



SOGEBANK

RAPPORT ANNUEL

2015-2016



Siège Social de la Sogebank

*Inauguré en 1996, ce bâtiment symbolise
les efforts d'un groupe d'hommes et de femmes
résolument engagés dans la construction
d'un avenir meilleur pour notre chère nation.*

Vérification Externe

Mérové-Pierre Cabinet d'Experts Comptables,

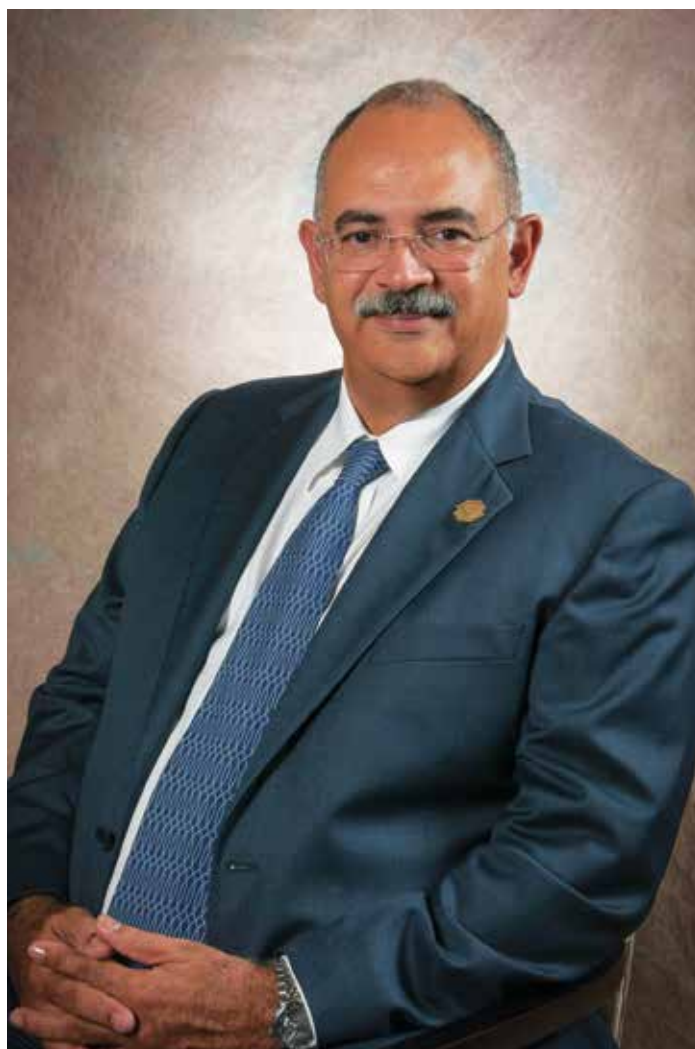
Avocat-Conseil

Cabinet Pasquet, Gousse & Associés



Sommaire

Message du Président Directeur Général	5
Conseil d'Administration de la Sogebank	8
Comité de Direction de la Sogebank	9
Hauts Cadres du Groupe Sogebank	10
Hauts Cadres de la Sogebank	11
Conseil d'Administration de la Sogebel	12
Conseil d'Administration de la Sogecarte	13
Conseil d'Administration de la Sogefac	14
Conseil d'Administration de la Sogesol	15
Conseil d'Administration de la Sogexpress	16
Conseil d'Administration de la Fondation Sogebank	17
Conseil d'Administration de la SogeAssurance	18
 Performances du Groupe Sogebank	 19
Chiffres clés	22
 Environnement économique	 23
Contexte général	24
L'économie réelle	25
Commerce extérieur et balance des paiements	26
Finances publiques, monnaie et système bancaire	27
Prévisions pour 2016-2017	30
 Performances de la Banque commerciale	 31
 Développement institutionnel	 35
 Entités du Groupe Sogebank	 39
Sogebel	40
Sogecarte	41
Sogefac	43
Sogesol	44
Sogexpress	46
Soge Assurance	48
Fondation Sogebank	49
 Etats financiers consolidés	 51
Rapport des vérificateurs indépendants	52
Etats consolidés au 30/9/2015 et 30/9/2016	56
Notes aux Etats financiers consolidés	62
 Informations Générales sur le Groupe Sogebank	 124



Robert Moscoso

Président Directeur Général

Message du Président Directeur Général

Mesdames, Messieurs les Actionnaires, Chers Invités,

Au nom du Conseil d'Administration et en mon nom propre, je prends plaisir à vous souhaiter la plus cordiale bienvenue à notre trente et unième Assemblée Générale Ordinaire.

Il y a douze mois, l'année 2016 s'annonçait plus que jamais incertaine. Débutant par une nouvelle crise électorale, marquée du sceau de la controverse entourant les élections présidentielles du 25 octobre 2015, elle se poursuivit avec la suspension du processus et le départ du Président Martelly sans successeur connu le 7 février. Nous fûmes alors appelés à vivre une nouvelle expérience de gouvernement de transition privé de ressources externes, devant mener de nouvelles élections dans un contexte de scepticisme accru, d'attentisme et de morosité économique.

Sans surprise, ce fut donc une année de faible croissance et de maintien d'un taux d'inflation à deux chiffres. Le Gouvernement Provisoire et la Banque Centrale nous ont toutefois gratifiés d'une gestion financière et monétaire remarquable. Pour la première fois de notre histoire, le financement de nos élections s'est fait à partir des seules ressources du Trésor Public, sans aide externe significative et sans conduire pour autant à un fort déséquilibre budgétaire et à une envolée insupportable du taux d'inflation.

Dans ce contexte mitigé mais finalement moins pénible qu'attendu, le système bancaire a réalisé une performance remarquable, avec un profit record, bénéficiant toutefois de paramètres favorables, tel le niveau relativement élevé des taux d'intérêt débiteurs.

Mesdames et Messieurs, c'est donc face à ce panorama contrasté qu'il faut juger la performance du Groupe Sogebank, cette année, ainsi que les efforts de nos dirigeants de la banque commerciale et des filiales. Les données qui vous seront présentées dans un moment par nos responsables sauront, j'en suis certain, vous édifier sur la qualité et la pertinence de ces efforts et sur le chemin parcouru durant l'exercice. Sachez toutefois déjà que, malgré cette conjoncture pour le moins contraignante et incertaine, la Sogebank peut s'enorgueillir d'avoir réalisé une nouvelle année record, avec un profit net dépassant pour la première fois un milliard de gourdes, en croissance de plus de 70% par rapport à l'année dernière.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires, Chers Invités,

Maintenir à flot une institution de notre taille (plus de 2,300 collaborateurs) face aux bouleversements croissants auxquels fait face l'industrie bancaire, est en soi un exercice plein de défis, nécessitant un travail inlassable et continu. Mais bien plus que se maintenir ou s'adapter à son environnement, le Groupe Sogebank poursuit sans relâche, aujourd'hui plus que jamais, ses nombreux chantiers vers le progrès, la modernité et la satisfaction de sa clientèle.

En décembre 2015, la banque commerciale a lancé le produit Sogelzi qui vise à élargir l'inclusion financière d'une plus grande partie de la population haïtienne n'ayant pas accès aux canaux traditionnels de délivrance de services bancaires de base. Sogelzi est un compte d'épargne express, bénéficiant de procédures d'ouverture simplifiées, qui permet à son détenteur d'effectuer ses transactions dans les succursales de la Sogebank, les cabines de la Sogexpress, les ATM et également chez nos agents autorisés. La Sogebank, pionnière dans l'implantation d'un réseau d'ATM en Haïti, a poursuivi la densification de ce réseau en y ajoutant 15 nouvelles machines, ce qui en porte le total à 95 ATM répartis à travers le pays. Notre Banque a également lancé en avril 2016, une expérience pilote consistant à placer des bornes électroniques Happy or Not dans trois succursales de la Zone métropolitaine afin de recueillir, à chaud, les commentaires de clients sur les services reçus en succursale. Ce processus sera perfectionné et élargi au cours de l'exercice 2016-2017 avec l'élaboration d'un indice de satisfaction client. Sur le plan organisationnel, quatre nouvelles Directions Générales Adjointes ont été créées au niveau de la Banque commerciale, dans les domaines du Crédit, du Commercial, des Finances et des Risques afin de renforcer l'autonomie de décision et d'action au sein de notre institution. Je tiens également à signaler que, dans le cadre de la commémoration de ses trente années d'existence, la Sogebank a organisé, par région un concours national de peinture et un tirage clients dont les phases finales prendront place en avril 2017, à Port-au-Prince.

Nos filiales continuent d'être des acteurs décisifs sur leurs marchés respectifs.

La Sogebel a affiché de bons résultats financiers, avec notamment une croissance de son profit brut de 30.74 % par rapport à l'exercice précédent. Elle continue de se positionner comme l'institution de choix pour le montage et le financement de projets immobiliers complexes.

La Sogefac a pâti de la conjoncture économique difficile qui a affecté négativement son principal marché, celui des véhicules particuliers. Elle a pu toutefois dégager un profit brut de 78 millions de gourdes, sensiblement inférieur aux prévisions budgétaires de 110 millions de gourdes

La Sogecarte pionnière dans l'introduction des cartes de crédit sur le marché haïtien, a une fois de plus, à l'occasion de la célébration de ses vingt-cinq ans, innové en introduisant la technologie de la carte à puce en Haïti, tant à l'émission qu'à l'acceptation de celle-ci. Les clients de notre filiale sont jusqu'ici les seuls à bénéficier de cette technologie hautement sécuritaire, sur le marché haïtien.

La Sogexpress a dégagé d'excellents résultats financiers pour l'année écoulée. Elle a réalisé un profit brut de 80.5 millions de gourdes, contre 13.5 millions de gourdes pour l'année budgétaire 2015. Cette très bonne performance est liée, essentiellement, à une meilleure maîtrise de la croissance de ses frais généraux et à une agressivité accrue dans l'extension de son réseau de sous-agents.

La Sogesol, après un premier semestre marqué par les retombées de la terrible sécheresse des deux années antérieures sur son portefeuille agricole, s'est redressée durant le deuxième semestre. Elle a enregistré une croissance de portefeuille de 52%, un niveau d'arriérés de plus de 30 jours en nette réduction et un profit net supérieur aux prévisions budgétaires. Ces résultats encourageants, dans un contexte particulièrement défavorable à l'industrie, est à mettre à l'actif du savoir-faire des dirigeants de notre filiale, véritables spécialistes en résolution de crise.

La Soge Assurance, dernière-née de nos filiales, poursuit son processus pour s'imposer comme un acteur important sur son marché, malgré une concurrence de plus en plus vive, exacerbée par la conjoncture. Elle continuera à s'appuyer sur la notoriété, la maturité et la solidité du Groupe Sogebank pour avancer sur son sentier de croissance.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires, Chers Invités,

Au vu de la performance remarquable du Groupe cette année, plus particulièrement du profit net de plus d'un milliard de gourde, et après analyse attentive de nos ratios et de nos besoins en capital, il m'est agréable de vous proposer la distribution d'un dividende brut de 1,518.27 gourdes par action, en augmentation de 79.4% par rapport à celui de l'an dernier et représentant 40% du profit net après déduction de la part revenant aux minoritaires.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires, Chers Invités,

Cette assemblée est la première du mandat de trois années confié lors de notre dernière assemblée à ce Conseil d'Administration, que je tiens à saluer et remercier ici pour sa contribution à la modernisation et à l'élan professionnel donné à la Gouvernance de notre institution. Je lui souhaite une fructueuse besogne pour cette nouvelle année, où nous serons appelés à faire face à des défis importants, induits par un environnement économique et technologique de plus en plus complexe.

Je voudrais, en terminant, adresser mes remerciements chaleureux et mes meilleurs vœux de santé, de paix et de prospérité à tous ceux et celles qui contribuent à l'excellence du Groupe Sogebank au fil des ans, en particulier le Directeur Général et le staff de la Banque Commerciale ainsi que les responsables et collaborateurs de l'ensemble de nos sociétés affiliées.

Ne l'oublions pas, l'avenir appartient et continuera d'appartenir à ceux qui travaillent.

*Merci à tous
Ce 18 février 2017*



*Robert Moscoso
Président Directeur Général*

Les membres du Conseil d'Administration de la Sogebank



Devant, de gauche à droite :

M. Raymond Jaar, *Premier Vice-Président*

Mme. Gladys M. Coupet, *Secrétaire*

Mme. Gaëlle Rivière Wulff, *Trésorier*

M. Patrick Bellande, *Membre*

Mme. Pascale Delain Barrau, *Membre*

M. Bernard Pasquier, *Membre*

Mme. Joan Perry, *Membre*

M. Claude Pierre-Louis, *Membre*

Derrière, de gauche à droite :

M. Claude Apaid, *Membre*

M. Dr. Michel Théard, *Membre*

M. Robert Moscoso, *Président Directeur Général*

M. Sherif S. Abdallah, *Deuxième Vice-Président*

M. Roberto Holguin, *Membre*



SOGE BANK

Comité de Direction de la Sogebank



De gauche à droite

M. Claude Pierre-Louis, *Membre*

Mme. Gladys M. Coupet, *Secrétaire*

M. Raymond Jaar, *Premier Vice-Président*

M. Patrick Bellande, *Membre*

M. Robert Moscoso, *Président Directeur Général*

Dr. Michel Théard, *Membre*

M. Sherif S. Abdallah, *Deuxième Vice-Président*



Hauts Cadres du Groupe Sogebank



De gauche à droite

M. Frantz Lanoix, *Vice-Président Exécutif Sogexpress*

M. Jean Bordes Châtel, *Contrôleur Général Groupe Sogebank*

M. Pierre Marie Boisson, *Président Directeur Général Sogesol et Conseiller Economique*

M. Claude Pierre Louis, *Directeur Général Sogebank*



Hauts Cadres de la Sogebank



Devant, de gauche à droite

Mme Sandra Laroche Delorme, *Directeur Général Adjoint, Commercial*

Me Yolène Innocent, *Directeur Exécutif, Affaires Juridiques et Recouvrement*

M. Ude Nord, *Directeur Exécutif, Information et Technologie*

Mme Pascale Verret, *Directeur Exécutif, Relations Commerciales et Crédit Grandes Entreprises*

M. Edwin Félix, *Directeur Exécutif, Organisation et Méthodes*

Au milieu, de gauche à droite

M. Philippe Herby Rivière, *Directeur Exécutif, Trésorerie et Opérations Internationales*

M. Réginald de Delva, *Directeur Exécutif, Services Administratifs*

Mme Odette Casthély, *Directeur Exécutif, Réseau et Opérations*

M. Jean Polycart, *Directeur Exécutif, Coordination Cabinet Direction Générale*

Mme Gaëlle Rivière Wulff, *Directeur Général Adjoint, Finances*

Derrière, de gauche à droite

M. Charles Jean-Noël, *Directeur Général Adjoint, Risques*

M. Willer Léveillée, *Directeur Exécutif, Audit Interne*

M. Claude Pierre-Louis, *Directeur Général*

M. Jean Robert Duprat, *Directeur Exécutif, Comptabilité*

M. Hervé Delorme, *Directeur Exécutif, Marketing*



Les Membres du Conseil d'Administration de la Sogebel



Devant, de gauche à droite

Mme Dominique Bonnefil, *Membre*

Mme Valérie Mathon, *Membre*

Derrière, de gauche à droite

M. Sébastien Dufort, *Membre*

M. Patrick Bellande, *Président Directeur Général*

M. Claude Pierre Louis, *Secrétaire et Trésorier*

M. Raymond Jaar, *Vice-Président*

M. Harry R. Delain, *Membre*



Les Membres du Conseil d'Administration de la Sogecarte



De gauche à droite

M. Franck Lanoix, *Vice-Président et Secrétaire*

M. Richard Lebrun, *Membre*

Mme. Joan Perry, *Vice-Président et Trésorier*

M. John Victor G. Handal, *Président Directeur Général*



Les membres du Conseil d'Administration de la Sogefac



De gauche à droite
M. Albert Dufort (†), *Président Directeur Général*
Mme. Kira Von Lignau Staco, *Secrétaire*
M. Jean Bordes Châtel, *Vice-Président et Trésorier*



Les membres du Conseil d'Administration de la Sogesol



De gauche à droite

M. Franck Lanoix, *Secrétaire*

M. Pierre-Marie Boisson, *Président Directeur Général*

Mme Melissa Baez, *Membre*

M. Bernard Craan, *Membre*

M. Charles Clermont, *Trésorier*



Les membres du Conseil d'Administration de la Sogexpress



De gauche à droite

M. Franck Lanoix, *Vice-Président Exécutif et Secrétaire*

M. Raymond Jaar, *Président Directeur Général*

Mme Gaëlle Rivière Wulff, *Vice-Président et Trésorier*

M. Pierre-Marie Boisson, *Membre*



Les membres du Conseil d'Administration de la Fondation Sogebank



De gauche à droite :

M. Claude Pierre-Louis, *Secrétaire et Vice-Président Opérations*

M. Raymond Jaar, *Membre*

Dr. Michel Théard, *Président*

M. Patrick Bellande, *Membre*

M. Jean Bordes Châtel, *Trésorier et Vice-Président Administration et Finances*

M. Robert Moscoso, *Vice-Président*



**FONDATION
SOGEBANK**

Les membres du Conseil d'Administration de la Soge Assurance



De gauche à droite

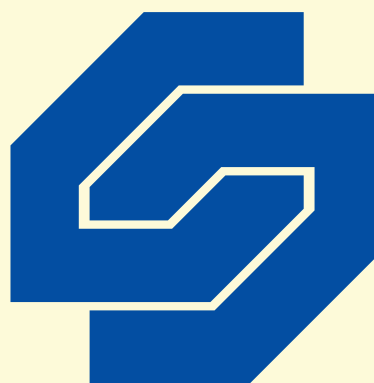
M. Jean Bordes Châtel, *Vice-Président et Secrétaire*

M. Robert Moscoso, *Président Directeur Général*

M. Raymond Jaar, *Vice-Président et Trésorier*



SOGE ASSURANCE



RAPPORT ANNUEL
2015 - 2016

Performances du Groupe

Performances du Groupe en quelques chiffres



Pour la première fois de son histoire, le Groupe Sogebank a réalisé un profit avant impôt de 1.4 milliard de gourdes. Cet excellent résultat est en hausse de 75% par rapport à 2015 et dépasse les prévisions budgétaires de 10%. Logiquement, les ratios de performance sont en nette progression par rapport à l'exercice précédent.

Le ROA passe de 1.02% à 1.64% et le ROE de 14.97% à 20.52%. Le revenu net par action croît de 71%, passant de 2,221 gourdes à 3,806 gourdes. Au 30 septembre 2016, le ratio de solvabilité (ratio Cooke) s'établit à 18.39%, dépassant largement le niveau exigé par les autorités monétaires (12%) et confortant ainsi la solidité de la banque.

Les différentes entités du Groupe ont eu des performances financières assez inégales, en raison de la variation de performance de leurs différents

secteurs d'activités. Certaines ont subi de manière assez marquée les contrecoups de la conjoncture. Le poids de la Sogebank dans ces résultats représente près de 68%, en tenant compte de certains revenus non traditionnels et d'une allocation plus rationnelle du coût des fonds entre les Filiales. A l'exception de l'assurance, de la consommation de biens durables et du microcrédit, les autres secteurs d'activités du Groupe Sogebank ont réalisé des performances supérieures aux prévisions budgétaires.

Les actifs du Groupe ont crû de 20%, pour s'établir à 72 milliards de gourdes au 30 septembre 2016. Cette progression s'explique d'abord en grande partie par l'effet de change provoqué par la dépréciation de la gourde et, ensuite, par la croissance des dépôts en dollars qui a été de 8% – mais en fait de 35% en tenant compte de

l'effet change. Le crédit réel, toutes monnaies confondues et isolé de l'effet de change, a faiblement augmenté. Le portefeuille de crédit en gourdes est en hausse de 7%, grâce principalement aux crédits immobiliers avec le projet Kay Bel de Sogebel et aux micro-crédits de Sogesol. Le risque de change devenant de plus en plus significatif, la clientèle s'est orientée vers du crédit en gourdes, en dépit de taux plus élevés que ceux en dollars, provoquant une contraction du portefeuille dollars qui est passé de 188 millions à 177 millions de dollars. Malgré une baisse de la demande de crédit et une détérioration du chiffre d'affaires de plusieurs entreprises, l'intermédiation financière du Groupe a été améliorée, en adoptant un

comportement assez conservateur quant à l'octroi de crédit dans une situation aussi incertaine. Suite à un excellent suivi des clients en retard de paiement, le Groupe a réduit de 25% sa dotation pour mauvaises créances.

Le produit net bancaire s'élève à 5.3 milliards de gourdes, soit une progression de 26% par rapport à 2015. La plus faible croissance des frais généraux (+14% par rapport à 2015) a permis une amélioration du coefficient d'exploitation, qui passe de 80% en 2015 à 72% au 30 septembre 2016.





SOGEBANK

*Achetez en toute sécurité
grâce à votre code PIN
confidentiel!*

**PAYEZ vos achats chez TOUS
les commerçants affiliés à
la Sogecarte avec votre
carte de débit Sogebank**

- ✓ **SOGE CASH**
- ✓ **SOGEIZI GOURDES**
- ✓ **CARTE CHÈQUE**

Chiffres Clés

<i>Résultats audités</i>	2016	2015	2014	2013
<i>En millions de gourdes</i>				
<u>Résultats Consolidés</u>				
Revenus Nets d'intérêts après provision	3,101.4	2,373.7	1,987.4	1,854.1
Autres Revenus	2,216.5	1,845.8	1,718.1	1,681.5
Dépenses de fonctionnement	3,885.8	3,399.7	3,100.6	2,776.9
Profits avant Impôts	1,432.1	819.8	604.8	758.7
Impôts sur le revenu	353.1	210.4	127.8	164.6
Participation Minoritaire	-68.8	-48.6	-43.5	-38.0
Profit Net	1,079.0	609.3	477.0	594.1
Revenus Nets par Action (Gourdes)	3,806.0	2,221.0	1,926.0	3,006.0
<u>Bilans Consolidés</u>				
Actif Total	71,966.6	59,699.6	52,325.0	48,025.2
Liquidités & Placements	41,199.7	31,735.8	24,320.7	23,600.2
Bons BRH	448.9	0.0	1,942.5	100.0
Autres Actifs	6,254.7	6,460.1	4,924.6	4,090.1
Portefeuille de Prêts, Net	24,062.9	21,503.6	21,137.2	20,234.7
Dépôts	57,252.1	46,559.8	40,962.4	38,539.5
Autres Passifs	7,847.1	7,252.6	6,225.4	4,566.7
Dettes subordonnées	1,154.1	1,084.7	1,055.6	1,059.7
Avoir des Actionnaires	5,713.3	4,802.4	4,081.6	3,859.3
<u>Ratios Analytiques</u>				
Rendement des Actifs (ROA)	1.64%	1.02%	0.95%	1.25%
Rendement des Fonds Propres (ROE)	20.52%	14.97%	12%	17.83%
Avoir/Actif Total	7.9%	8.0%	7.8%	8.04%
Ratio Cooke	18.39%	17.50%	17.22%	17.85%
Improductifs/Portefeuille Brut	3.6%	4.9%	2.9%	1.45%
Provisions /Improductifs	112%	82%	96%	126.75%
<u>Effectifs</u>				
Effectif Total	2,307	2,360	2,325	2,175
Actif par employé	31,195	25,296	22,505	22,078
<u>Actionnaires détenant 5% et plus du Capital</u>				
Jaar, Roger	6.15%	6.17%	6.04%	6.04%
Nadal, Jean-Claude	7.35%	8.82%	8.82%	8.82%
IFC	4.94%	4.96%	4.96%	4.98%
Perry, Joann	5.63%	5.65%	5.62%	5.62%



RAPPORT ANNUEL
2015 - 2016



Environnement Economique

L'environnement Economique en quelques chiffres



Contexte Général

Comme prévu, l'année 2016 fut très contraignante pour l'économie haïtienne, en raison de l'incertitude politique, de l'effondrement de l'aide externe liée à la chute drastique du programme PetroCaribe et des autres appuis budgétaires externes, ainsi que de l'attentisme des investissements privés.

La situation politique a été riche en événements notables : impasse électorale issue de la controverse entourant l'élection présidentielle du 25 octobre 2015 ; démission de la majorité des membres du CEP en janvier 2016 ; annulation du second tour de l'élection présidentielle et fin de mandat du Président Martelly sans successeur élu le 7 février. La signature d'un accord politique entre le Président et les deux branches du Parlement, le 5 février, a toutefois permis l'élection au second

degré d'un Président Provisoire le 14 février, la formation subséquente d'un nouveau CEP et l'installation d'un nouveau Gouvernement le 25 mars. Suite à la formation et au rapport d'une commission d'évaluation électorale (la CIEVE), le CEP a dû reprendre, sur fond de controverse, le premier tour des élections présidentielles. Ces dernières ont eu lieu le 20 novembre 2016 après plusieurs retards, le dernier étant imputable au cyclone Mathieu survenu en octobre.

Avec une année 2016 à forte dominance électorale, on pouvait difficilement s'attendre à une bonne performance de l'économie. La modeste croissance réelle de 1.2% est liée à la reprise de la production agricole et du secteur manufacturier, ainsi qu'à une excellente tenue des finances publiques depuis la signature d'un accord de gestion de trésorerie entre le Ministère de

l'Economie et des Finances et la Banque Centrale (20 avril 2016). Cet accord a été scrupuleusement respecté, comme en atteste l'absence de déficit budgétaire financé par la Banque Centrale depuis cette date. Ceci a permis de contenir l'inflation dont le taux, calculé sur base glissante sur les douze mois précédents, a notablement baissé durant la seconde moitié de l'année, passant de 15.2% en mars à 12.5% en septembre 2016.

Sur le plan monétaire, la BRH a augmenté substantiellement les réserves nettes de change (dont le total est de 905 millions de dollars en septembre 2016), ce qui est plutôt rare en période électorale. La contrepartie en gourdes de cette augmentation a toutefois contribué à la montée de 25.6% du taux de change gourde-dollar. Bien que cette dépréciation soit transmise de manière imparfaite au taux d'inflation de l'année, elle est porteuse de plusieurs effets bénéfiques pour l'économie : relèvement du pouvoir d'achat des bénéficiaires de transferts de la diaspora (constituant plus de la moitié des ménages haïtiens) et regain de compétitivité des exportations, de la production agricole et du tourisme. L'Association des Industries d'Haïti (ADIH) enregistre déjà une demande de près de 40,000 emplois nouveaux dans l'industrie textile pour les 24 prochains mois, ce que confirme la construction en cours d'un nouveau parc industriel privé et de nouveaux espaces industriels dans

les parcs existants. Dans cette conjoncture très mitigée, le secteur bancaire continue d'afficher sa résilience et sa solidité financière avec un profit net en hausse de 123%.

L'économie réelle

D'après les projections préliminaires de l'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI), l'économie haïtienne a crû d'environ 1.2% durant l'année fiscale (contre 1.4% en 2015) :

1. Augmentation de 3.0% du secteur agricole (en fort contraste avec la chute de 5.4% en 2015) ;
2. Croissance de 0.8% du secteur secondaire (3.2% en 2015), combinant une progression de 1.5% des industries manufacturières, portées par la bonne performance des industries alimentaires, de papier et d'imprimerie ; une quasi-stagnation (+0.2%) du sous-secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP, 2.3% en 2015), baisse qui reflète principalement la chute de l'investissement public du fait de l'effondrement de PetroCaribe et des appuis budgétaires ;
3. Hausse de 1.2% du secteur tertiaire (2.8% en 2015), marqué par ailleurs par la chute des apports externes entraînant celle de 6.4% des importations.

Evolution du PIB par secteur d'activité

	2013	2014	2015	2016
Agriculture / Sylviculture, pêche	4.3%	-1.5%	-5.4%	3.0%
Industries Manufacturières	2.2%	2.2%	4.6%	1.4%
Electricité et Eau	0.0%	1.4%	0.0%	2.9%
Bâtiment et Travaux Publics	9.3%	7.9%	2.3%	0.2%
Commerce, Restaurants, Hôtels	4.9%	4.2%	2.8%	0.7%
Transports et Communications	3.6%	3.7%	2.7%	0.4%
Autres Services Marchands	3.3%	5.1%	2.1%	2.6%
Services non marchands	2.6%	2.0%	3.3%	1.5%
PIB	4.2%	2.8%	1.2%	1.4%

Source : BRH / IHSI

Balance des Paiements

en millions de US\$	2013	2014	2015	2016	(Var.%)
Sources de Devises					
Exportations de biens (FOB)	914.91	960.93	1,023.93	1,000.17	-2.3%
Exportations de services	652.00	701.19	723.51	622.50	-14.0%
Transferts privés nets (Diaspora)	1,533.80	1,728.43	1,947.81	2,092.61	7.4%
Dons Externes	750.00	563.00	488.94	345.00	-29.4%
Revenus nets	31.52	49.10	44.82	43.08	-3.9%
Capitaux privés nets	317.38	168.46	8.86	60.31	580.7%
Capitaux publics nets	413.30	376.60	162.35	53.98	-66.8%
Erreurs, omissions & autres	-553.55	136.32	-162.31	159.81	-198.5%
Total Sources	4,059.36	4,684.03	4,237.91	4,377.46	3.3%
Utilisations de Devises					
Importations de biens	3,329.21	3,666.35	3,445.34	3,223.38	-6.4%
Paieement de services	1,090.19	1,075.32	986.82	989.95	0.3%
Total Utilisations	4,419.40	4,741.67	4,432.16	4,213.33	-4.9%
Solde = Variation des Réserves	360.04	57.64	194.25	-164.13	
(+=Baisse, -=Augmentation)					

Source: FMI, BRH

Commerce Extérieur et Balance des Paiements

Les entrées de devises (4.4 milliards de dollars) croissent de 140 millions de dollars (+3.3%), combinant, d'une part la forte chute de l'aide externe et celle des exportations de biens et services et, d'autre part la hausse des transferts de la diaspora et des entrées non identifiées (erreurs, omissions, capitaux privés et autres). Les principales composantes de l'évolution de l'offre de devises sont les suivantes :

1. Baisse de 125 millions de dollars des exportations totales (-7.1%), combinant celle de 24 millions de dollars des exportations de biens, dominées par l'industrie de l'habillement (-2.5%), et celle de 101 millions de dollars des exportations de services (-14%), tributaire de la conjoncture politique troublée et en nette régression par rapport aux croissances des années précédentes (3.2% en 2015 et 7.5% et 2014) ;
2. Croissance de 145 millions de dollars des transferts nets sans contrepartie (+7.4%), poursuivant la tendance présente depuis un certain temps et reflétant, d'une part la croissance de l'économie américaine (+1.6%)

où vit le plus grand contingent d'expéditeur de transferts et d'autre part, la poursuite de la migration haïtienne, en particulier vers les USA, comme l'atteste la croissance du nombre de transferts enregistrés par la Sogexpress ;

3. Nouvelle baisse de 144 millions de dollars des dons extérieurs (-29%), portant à 1.34 milliard de dollars (-76%) la diminution totale du volume de dons par rapport au record historique de 2010 ;
4. Nouvelle chute de 108 millions de dollars (-67%) des capitaux publics nets (-195 millions de dollars en 2015, soit -52%). Ces montants, qui représentent le solde des décaissements et remboursements de prêts, sont passés de 144 millions de dollars en 2015 à un solde négatif de 2 millions en 2016. Ces prêts, provenant principalement du programme PetroCaribe, se sont littéralement effondrés en 2016 du fait de la nouvelle baisse de 15% du prix du baril de pétrole en 2016 (-47% en 2015) ;
5. Net accroissement de 51 millions de dollars des capitaux privés (60 millions de dollars en 2016 vs 9 millions en 2015), combinant : 106 millions de dollars d'investissements étrangers directs (105 millions en 2015) et

d'autres entrées/sorties de capitaux privés, dont le solde net fut cette année une sortie de 45 millions provenant essentiellement de banques commerciales ;

6. Entrées non identifiées de devises de 160 millions de dollars, représentant une variation de 322 millions de dollars par rapport à 2015, figurant au poste «erreurs, omissions et autres».

Les entrées de devises financent essentiellement :

1. Les importations de biens, qui baissent de 222 millions de dollars (-6.4%), après celle de 221 millions de dollars en 2015 ;
2. Les paiements de services, en hausse de 3 millions (+0.3%), combinant les services liés aux importations et les dépenses liées aux voyages de nos résidents à l'étranger ;
3. La variation des réserves brutes de change, enregistrant pour la première fois depuis 2012 une hausse de 164 millions de dollars (-194 millions en 2015 et -58 millions en 2014). Cette hausse combine les variations de réserves de la BRH (pour la majeure partie) et des banques commerciales.

La baisse de 6.4% des importations de biens concerne les produits alimentaires (-22%), les boissons et tabacs (-14%), les produits combustibles (-10%), les huiles et graisses (-45%), les articles manufacturés (-6%) et les produits chimiques

(-19%). L'effet de ces baisses est compensé par la modeste hausse des machines et matériels de transport (+5%) et la hausse sensible des articles divers (+39%).

La baisse des exportations de biens et services provient des baisses respectives de 2.3% des exportations de biens et de 14% des exportations de services (tourisme). Les exportations de biens sont dominées à 93% par les exportations industrielles, dont 87% concernent l'industrie textile (-2.5%) et le reste les huiles essentielles (-9%), les déchets métalliques et plastiques (+6%) et la petite industrie (+0.7%). Les produits primaires augmentent faiblement (+0.3%), principalement en raison de la hausse du cacao (+33%), les baisses du café (-54%) et des mangues (-30%), la hausse des langoustes (+2.4%) et l'augmentation de volume des autres produits primaires (+159%). Les produits primaires représentent environ 7% des exportations de biens en 2016, à l'instar des trois années précédentes.

Finances publiques, Monnaie et Système Bancaire

Sur le plan financier et bancaire, l'année 2016 fut dominée par les tendances suivantes :

1. Un financement monétaire de l'Etat par la BRH à hauteur de 0.6 milliard de gourdes, combinant le déficit du premier semestre

Principales importations haïtiennes *

en millions de US\$	2013	2014	2015	2016	(Var.%)
Alimentation	622	909	955	741	-22.4%
Boissons et tabacs	69	48	43	37	-13.8%
Combustibles	951	1,082	672	607	-9.7%
Huiles / Graisses	55	150	133	73	-44.7%
Produits Chimiques	220	202	276	223	-19.3%
Articles manufacturés	643	637	609	573	-5.9%
Matériel de transport	544	541	584	614	5.2%
Articles divers	475	373	433	598	37.9%
Total (CIF)	3,580	3,942	3,705	3,466	-6.4%
Ajustement	251	276	259	243	-6.4%
Total (FOB)	3,329	3,666	3,445	3,223	-6.4%

* Projections

Source : FMI, BRH

Principales exportations haïtiennes

en millions de US\$	2013	2014	2015	2016	(Var.%)
Produits primaires	26	31	31	31	0.3%
Café	3	4	4	2	-54.1%
Cacao	5	10	7	10	32.6%
Mangues	12	12	14	10	-30.1%
Langoustes	5	3	3	3	2.4%
Autres Produits Primaires	1	1	2	6	159.3%
Produits Industriels	368	389	404	395	-2.3%
Huiles Essentielles	16	17	23	21	-8.7%
Petite Industrie	5	5	6	6	0.7%
Articles Manufacturés	314	325	354	345	-2.5%
Déchets Métalliques et Autres	33	42	21	23	6.1%
Ajustement	31	33	36	35	-2.4%
Total (FOB) Nettes	426	453	470	460	-2.2%
Ajustement pour classification	492	508	554	540	-2.5%
Total (FOB) Brutes	917	961	1,024	1,000	-2.4%

Source : BRH

de l'exercice fiscal et le surplus du deuxième semestre faisant suite à l'application rigoureuse de l'accord de gestion de trésorerie du 20 avril 2016 ;

- La reconstitution, pour la première fois en trois ans, des réserves nettes de change de la BRH d'un montant de 173 millions de dollars (réserves obligatoires des banques commerciales incluses). La contrepartie en gourdes de ces réserves de change a conduit à une injection de l'ordre de 7 milliards de gourdes dans le système qui, combinée au ralentissement de l'offre de devises, a partiellement contribué à maintenir la tendance à la dépréciation de la gourde tout au long de l'année ;
- Une modeste hausse de 140 millions de dollars des entrées de devises (+3.3%), dont 358 millions de dollars ont servi à reconstituer les réserves brute de change du système bancaire, passées d'une réduction de 194 millions de dollars en 2015 à une hausse de 164 millions de dollars en 2016. Ceci a conduit à une baisse de 219 millions de dollars des importations de biens et services pendant l'année fiscale ;
- Une croissance sensible, pour la première fois en 4 ans, du crédit bancaire (+21%), bénéficiant de la posture monétaire adoptée par la BRH,

incluant l'injection de gourdes susvisée et l'intensification des incitations à la croissance du crédit dans la construction, l'agriculture, les exportations et le tourisme.

De manière plus précise, la situation financière a été caractérisée par :

- Une légère croissance du taux d'inflation de 11.3% à 12.5%, tributaire de l'injection de gourdes précitée et de la dépréciation de la gourde ;
- Une dépréciation nominale de la gourde de 52.1 à 65.5 gourdes par dollar (25.6%), découlant principalement de la contrepartie en gourdes de l'augmentation des réserves nettes de change de la BRH, le crédit à l'Etat ayant eu cette année un impact plus limité sur la croissance monétaire. Cette dépréciation nominale, combinée à un différentiel d'inflation d'environ 11% avec nos partenaires commerciaux, correspond en fait à une dépréciation de 14% du taux de change réel ;
- Une progression de 16.3% des recettes fiscales, incluant les croissances des recettes internes (+16.4%) et des recettes douanières (+15.2%), indubitablement favorisées par la dévaluation de la gourde, qui sert de base

Sommaire des Opérations du Trésor

en milliers de gourdes	2015	2016	(Var.%)
Revenus	56,794	66,078	16.3%
dont : Recettes Internes	38,564	44,904	16.4%
Recettes Douanières	17,577	20,240	15.2%
Dépenses	54,376	63,287	16.4%
dont : Contrib. du Trésor à l'Investissement	6,220	5,853	-5.9%
Surplus : Base engagements	2,418	2,791	15.4%
Ajustement	-3,416	-3,378	-1.1%
Déficit : Base Caisse	-998	-587	-41.2%
Financement Externe	-626	44	-107.0%
Financement Interne (BRH + Autres)	1,624	543	-66.6%

de conversion aux valeurs en douane, mais tempérée par le non ajustement concomitant des prix du carburant à la pompe. Impacté par la dépréciation de la gourde, le prix de revient des produits pétroliers a augmenté même si les prix d'importation ont baissé de 15%. Au final, les revenus de l'Etat sur ces produits ont diminué ;

4. Une hausse de 16.4% des dépenses publiques, due à une croissance des dépenses courantes (+19.3%), incluant le financement local du processus électoral et à une baisse des investissements publics (-6%) ;
5. Un surplus budgétaire de 2.8 milliards de gourdes sur base engagement, reflétant des dépenses totales inférieures aux recettes totales de 4.2% et, en tenant compte des engagements de 2015 payés en 2016, un déficit budgétaire en base caisse de 587 millions de gourdes ;
6. La croissance de 17.9% de l'offre monétaire globale (15.2% en 2015), combinant une croissance des dépôts en gourdes (+3.0%), des dépôts en devises (+28.4%) et de la monnaie fiduciaire en circulation (+17.6%). La croissance des dépôts en devises n'est en fait que de 2.2% lorsqu'exprimée en dollars. La progression de la masse monétaire provient principalement de la hausse record des réserves en devises du système bancaire (+35.8%), de la décroissance de l'encours du crédit au secteur public (-28.7%) et de la croissance du crédit au secteur

privé (+21.0%). Le poste « Autres », qui inclut entre autres composantes le capital de la BRH, accuse un solde négatif de 133 milliards de gourdes (15 milliards en 2015) ;

7. La forte hausse de la rentabilité des banques commerciales. Le profit net augmente de 123%, portant le retour sur actif moyen (ROA) à 3.2% (1.7% en 2015). Cette performance exceptionnelle inclut toutefois un gain extraordinaire enregistré par l'une des institutions du système, suite à une réévaluation d'actif liée à une acquisition. En excluant ce gain, le profit net du système augmenterait cependant de 39% pendant l'année, relevant le ROA de 1.7% à 2.2%. L'accroissement du profit provient d'une augmentation de la marge d'intermédiation (+21%) tributaire des forts taux d'intérêt bancaire et de la progression du portefeuille de crédit du système, d'une baisse des provisions pour créances douteuses (-43%) en dépit de la difficile conjoncture, d'un accroissement des autres revenus (+75%) incluant le gain extraordinaire susvisé (+25% si on l'exclut) et d'une croissance des dépenses d'exploitation (+24%) inférieure au rythme de progression des revenus totaux hors gain extraordinaire (+28%), mais nettement supérieure au taux d'inflation de l'année.

Bilan résumé du système bancaire consolidé*

en milliers de gourdes	2013	2014	2015	2016	(Var.%)
Réserves de Change	100,972	95,189	112,738	153,069	35.8%
Crédit au Secteur Public	-5,008	7,521	16,277	11,611	-28.7%
Crédit au Secteur Privé	76,350	84,871	87,690	106,123	21.0%
Autres	-13,220	-12,550	-15,010	-33,088	120.4%
Total de l'Actif	159,094	175,032	201,695	237,714	17.9%
Monnaie Fiduciaire	21,352	23,865	28,618	33,642	17.6%
Dépôts Totaux	137,742	151,167	173,077	204,072	17.9%
Dépôts en gourdes	60,600	65,359	71,609	73,760	3.0%
Dépôts à Vue	26,866	29,437	29,567	28,778	-2.7%
Dépôts d'Epargne	24,161	25,415	27,816	29,507	6.1%
Dépôts à Terme et Autres	9,573	10,508	14,227	15,475	8.8%
Dépôts en Dollars US	77,143	85,808	101,468	130,312	28.4%
Dépôts à Vue	36,936	41,657	44,026	59,377	34.9%
Dépôts d'Epargne	27,296	29,210	32,898	39,651	20.5%
Dépôts à Terme et Autres	12,910	14,942	24,544	31,284	27.5%
Total du Passif	159,094	175,032	201,695	237,714	17.9%

* incluant la BRH

Source : FMI, BRH

Prévisions pour 2016-2017

L'année à venir sera dominée par l'installation du nouveau Président de la République, M. Jovenel Moïse, le 7 février 2017 puis celle de son Gouvernement, fort probablement au début du mois de mars suivant. Cette nouvelle équipe devrait grandement bénéficier de l'existence d'une majorité du parti présidentiel au sein des deux chambres législatives, favorisant l'adoption de mesures législatives, d'un budget rectificatif pour 2016-17 et du nouveau budget pour le prochain exercice. Ce Gouvernement devrait également bénéficier des perspectives de relance du secteur textile, du tourisme et de l'agriculture, ainsi que des bonnes dispositions de la classe d'affaires et de la Communauté Internationale envers les nouvelles autorités élues. Ceci devrait permettre, entre autres, l'allocation de nouveaux appuis budgétaires et le déblocage de projets actuellement handicapés par l'impasse politique. Cependant, la faiblesse des ressources en provenance du PetroCaribe réduira la marge de manœuvre financière du Gouvernement.

Sur la base de notre analyse de la conjoncture, nous nous attendons à une modeste croissance réelle de l'ordre de 1 à 2% pour l'année, similaire à celle de l'année écoulée. Nous nous attendons également à ce que le taux de change gourde-dollar, qui a déjà subi une hausse de 3.4% au cours des quatre premiers mois de l'exercice fiscal, continue à se déprécier, quoiqu'à un rythme moindre. Compte tenu de la poussée des prix observée en octobre et novembre et de la décélération attendue au niveau du taux de change, l'inflation devrait logiquement se situer dans une fourchette de 11 à 12% en fin d'année.





RAPPORT ANNUEL
2015 - 2016



Performances de la Banque Commerciale

Au 30 septembre 2016, les dépôts totaux de la Sogebank ont atteint 58.2 milliards de gourdes, soit une augmentation de 23.1% par rapport à 2015. Notre part de marché est restée stable (26.3%). Nos dépôts en dollars ont augmenté de 8.1% et représentent 68.1% du total de nos dépôts (contre 61.6% en 2015).

La BRH a adopté des mesures pour encourager les investissements dans les secteurs porteurs tels que l'immobilier, les zones franches, le secteur agricole, etc. Limitées à la monnaie locale, ces mesures ont encouragé l'emprunt dans la monnaie faible, même lorsque l'emprunteur génère des revenus en dollars. Pour le secteur hôtelier, les avantages incitatifs l'ont été pour les deux monnaies, gourde et dollar. En parallèle, la BRH a interdit l'octroi de crédit en dollars aux particuliers pour les besoins de consommation.

Dans ce contexte, le portefeuille de crédit de la Sogebank croît, toutes monnaies confondues, de 11.6%, passant de 19.9 milliards à 22.2 milliards de gourdes en 2016. Exprimé en dollars américains, il affiche une baisse supérieure d'environ 10% à celle du système. Le portefeuille en dollars américains diminue de 2.7 % alors que la croissance de 3.7% du portefeuille en gourdes n'a pas été suffisante pour pallier aux effets combinés de la baisse du portefeuille en dollars et de la dévaluation.

La restructuration de la fonction Crédit a permis d'affiner la segmentation du portefeuille ; l'objectif étant de mieux appréhender les besoins de chaque segment de clientèle pour leur proposer les produits et services les mieux adaptés. Par segment de clientèle, voici les résultats découlant de ces mesures :

1. Le portefeuille géré par la Direction des Grandes Entreprises enregistre, toutes monnaies confondues, une croissance de 21.1% pour s'établir à 12.66 milliards de gourdes (10.46 milliards en 2015). Exprimé en dollars américains, le portefeuille diminue de 3.65%, soit une baisse moindre que celle enregistrée par la Sogebank et le système. Ceci est dû au fait que les contraintes pour effectuer les prêts en dollars ne s'appliquent pas dans les mêmes proportions à ce segment de clientèle, dont une large frange génère des revenus dans cette monnaie. De plus, les incitations de la BRH pour financer les investissements pour la construction des zones franches ont provoqué un intérêt certain pour ce secteur, pour lequel nous avons pu concrétiser certaines requêtes au cours du deuxième semestre de l'exercice.
2. Le portefeuille géré par la Direction Commerciale augmente de 3.3% en gourdes. Traduit en dollars américains, il baisse de

Portefeuille de Crédit

<i>en milliers de gourdes</i>	2015	2016	(Var.%)
Prêts aux entreprises	9,800,370	12,319,459	25.70%
Avances en compte courant	4,745,120	4,222,677	-11.00%
Prêts aux particuliers	79,051	88,788	12.30%
Prêts Employés	93,281	164,105	75.90%
Prêts aux micro- entreprises	936,843	1,435,513	53.20%
Portefeuille Sogecarte	967,985	1,163,600	20.20%
Portefeuille Sogefac	2,286,133	2,038,745	-10.80%
Sous - total	18,908,784	21,432,887	13.30%
Prêts non productifs	986,304	771,964	-21.70%
Total	19,895,088	22,204,852	11.60%
Prêts en gourdes	57%	53%	
Prêts en dollars	43%	47%	
Total	100%	100%	

17.79%. La diminution de la demande de crédit pour ce segment de clients s'explique par les mesures restrictives de la politique monétaire de la BRH ainsi que la détérioration du pouvoir d'achat des consommateurs, qui impacte de manière négative la demande pour les biens et services.

3. Le portefeuille géré par la Direction PME & Particuliers, converti en gourde, connaît un recul de 13.3%, soit une baisse réelle d'environ 31% en dollars américains. Ce segment a été particulièrement impacté par la réévaluation du marché-cible pour les PME dans le cadre de la restructuration. Durant cette période, l'expansion de ce portefeuille a été mise en veilleuse et les prêts provisionnés à 100% ont été radiés. Au niveau des particuliers, le

fait de ne pas pouvoir octroyer des prêts à la consommation en dollars américains a ralenti la croissance du portefeuille.

Les prêts non productifs diminuent en rythme annuel de 21.7% et représentent désormais 3.47% du portefeuille total de la Sogebank. Cette évolution positive est majoritairement le fruit des efforts déployés pour la récupération des prêts improductifs. De fait, le montant des prêts radiés sur l'exercice représente moins de 10% des montants régularisés. En outre, un suivi serré a permis de ne pas laisser les nouveaux prêts se dégrader et de contenir le taux d'improductif. En dépit des règles strictes établies par la BRH pour l'octroi de prêts en dollars américains, le poids du portefeuille dans cette monnaie représente 47% du portefeuille de la Sogebank pour l'année contre 43% en 2015.



Sogeizi
Votre compte express Sogebank

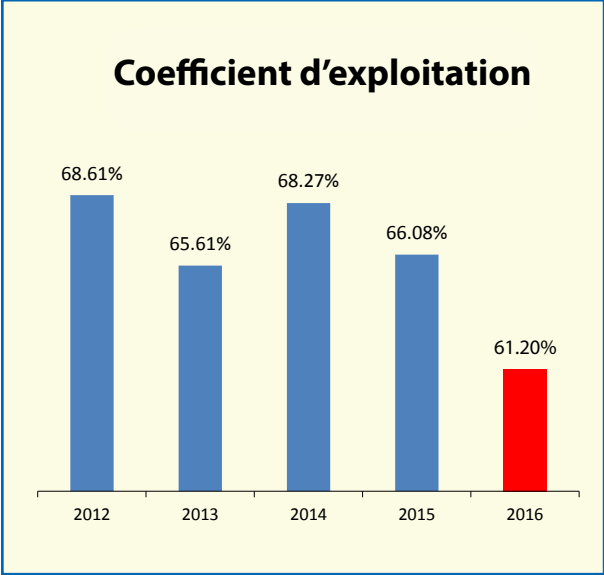
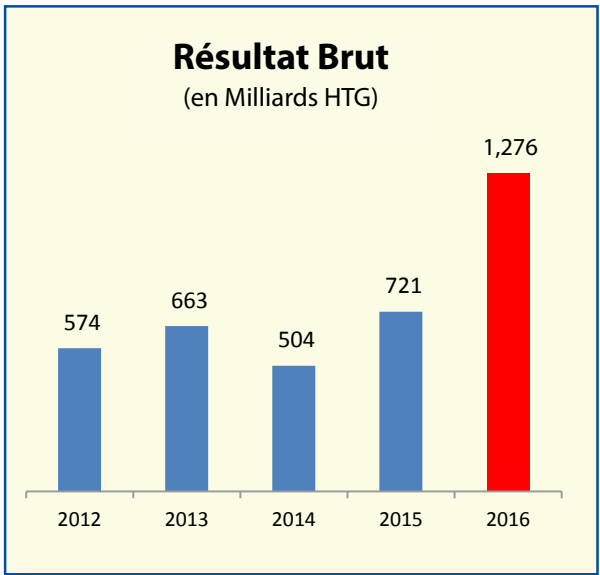
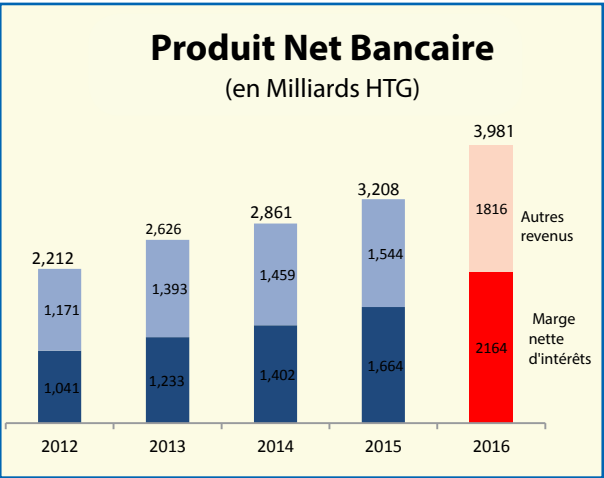
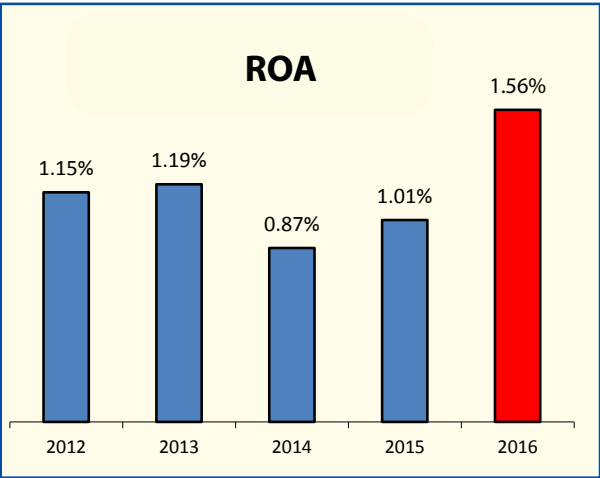
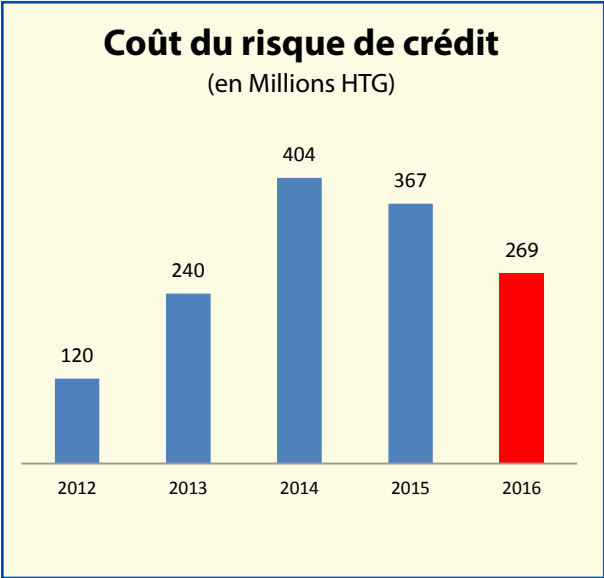
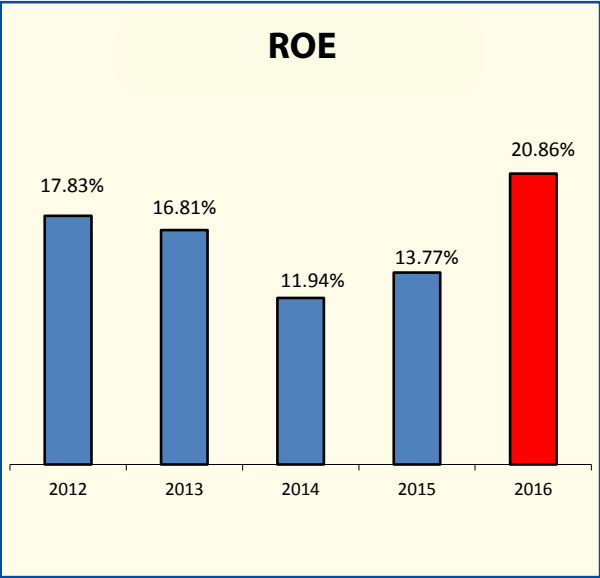
**KONT SOGEIZI
AN DOLA AMERIKEN**
kap pèmèt ou fè transaksyon
depo ak retrè.

Ak 10 dola ameriken sèlman
epi yon pyès idantite,
vin ouvri kont

SOGEIZI DOLA
jodi a menm.

iZi cash
SOGEBANK
4098 5401 0308 0243
01/16
COMPTE SOGEIZI \$\$\$\$\$

Sogelzi... pou lavi w pi fasil !





RAPPORT ANNUEL
2015 - 2016

Développement Institutionnel



Le produit Sogelzi gourdes a été lancé le 9 décembre 2015. Avec Sogelzi, la Sogebank montre la voie pour relever l'un des défis majeurs auquel fait face Haïti, celui d'élargir l'inclusion financière d'une plus grande partie de la population. Les habitants des zones géographiques reculées n'ont pas accès aux services bancaires offerts dans les succursales de banque traditionnelles en raison des coûts liés à de telles infrastructures. Avec Sogelzi, la Sogebank va au-delà de cette contrainte. Sogelzi est un compte d'épargne qui permet à ses détenteurs d'effectuer leurs transactions dans les succursales Sogebank, les ATM, les cabines de la Sogexpress et les Agents Autorisés. Le compte est accessible via Sogebanking et Sogemobile. Sogelzi revêt toutes les caractéristiques d'un compte express puisqu'à l'ouverture, le client reçoit un kit contenant le contrat de service, sa carte de débit IziCash, un code secret à quatre chiffres (PIN) et un registre pour reporter ses transactions. La technologie supportant la commercialisation du produit est novatrice. En effet le client valide les transactions effectuées grâce à son empreinte ou à son pin, permettant ainsi la sécurisation de ses transactions.



Pour promouvoir Sogelzi dans la région métropolitaine et la province, la Sogebank a investi dans une caravane mobile équipée d'ordinateurs et d'équipements informatiques pour offrir sur place le service d'ouverture de comptes Sogelzi. La première sortie de la Caravane Sogelzi a eu lieu le 12 mars 2016 sur la place du Canapé Vert. L'accueil des résidents de cette zone nous a encouragé à effectuer d'autres sorties commerciales, notamment à Limonade, dans la Plaine du Nord et sur le marché de Tabarre. Désormais, l'éloignement géographique ne constitue plus un frein à l'offre de services bancaires. Grâce à notre vision portée par une équipe engagée et s'appuyant sur une technologie avancée, la Sogebank rend désormais accessible le rêve pour notre pays de passer d'un taux de bancarisation de 20% à celui atteint par les pays de la Caraïbes (50%).



Au cours de l'exercice, 15 nouveaux distributeurs automatiques de billets ont été installés, élargissant le parc d'ATM à 95. Le réseau d'ATM Sogebank est le plus grand du marché haïtien. Cette année, 48% des transactions de retraits ont été effectuées via les ATM. La Sogebank maintient son leadership pour multiplier les canaux de distribution, offrant ainsi à sa clientèle le confort pour réaliser ses transactions aux heures les plus propices.

En avril, la Sogebank a fait installer des bornes Happy or Not dans trois succursales de la zone métropolitaine, afin de recueillir l'avis des clients sur la qualité du service reçu en succursale. Les données recueillies en fin de journée ont été immédiatement analysées afin d'agir au besoin. Cette initiative lancée pour évaluer la perception de nos clients va être renforcée au cours du prochain exercice par la conduite de sondages plus élaborés afin d'évaluer le niveau de satisfaction de nos

clients. L'élaboration de cet Indice de Satisfaction Client (CSI) sera le phare de notre orientation pour la fidélisation de notre clientèle, l'élargissement de notre offre commerciale et la conquête de nouvelles parts de marché.



Placer le client au centre de nos priorités, envisager les solutions qui puissent lui faciliter l'accès à ses comptes bancaires – telle a toujours été la préoccupation de la Sogebank. Cette préoccupation a guidé la réflexion de l'équipe de travail en charge de l'identification des valeurs ajoutées à apporter à notre gamme de produits cartes de débit. Au mois de septembre, toutes les actions et implémentations technologiques ont été finalisées de sorte que le client détenteur d'une carte de débit peut désormais effectuer ses paiements chez tous les commerçants affiliés à la Sogecarte. De son côté, le commerçant acceptant le paiement par carte de débit réduit les risques d'incidents de paiement et a accès au montant de la vente, sitôt la fiche de transaction négociée.

En ligne avec la vision du Groupe Sogebank d'être le groupe financier le plus solide, innovateur et leader dans l'offre de services de qualité à la communauté, certains changements ont été enclenchés au cours de l'année.



Afin de dynamiser le cadre décisionnel et de renforcer l'autonomie d'action au sein du Groupe, quatre Directions générales adjointes ont été créées dans les domaines du Crédit, du Commercial, des Finances et des Risques.

En vue d'améliorer les compétences de nos Collaborateurs, l'équipe de la Formation a travaillé avec la Direction Information et Technologie au lancement de la phase pilote d'une plate-forme de formation à distance appelée Soge-Learning. Pour accompagner le lancement du nouveau produit Sogelzi, des séances de formation se sont tenues au mois d'octobre 2015 pour environ 200 collaborateurs du réseau. Afin de faciliter l'accès au crédit de nos Collaborateurs, le montant maximal des prêts octroyés a été augmenté et les taux préférentiels des prêts à la consommation diminués.



Cette année, les 30 ans de la Sogebank ont donné lieu, à côté des activités de communication traditionnelles (Focus, Zoom et Mobilisation), à diverses activités commémoratives telles que : participation au tournoi bicolore de Sogebasket, tenue d'un mini championnat mixte de football inter-filiales, et Sogequiz – un concours où tous les Centres de Responsabilités se sont affrontés en vue de tester leurs connaissances sur l'historique, le fonctionnement, la structure et le rendement de la Sogebank en tant qu'entreprise financière sur le marché au cours des 30 ans dernières années. Afin d'améliorer les relations de travail et de communication interne, deux importants dispositifs ont été mis en place : l'enquête (à l'échelle du Groupe) intitulée « à l'écoute Des Collaborateurs » ainsi que le dispositif d'expression destiné à faciliter le dialogue social et renforcer les mécanismes de remontée des alertes sur les cas suspects, les suggestions et les doléances.



Consciente de l'évolution de la cybercriminalité au niveau mondial, la Sogebank a placé, cette année encore, la sécurité des systèmes d'Information au sommet de ses priorités. Plusieurs projets ont ainsi été menés pour protéger les actifs et les clients du Groupe. Des contrôles plus systématisés et des alertes automatiques ont été étendus à toutes les plateformes critiques. L'extension au site de secours de la reprise automatique de liaisons a permis d'augmenter la disponibilité des systèmes. Dorénavant, comme pour le site principal, un fournisseur de télécommunications défaillant est automatiquement suppléé par un autre. Deux nouveaux environnements de tests ont été créés. Le serveur du site de secours est aujourd'hui un vrai miroir de celui du site principal, réduisant le délai d'un retour à la normale en cas de désastre. La conformité aux différentes normes (nationales et internationales) a constitué aussi un chantier important. Le projet FATCA a ainsi été repris en cours d'année. De nouvelles interfaces entre les principaux systèmes (gestion des transactions bancaires, des transactions par carte de crédit, transactions en ligne et mobiles, etc...) ont été développées pour respecter les normes PCI-DSS à tous les niveaux. Enfin, deux projets majeurs ont été réalisés. Avec la mise à jour du logiciel de caisse, la Sogebank est passée aux dernières technologies en la matière, préparant ainsi la voie à de nouveaux services pour les clients. Le lancement de la carte à puce, une grande première nationale, fait du groupe Sogebank la seule institution financière à maîtriser les technologies EMV (Eurocard-Visa-Mastercard) en Haïti. Nos clients sont donc les seuls à bénéficier aujourd'hui du niveau de sécurité offert par les cartes à puce sur le marché.

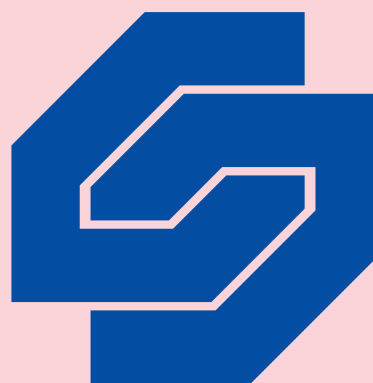
Pour fêter ses 30 ans, la Sogebank a organisé en parallèle un concours national de peinture et un tirage client. Afin de permettre à toutes les

provinces de pouvoir participer équitablement, cette opération – qui se déroule sur deux années fiscales – a été découpée en 3 zones : Nord, Sud, Ouest - Centre. Pour chaque zone, un tirage Clients et un concours de peinture sont effectués. Trente clients sont tirés au sort (tirage électronique) et bénéficient d'une prime. Pour le concours de peinture, les peintres de chaque zone réalisent une œuvre sur le thème « Sogebank toujou bo kote'w ». Les tableaux reçus sont ensuite évalués d'une part, par un jury composé de cinq personnes et présidé par Philippe Dodard, directeur de l'ENARTS (comptant pour 75% de l'appréciation finale) et, d'autre part par les votants sur notre page Sogebank / Facebook où les œuvres sont exposées (25% de l'évaluation finale). Les cinq meilleures peintures de chaque zone sont ensuite primées. Destiné à mettre en valeur le talent haïtien dans le domaine de la peinture, ce concours a soulevé beaucoup d'enthousiasme pour sa première étape dans le Nord : 75 peintures ont été reçues et 17,704 personnes ont réagi sur Facebook. Les trois étapes suivantes se dérouleront lors de l'année fiscale 2016-2017 avec la zone Sud, la Zone Centre – Ouest puis le concours national. Pour cette phase finale, les meilleures peintures de toutes les zones seront rassemblées, évaluées et classées, permettant ainsi la désignation du « Peintre national Sogebank ». De son côté, la finale du Tirage Client mettra en jeu un « super-cadeau ».

En matière de sponsoring, diverses actions ont eu lieu dans les domaines de l'éducation, de la culture et du sport.

Enfin, dans le domaine Etudes & Recherches, plusieurs études (de marché, concurrentielles, etc.) ont été menées afin de guider au mieux les décisions stratégiques du Groupe.





RAPPORT ANNUEL
2015 - 2016



Entités du Groupe Sogebank

<i>en milliers de gourdes</i>	2015	2016	Var.(%)
Profit Net	97,028	122,160	25.90%
ROA	1.5%	1.58%	5.33%
ROE	18.4%	20.11%	9.29%



Les membres de la Direction de la Sogebel
De gauche à droite :
Adrien Tassy, Mika P. Bruno, Daniel Martial, Hughes Gilbert

La Sogebel a réalisé une bonne année :

1. Le portefeuille net de crédit a augmenté de 500 millions de gourdes pour passer à 4.08 milliards (+13.98%). L'augmentation du portefeuille en gourdes a été de 28.51% alors que celui en dollars a baissé de 23.52%. Le taux des prêts improductifs a augmenté (4.37% contre 3.49% en 2015), provoquant un accroissement de 20% des provisions pour créances douteuses ;
2. Le volume des dépôts en gourdes est resté stable à 1.26 milliards de gourdes (+2.7%).
3. Le change a donné de bons résultats. Le volume de vente (+31.45%) et la marge de change (70 centimes en 2016 contre 46 centimes en 2015) ont été améliorés. Au final, le gain de change est de 24.87 millions de gourdes (+33.65%) ;
4. Les dépenses de fonctionnement ont dépassé le budget de 2.9 millions de gourdes, soit un écart marginal inférieur à 2% ;
5. La Sogebel a réalisé un profit brut de 168.9 millions de gourdes (+30.74%) ;
6. La Sogebel a libéré la première tranche de 50 millions de gourdes de l'augmentation du Capital Social – autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire de février 2016. Le Capital libéré est passé de 150 à 200 millions de gourdes. Suite à cette augmentation du capital social et après paiement des dividendes (76.5 millions de gourdes), l'avoir des actionnaires est passé de 580.3 millions à 635.1 millions de gourdes (+9.44%).



SOGEBEL

Une équipe qui s'engage!



**ECONOMISEZ AUJOURD'HUI
POUR VOS PROJETS FUTURS.**

<i>en milliers de gourdes</i>	2015	2016	Var.(%)
Profit Net	96,524	115,523	19.7%
ROA	10.5%	11.3%	8.0%
ROE	17.1%	18.8%	10.1%

Il y a vingt-cinq ans qu'est née l'idée audacieuse et novatrice d'introduire sur le marché haïtien une société d'émission de cartes de crédit. Cette idée s'est concrétisée par l'ouverture de la Sogecarte le 9 septembre 1991. Fidèle à son statut de pionnier, l'équipe de la Sogecarte ne ménage pas ses efforts pour demeurer le leader du plastique en Haïti et renouvelle son engagement à offrir à sa clientèle des produits innovateurs et à toujours garder une longueur d'avance. Depuis 25 ans, « Sogekat, se mèt kat la » !

Sur cette lignée, la Sogecarte a été la première institution de carte de crédit haïtienne à introduire la carte à puce sur le marché local, tant au niveau de l'émission des cartes que de leur acceptation sur les Points de Vente Electronique (POS). Cette prouesse technologique a exigé des ressources humaines entièrement dédiées au projet ainsi que de grands investissements en ressources matérielles. Malgré ces investissements importants, une conjoncture politique difficile et certains problèmes de communication, la Sogecarte a réalisé un profit brut d'environ 150 millions de gourdes. De manière plus détaillée, les principaux chiffres de l'institution ont évolué de la manière suivante:



*Les membres de la Direction de la Sogecarte
De gauche à droite :
Frantz Kerby, Fred Alix Viala, Chantal Jean-Julien,
Roland Guillaume, Grégory Gardère*

1. Les revenus d'intérêts bruts, bien qu'inférieurs aux prévisions, ont augmenté de 11.88% par rapport à 2015 ;
2. Les cotisations annuelles ont crû de 17.13% ;
3. Les commissions sur avances de fonds ont augmenté de plus de 20%, ainsi que les commissions brutes sur achats – malgré certains problèmes de communication ;
4. Les frais financiers ont plus que doublé, suite à un changement dans la politique de financement intra Groupe ;
5. La hausse des dépenses de provisions pour pertes sur prêts a été contenue à 9.86% ;
6. Les pertes pour transactions frauduleuses ont augmenté de manière non négligeable, confortant la décision d'accélérer la transition vers la carte à puce ;
7. De manière globale, les frais généraux ont crû d'environ 16% ;
8. Les fortes variations du taux de change ont favorisé l'augmentation des gains de change ;
9. Le portefeuille de cartes de crédit brut géré pour compte de la Sogebank a crû globalement de 29%.

Avec son slogan, « Toujours une longueur d'Avance », la Sogecarte a lancé au mois de mai 2016 la transition de ses cartes de crédit et de ses Points de Ventes électroniques (POS) vers la technologie de la carte à puce.

Ces cartes utilisent une micro puce intégrée pour chiffrer les données, ce qui rend plus difficile pour les utilisateurs non autorisés l'accès et la copie de ces dernières. Cette technologie éprouvée et largement utilisée dans le monde entier est en train de devenir la nouvelle norme en matière d'amélioration de la sécurité. La migration se faisant de façon progressive, les cartes de crédit Sogecarte incluent encore la bande magnétique à l'endos,

afin de pouvoir l'utiliser chez les commerçants non encore équipés de terminaux avec lecteur de carte à puce. Au cours des prochaines années, tous les terminaux de point de vente et les guichets automatiques adopteront la technologie de la carte à puce. Ceci devrait assurer une réduction substantielle des fraudes et une meilleure protection lors des contestations.

Sur le plan commercial, les réalisations de l'année ont été les suivantes :

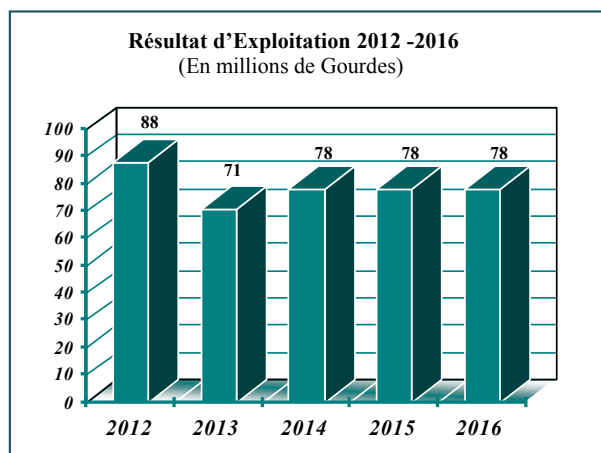
1. Depuis l'exercice dernier, la Sogecarte a modernisé son programme de Fidélisation MakéPoint, en passant au Ca\$hback Maképoint. Plus de 15 millions de gourdes de ristournes Ca\$hback Maképoints ont été crédités aux comptes de nos clients cette année ;



2. De nouveaux espaces pour le Service à la Clientèle ont été ajoutés dans les succursales Sogebank de Turgeau et de Tabarre. Ces espaces s'ajoutent à ceux des succursales Sogebank de la rue Pavée, de la rue Louverture et de la rue Faubert ;
3. Les clients de la Sogecarte peuvent effectuer leurs paiements et leurs dépôts commerçants dans toutes les succursales de la Sogebank et de la Sogebel ;
4. Plus de 20 millions de Miles AAdvantage ont été crédités aux comptes des détenteurs de la carte « Sogebank Gold American AAdvantage ».

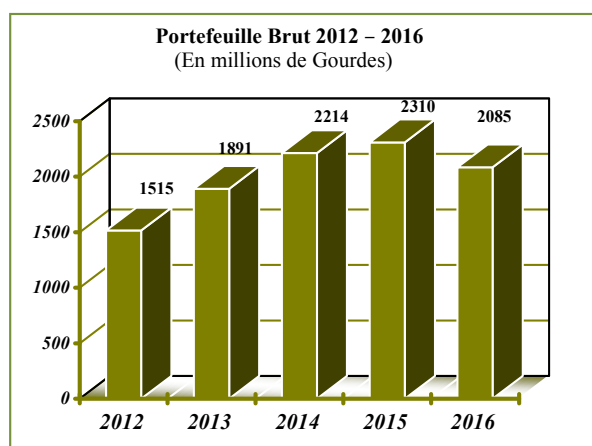


La conjoncture difficile et incertaine du pays a affecté particulièrement le secteur des véhicules particuliers, impactant négativement les chiffres de la Sogefac.



La Sogefac a réalisé un profit opérationnel de 78 millions de gourdes avant impôt, inférieur au budget (110 millions). Cependant, ce résultat est comparable à celui de l'année précédente et représente une bonne performance compte tenu d'un environnement économique déprimé et d'une compétition de plus en plus acerbé.

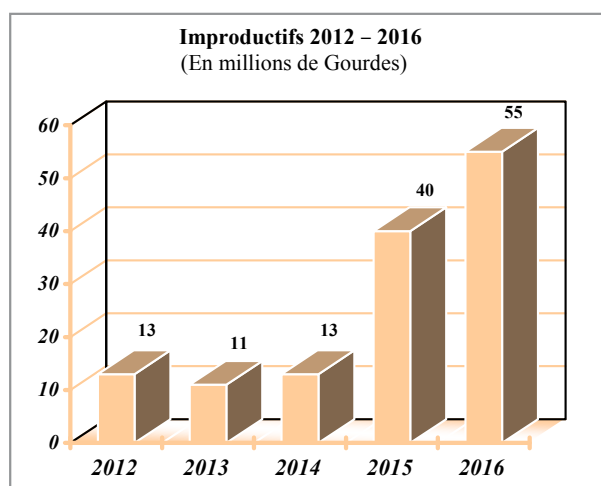
Avec 2.1 milliards de gourdes, le portefeuille de crédit, en baisse de 14% par rapport à 2015, a été inférieur aux prévisions (2.5 milliards). Cette baisse, constatée à partir du mois d'avril 2016, provient essentiellement du ralentissement de la vie économique – qui a affecté plusieurs secteurs commerciaux et industriels tels que la location de véhicules, la distribution d'eau potable, les bâtiments et travaux publics (BTP) et la consommation des particuliers. Cette dernière a particulièrement subi la détérioration accélérée de la gourde. Le montant des prêts décaissés au cours de l'année pour tous les secteurs



De gauche à droite :
Nobert Joseph, Jan de Delva,
Glaé Bontemps.

dans les différentes monnaies est supérieur à 800 millions de gourdes. Malgré ces difficultés, le taux d'improductifs (2.63%) reste faible comparativement au secteur. Les prêts improductifs se sont établis à 55 millions. Les radiations des créances jugées irrécouvrables et provisionnées à 100% représentent 33% des improductifs.

Le Retour sur Actifs (ROA) a atteint 3.1% (contre 2.6% en 2015). Le Retour sur Investissement (ROE) s'est établi à 15.7%, équivalent à celui de l'année précédente (15.8%).



	2015	2016	Var. (%)
Portefeuille Actif (milliers de gourdes)	989,079	1,505,062	52.2%
Nombre de Clients (FDR)	10,157	8,193	-19.3%
Nombre de Clients (Agricole)	10,542	9,238	-12.4%
Nombre de Clients (Consommation)	13,551	16,559	22.2%
Prêt Moyen (FDR, gourdes)	44,120	98,498	123.2%
Prêt Moyen (Agricole, gourdes)	29,262	34,225	17.0%
Pret Moyen (Consommation, gourdes)	17,155	67,828	295.4%
Arriérés (> 1 jour)	11.48%	8.91%	
Délinquents (> 30 jours)	8.82%	5.69%	
Improductifs (90 jours)	4.65%	3.27%	
Taux de Remboursement	88.52%	91.09%	
Nombre de Points de Vente	23	23	0.0%
Nombre de Prêts Décaissés	58,319	48,065	-17.6%
Montant des Prêts Décaissés (milliers de gourdes)	1,864,934	2,301,904	23.4%
Profit net (milliers de gourdes)	-8,438	11,220	
Rendement de l'Actif géré (ROA)	-0.70%	0.70%	
Rendement de l'Avoir des Actionnaires (ROE)	-7.60%	9.60%	
Efficiency (Coûts d'Opération / Portefeuille Moyen)	40.9%	40.1%	

L'année n'a pas été aussi dramatique pour la Sogesol qu'escompté, malgré l'influence négative des crises politiques successives et des effets néfastes de la sécheresse sévère ayant affecté la production agricole au cours des années 2014 et 2015. L'ampleur de la sécheresse a entraîné des pertes importantes au niveau de notre portefeuille agricole. Toutefois, les mesures de redressement, de croissance de portefeuille et de retour à la rentabilité adoptées depuis 2014, ont permis d'en mitiger les effets, portant des fruits visibles au cours du 2e semestre de l'exercice.

Notre portefeuille a connu des fluctuations pendant l'année. Au cours du 2e semestre, la croissance a été très forte pour terminer l'année à 1.5 milliards de gourdes, soit une croissance nette très importante de 516 millions sur l'exercice (+52%). Cette performance est d'autant plus remarquable que, sur la même période, notre principale concurrente a enregistré une variation nette de portefeuille de seulement 240 millions (+17%).

En raison des risques liés à ce secteur, nous avons choisi de limiter le poids de l'agriculture dans notre portefeuille à environ 316 millions de gourdes, soit 21% du portefeuille total (contre 31% au 30 septembre 2015), bien que la demande

dans ce domaine soit en forte croissance. Pour améliorer la qualité de notre portefeuille, nous avons volontairement « sacrifié » certains segments de portefeuille plus risqués, ce qui a contribué à la baisse du nombre de clients. Nos décaissements en nombre de clients ont donc diminué, au profit de l'augmentation du volume et de la taille moyenne de ces décaissements. L'intensification des recouvrements a permis d'infléchir la tendance à la hausse du PAR et des provisions pour créances douteuses.

La Sogesol est revenue à un niveau de rentabilité mensuelle en mars et a commencé à générer des profits mensuels en croissance



progressive à partir de cette date. Au 30 septembre 2016, le profit après taxes a été de 11.2 millions de gourdes (contre une perte de 8.4 millions en 2015). Ceci a généré pour l'année 2016 un rendement d'actif moyen (ROA) de 0.7% et un rendement des fonds propres moyens (ROE) de 9.6%.

Faisant suite à une année de très forte croissance et de productivité accrue, l'année fiscale 2016-2017 sera une année de consolidation des acquis et de maintien du portefeuille. Nous prévoyons d'améliorer notre rentabilité, avec un profit opérationnel de 42 millions de gourdes et un profit net d'impôt de 29 millions de gourdes.



Le poids du portefeuille agricole sera contenu à 22% du portefeuille total. Sa recomposition continuera pour diminuer le poids du segment de la production au profit de l'élevage et de la transformation. Le portefeuille traditionnel connaîtra une bonne croissance, grâce à une



Devant, de gauche à droite :

*Daphné Louissaint, Sandrine Romain Cardozo,
Marie Louce Henry, Rachel Garoute, Laura Georges*

Derrière, de gauche à droite :

Sherley Germain, Evans Baptiste, Faude Joseph, Rocheny Sifrain

attention continue donnée à nos produits de fonds de roulement, d'amélioration du logement et de consommation. Malgré un certain niveau de volatilité anticipé au niveau de la qualité de notre portefeuille, nous prévoyons un niveau de PAR en moyenne inférieur à celui de 2015-2016, donc un niveau de dotations à la provision pour créances douteuses en amélioration. Le travail de fond sera continu au niveau des départements du Réseau et du Recouvrement pour à la fois prévenir les retards par l'application stricte de nos procédures et faire preuve d'une réactivité quasi immédiate en cas de retard.



La Sogexpress a connu une très bonne année, réalisant un profit avant impôt de 80.5 millions de gourdes (contre 13.5 millions de gourdes en 2015). Ce résultat est plus élevé de 37% que les prévisions budgétaires. Les revenus Western Union constituent la rubrique la plus importante des revenus de la Sogexpress, particulièrement ceux reçus de l'étranger – qui représentent plus de 75% des revenus totaux. Les revenus Western Union ont augmenté de 26.1%. Les autres produits de la Sogexpress sont également en hausse (+14.3%). En parallèle, les efforts consentis ces dernières années pour maîtriser les dépenses de l'institution ont permis de contenir leur hausse à seulement 5%, malgré la forte dépréciation du taux de change. Les initiatives commerciales et la poursuite de l'expansion agressive du réseau de sous-agents ont permis d'augmenter de 8.53% le nombre total de transferts payés reçus de la diaspora et de 5.18% les transferts expédiés vers l'étranger. Par contre, le nombre de transactions inter-régionales a sensiblement baissé (-30%), en raison de l'apparition de nouveaux acteurs ayant introduit des moyens alternatifs de transfert sur le marché local.

Avec un volume annuel de 1.72 milliards de dollars américains (source : BRH), la croissance des transferts reçus de la diaspora (+7.3%) a été inférieure à celle de l'année précédente (+11.06%). Les transferts expédiés ont atteint 239.2 millions de dollars américains, en hausse de 7.8% (contre -0.3% pour 2015). Cette augmentation significative est due principalement à l'essor migratoire d'Haïtiens vers le Brésil et le Chili. Cette année encore, la



Devant, de gauche à droite :

Jean Bertrand Casimir, Soraya Millet, Dominique Policard, Franck Lanoix, John Grégor Bourciquot, Jean Ronald Eliacin, Régine Duval

Derrière, de gauche à droite :

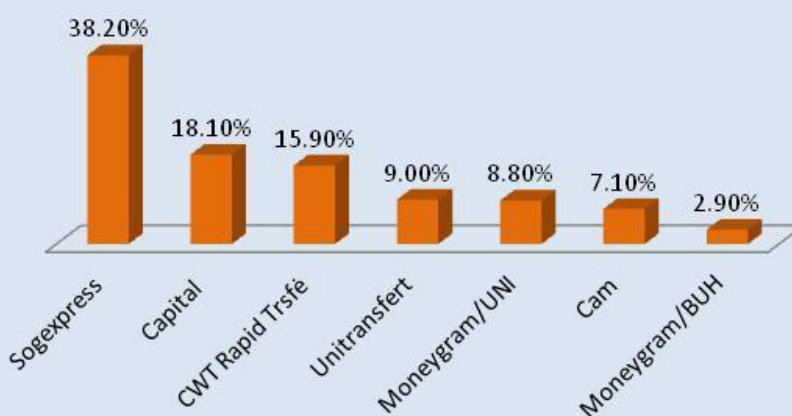
Ginon Dalember, Nixon Charles, Wooll's Polo, Kesmyr Jean-François, Pierre Mary Poisson, Philippe Plantin

Sogexpress conserve sa position de leader avec 26.8% de parts de marché, pour un volume total de 461 millions de dollars de transferts payés (-2% par rapport à 2015). Il en est de même pour le segment des transferts expédiés sur lequel elle garde une confortable longueur d'avance avec 38.2% de parts de marché (-0.4% par rapport à 2015), pour un volume total de 91.5 millions de dollars.

Afin de poursuivre l'amélioration de la rentabilité, les actions stratégiques ont consisté essentiellement à renforcer la gestion financière de l'institution et à optimiser sa performance commerciale. Au niveau du back office plusieurs changements sont intervenus : remaniement de la structure organisationnelle, déploiement d'une nouvelle version du logiciel de caisse Data Express et automatisation de plusieurs process. Ceci a facilité la mise en place de mécanismes de suivi et de contrôle permettant une gestion plus efficace

Parts de marché transferts expédiés - 2015-2016

Source : BRH



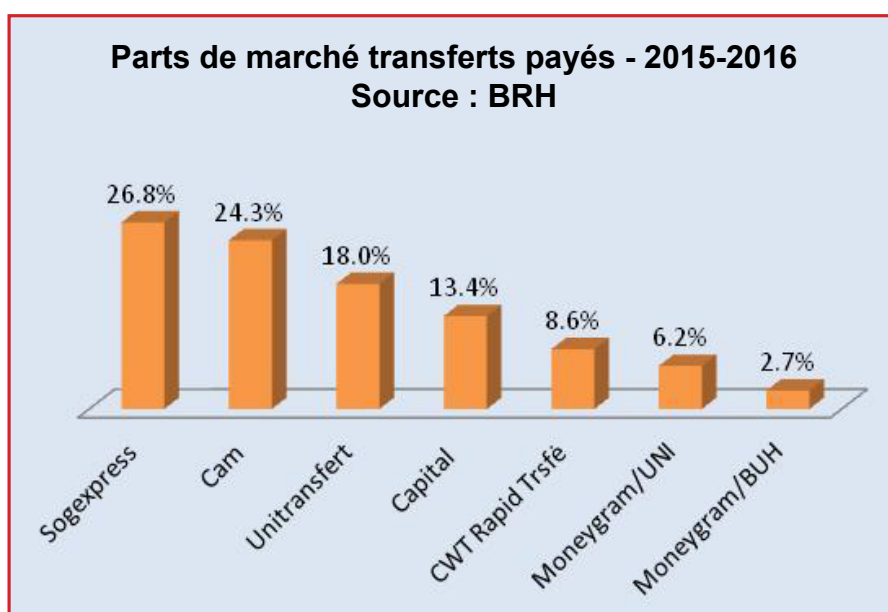
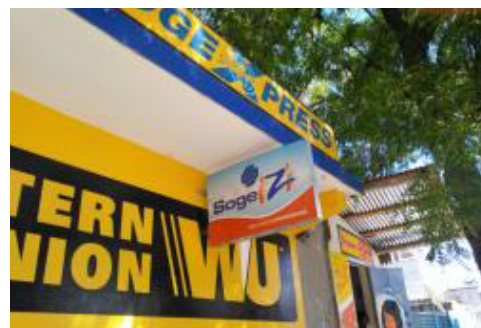


de la trésorerie, plus particulièrement au niveau de la gestion des limites d'encaisse des différents points de vente du réseau. Pour optimiser l'agilité commerciale, un système informatisé de monitoring journalier de la performance du réseau a été mis en place, pour :

1. Identifier et résoudre à temps tout dysfonctionnement entravant la bonne marche du service Western Union, grâce à un système d'alerte ;
2. Analyser, enquêter et identifier tout autre problème afin de mieux orienter les décisions commerciales ;
3. Améliorer l'efficacité sur le terrain et favoriser l'expansion du réseau de sous-agents.

S'inscrivant dans la vision du Groupe Sogebank, le nouveau compte Sogelzi est disponible dans l'ensemble du réseau de Centres de Service de la Sogexpress. La clientèle ciblée y bénéficie d'un service sécurisé, disponible 7 jours sur 7 avec horaire prolongé, pour effectuer ses transactions de dépôt et/ou de retrait.

Sur le plan de la communication interne, une revue institutionnelle, « Flash Express », a été lancée grâce à la contribution des collaborateurs du marketing. Retraçant les principales activités de l'institution, elle vise à renforcer l'esprit d'appartenance et la performance.



SOGE ASSURANCE

La baisse du niveau de demande rend la concurrence de plus en plus ardue dans le secteur de l'assurance.

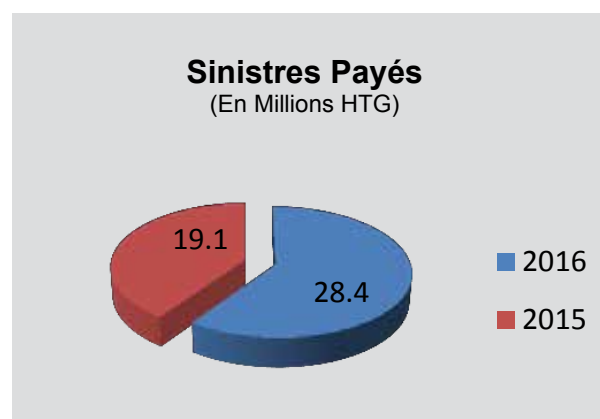
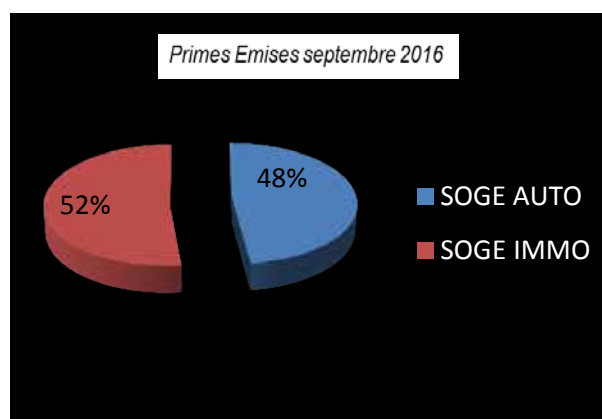
Soge Assurance s'appuie sur sa maturité, sa pérennité, ainsi que la solidité du Groupe Sogebank pour s'y tailler une place de choix. A cet effet, des dispositions ont été prises au cours de l'année : complétion des directions stratégiques, recrutement de professionnels avisés, solidification des relations avec les agents d'assurance, montage du plan Branding Soge Assurance sans oublier l'utilisation d'un système opérationnel performant pour la gestion des risques.

Dans sa mission d'acheteur de risques et de garant de la prise en charge de tout choc financier négatif pour ses assurés, la Soge Assurance a réalisé un profit malgré l'impact de la crise économique. Elle a émis 111.6 millions de gourdes de primes sur l'année (contre 97.9 millions en 2015) et a payé 28.4 millions de gourdes de sinistres, dont 100% dans la ligne auto. La très forte concurrence a fait chuter le taux de façon brutale jusqu'à 3% en assurance automobile, alors que les coûts de réparation augmentent exponentiellement. Le climat d'insécurité a influencé significativement les déclarations de sinistres au cours de l'année (cas

en milliers de gourdes	2016	2015
Profit Net	7,392	
ROE	24.80%	-15.10%
ROA	5.12%	-3.10%
Loss Ratio	44.76%	36.90%
Expense Ratio	41.74%	37.80%
Combined Ratio	86.50%	74.70%

de pare-brise, vol de véhicules, inflation au niveau des prix des pièces de rechanges des véhicules en réparations, etc.).

Pour assurer sa stratégie de croissance, la Soge Assurance mise sur une agressivité accrue dans la commercialisation d'autres produits d'assurance innovateurs qui seront offerts dans le réseau. La Soge Assurance proposera de nouvelles couvertures traditionnelles et lancera de nouveaux produits innovateurs (SOGE CONSTRUCTION, SOGE MARINE, SOGE VIE, etc.). Grâce à une maîtrise des coûts techniques comme les cessions en réassurance, une bonne tarification et une divulgation à travers l'effet du Branding, la rentabilité sera améliorée.



Fidèle à sa mission de promouvoir la philanthropie au sein du Secteur Privé Haïtien, la Fondation Sogebank a multiplié ses interventions au sein de la communauté. La mobilisation des différentes ressources financières, matérielles et humaines a permis de concrétiser certaines initiatives qui répondaient à des besoins réels ; elle exprime une véritable volonté de servir l'intérêt collectif. Dans le cadre de sa nouvelle stratégie, l'action de la Fondation Sogebank s'est axée principalement sur l'éducation, la santé et l'environnement. Elle s'est également étendue à d'autres secteurs comme la culture, l'assistance sociale, etc.

Convaincue de l'importance de l'éducation pour l'avancement de notre société, la Fondation Sogebank s'est engagée davantage dans ce domaine. Parmi d'autres, les projets suivants ont bénéficié de son support :

1. Université Notre Dame d'Haïti : contribution de 70,000.00 dollars pour la création du programme de formation post-gradué en administration des affaires ou MBA (Master of Business Administration) ;
2. Fonds de Parrainage National : subvention de 250,000.00 gourdes pour la scolarisation de 50 enfants défavorisés ;
3. Groupe Excellence Plus : subvention de 15,000.00 dollars pour le programme de prise en charge des lauréats nationaux ;
4. Collège Catts Pressoir : Contribution de 3,000.00 dollars pour le remplacement de la station sismologique ;
5. Subvention de 20,000.00 dollars à des universitaires pour le financement de stages et bourses d'études à l'étranger ;
6. Projet Groupe Sogebank toujou bo kote etidyan : subvention de 1.7 millions de gourdes pour des bourses d'excellence et des couvertures d'assurance pour 30 étudiants des facultés et écoles supérieures de la capitale.

Dans le secteur de la santé, les institutions suivantes ont reçu le support financier de la Fondation Sogebank :

1. Fondation Haïtienne de la Santé et de l'Education (FHASE) : don de 350,000.00 gourdes pour l'Hôpital de la Communauté Haïtienne ;
2. Hôpital Bernard Mevs : contribution de 5,000.00 dollars au projet d'aménagement de 3 salles d'opération et du département de stérilisation ;

3. Fondation Haïtienne de Diabète et de Maladies Cardiovasculaires (FHADIMAC) : subvention de 150,000.00 gourdes pour le financement des activités de sensibilisation organisées à l'occasion de la Journée Mondiale du Diabète.

Dans le domaine de l'environnement, la Fondation Sogebank a contribué, à hauteur de 20,000 dollars, à la réalisation de la deuxième édition de «Konbit Rebwasman ». Ce concours, organisé par Total Haïti S.A. récompense les meilleurs projets de reforestation et informe sur les actions entreprises pour le reboisement en Haïti.

L'intérêt accordé à la culture et au domaine de l'assistance Sociale s'est manifesté par le soutien apporté aux projets ci-dessous :

1. Eglise Episcopale d'Haïti : don de 150,000.00 dollars pour l'acquisition d'un terrain à Santo dans le cadre du projet de reconstruction du Centre St Vincent ;
2. Arnold Antonin : support de 3,000.00 dollars pour la réalisation d'un film sur la vie et l'œuvre de René Depestre ;
3. Fondation Odette Roy Fombrun (FORF) : don de 3,000.00 dollars à l'occasion de la sortie de nouveaux recueils du projet « Chansons d'Haïti » ;
4. Alliance Française de Jacmel : contribution de 2,200.00 dollars au projet de réhabilitation et de modernisation de la bibliothèque de Jacmel ;
5. Fédération Haïtienne de Volley Ball: subvention de 317,500.00 gourdes pour la réalisation d'un tournoi en Haïti, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde qui se jouera en Italie et en Bulgarie.



De gauche à droite:

Luc Maiche (Total Haïti), Claude Pierre-Louis, Dr. Michel Théard.



**FONDATION
SOGEBANK**

« **KONBIT REBWAZMAN** » est une occasion de plus pour le Groupe Sogebank d'encourager ceux qui sont engagés dans des projets de reforestation et de montrer sa volonté de combattre le déboisement pour le bien-être de la population haïtienne et pour l'avenir de notre planète.

La **FONDATION SOGEBANK**, bras social du Groupe Sogebank, reste au service de la communauté afin de contribuer à l'avancement de notre société à travers des projets liés à :

- L'Éducation
- La Santé
- L'Environnement
- L'Art et la Culture
- Le Sport
- L'Assistance sociale



Don d'ordinateurs au
Collège des Jeunes Filles



Inauguration du Marché
Savanne Pistache



100^{ème} Anniversaire de
Pensionnaire Pavillon de l'Âge d'Or



Boursiers de la Fondation Sogebank
Groupe Excellence Plus

Fondation Sogebank, symbole de l'engagement social du Groupe Sogebank.



RAPPORT ANNUEL
2015 - 2016



Etats Financiers Consolidés

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
(SOGEBANK)

États Financiers Consolidés

30 septembre 2016

(Rapport des vérificateurs indépendants ci-joint)

Rapport des vérificateurs indépendants

Au Conseil d'Administration
Société Générale Haïtienne de Banque, S.A.:
(SOGEBANK)

Nous avons vérifié les états financiers consolidés ci-joints de Société Générale Haïtienne de Banque, S.A. (SOGEBANK) et de ses filiales (Groupe SOGEBANK), comprenant le bilan consolidé au 30 septembre 2016 et les états consolidés des résultats, des résultats étendus, de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que le sommaire des principales conventions comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction vis-à-vis des états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la fidélité de ces états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité inclut: la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne pertinent à la préparation et à la présentation fiable d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, imputables à des fraudes ou erreurs; le choix et l'application de principes comptables appropriés; et la détermination d'estimations comptables vraisemblables dans les circonstances.

Responsabilité des Vérificateurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux normes de déontologie en vigueur et que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers.

Une vérification implique la mise en œuvre de procédures en vue d'obtenir des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information présentés dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des vérificateurs, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des inexactitudes importantes imputables à des fraudes ou erreurs. En procédant à l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération la structure de contrôle interne pertinente à la préparation et à la présentation fiable d'états financiers afin d'utiliser des procédés de vérification appropriés dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Banque. Une vérification comprend également l'appréciation du caractère approprié des principes comptables utilisés et la vraisemblance des estimations comptables faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.



Au Conseil d'Administration

Page 2

Nous estimons que les éléments probants obtenus sont suffisants et appropriés pour supporter notre opinion.

Opinion

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière consolidée de SOGEBANK et de ses filiales au 30 septembre 2016 ainsi que leur performance financière consolidée et leurs flux consolidés de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière.

René-René Cabré d'Experts-Comptables

Port-au-Prince, le 9 décembre 2016

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
Bilans Consolidés
30 septembre 2016 et 2015
(Exprimés en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	2016	2015
ACTIF			
LIQUIDITÉS	5 G	29,179,406	22,836,741
BONS BRH, NET	6	448,972	-
OBLIGATIONS DU TRÉSOR, NET	6	1,025,559	1,343,801
PLACEMENTS À L'ÉTRANGER	7	10,743,594	7,219,419
PLACEMENTS LOCAUX	8	251,370	205,102
TITRES DE PARTICIPATION	9	130,853	130,853
PRÊTS	10	25,085,884	22,401,102
Provision pour pertes sur prêts		(1,022,916)	(897,440)
		24,062,968	21,503,662
IMMOBILISATIONS, NET	11	2,982,365	2,980,200
AUTRES			
Biens immobiliers hors exploitation	12	682,378	542,233
Achalandage	13	516,156	516,156
Autres éléments d'actif	14	1,467,795	2,188,509
Acceptations et lettres de crédit		475,262	233,022
		3,141,591	3,479,920
	G	71,966,678	59,699,698
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES			
DÉPÔTS	15	57,252,139	46,559,830
AUTRES			
Obligations à terme	16	34,436	32,183
Emprunts – institutions financières	17	3,521,949	3,087,429
Autres éléments de passif	18	3,815,457	3,900,051
Engagements - acceptations et lettres de crédit		475,262	233,022
		7,847,104	7,252,685
DETTES SUBORDONNÉES	19	1,154,153	1,084,740
TOTAL DU PASSIF		66,253,396	54,897,255
AVOIR DES ACTIONNAIRES:			
Capital-actions libéré	20	1,330,595	1,325,000
Surplus d'apport		116,358	88,940
Bénéfices non répartis		2,023,007	1,529,535
Réserves		1,839,393	1,487,148
Avoir des actionnaires de SOGEBANK		5,309,353	4,430,623
Participation minoritaire	21	403,929	371,820
		5,713,282	4,802,443
	G	71,966,678	59,699,698

Voir les notes aux états financiers consolidés

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

États Consolidés des Résultats

Exercices terminés les 30 septembre 2016 et 2015

(Exprimés en milliers de Gourdes haïtiennes,

à l'exception du résultat net par action)

	Notes	2016	2015
REVENUS D'INTÉRÊTS			
Prêts	G	3,655,700	2,769,889
Bons BRH, placements et autres		<u>393,972</u>	<u>303,523</u>
		4,049,672	3,073,412
FRAIS D'INTÉRÊTS			
Dépôts		515,265	220,062
Dettes subordonnées, obligations et autres		<u>152,144</u>	<u>102,558</u>
		667,409	322,620
REVENU NET D'INTÉRÊTS			
Provision pour pertes sur prêts	10	<u>(280,800)</u>	<u>(377,094)</u>
		3,101,463	2,373,698
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)			
Commissions		2,063,632	1,720,997
Gain de change		559,476	456,014
Frais d'opérations		(435,293)	(363,324)
Autres, net		<u>28,763</u>	<u>32,174</u>
		2,216,578	1,845,861
REVENU NET D'INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS			
		5,318,041	4,219,559
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Salaires et autres prestations de personnel	22	1,924,998	1,702,186
Frais de locaux, matériel et mobilier		577,288	552,552
Amortissement	11	323,260	287,887
Autres dépenses de fonctionnement		<u>1,030,314</u>	<u>839,115</u>
		3,855,860	3,381,740
Don à la Fondation Sogebank		<u>30,000</u>	<u>18,000</u>
		3,885,860	3,399,740
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU			
		1,432,181	819,819
IMPÔTS SUR LE REVENU - COURANTS			
	23	353,180	210,462
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE			
		1,079,001	609,357
Résultat net attribuable aux actionnaires de SOGEBANK			
		1,010,104	560,680
Résultat net attribuable aux minoritaires		<u>68,897</u>	<u>48,677</u>
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	G	1,079,001	609,357
Résultat net par action équivalente de capital libéré			
	G	3,806	2,221

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
États Consolidés des Résultats Étendus
Exercices terminés les 30 septembre 2016 et 2015
(Exprimés en milliers de Gourdes haïtiennes
à l'exception du résultat étendu par action)

	Notes	2016	2015
Résultat net attribuable aux actionnaires de SOGEBANK	G	1,010,104	560,680
Résultat net attribuable aux minoritaires		<u>68,897</u>	<u>48,677</u>
Résultat net de l'exercice		1,079,001	609,357
<i>Éléments du résultat étendu:</i>			
Excédent de réévaluation des terrains et immeubles	23	7,781	372,891
Plus-value non réalisée sur le placement en titres à l'étranger détenu pour revente	23	70,136	45,656
Effet de change sur le placement en titres à l'étranger détenu pour revente	23	8,759	35,797
Effet des impôts sur le revenu relatifs aux éléments du résultat étendu	23	(26,791)	(144,994)
<i>Total des éléments du résultat étendu, net d'impôts</i>	23	59,885	309,350
RÉSULTAT ÉTENDU DE L'EXERCICE		1,138,886	918,707
Résultat étendu de l'exercice attribuable aux actionnaires de SOGEBANK		1,069,989	835,715
Résultat étendu attribuable aux minoritaires		<u>68,897</u>	<u>82,992</u>
RÉSULTAT ÉTENDU DE L'EXERCICE	G	1,138,886	918,707
Résultat étendu de l'exercice par action équivalente de capital libéré	G	4,032	3,336

Voir les notes aux états financiers consolidés

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires
Exercice terminé le 30 septembre 2015
(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	Capital-actions libéré	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve générale pour pertes sur prêts	Réserves					Participation minoritaire	Total
							Réserve de réévaluation-terrains et immeubles	Réserve sur placement	Réserve-biens immobiliers		Total réserves		
									hors exploitation				
Solde au 30 septembre 2014													
Résultat net de l'exercice													
Autres éléments du résultat étendu:													
Plus-value non réalisée sur le placement en titres à l'étranger détenu pour revente, net d'impôts	23	-	-	-	-	-	-	31,503	-	31,503	-	-	31,503
Effet de change sur le placement en titres à l'étranger détenu pour revente, net d'impôts	23	-	-	-	-	-	-	24,700	-	24,700	-	-	24,700
Virement à la réserve légale		-	-	(100,556)	100,556	-	-	-	-	100,556	-	-	-
Virement à la réserve générale pour pertes sur prêts		-	-	(60,740)	-	60,740	-	-	-	60,740	-	-	-
Virement de la réserve de réévaluation-terrains et immeubles		-	-	20,258	-	-	(20,258)	-	-	(20,258)	-	-	-
Réévaluation de l'exercice-terrains et immeubles	23	-	-	-	-	-	218,832	-	-	218,832	34,315	-	253,147
Virement à la réserve de biens immobiliers hors exploitation		-	-	(50,703)	-	-	-	-	50,703	-	-	-	-
Total		-	-	368,939	100,556	60,740	198,574	56,203	50,703	466,776	82,992	-	918,707
Transactions avec les actionnaires:													
Dividendes en actions-Sogebank		125,000	-	(100,000)	(25,000)	-	-	-	-	(25,000)	-	-	-
Virement – réserve légale aux bénéfices non répartis (dividendes actions-Sogecarte et Sogefac)		-	-	115,000	(115,000)	-	-	-	-	(115,000)	-	-	-
Dividendes en espèces		-	-	(173,374)	-	-	-	-	-	-	(24,525)	-	(197,899)
Total		125,000	-	(158,374)	(140,000)	-	-	-	-	(140,000)	(24,525)	-	(197,899)
Solde au 30 septembre 2015													
G 1,325,000 88,940 1,529,535 413,421 332,813 506,023 184,188 50,703 1,487,148 371,820 4,802,443													
Voir les notes aux états financiers consolidés													

Voir les notes aux états financiers consolidés

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires
Exercice terminé le 30 septembre 2016
(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	Capital-actions libéré	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve générale pour pertes sur prêts	Réserves				Participation minoritaire	Total
							Réserve de réévaluation-terrains et immeubles	Réserve pour prêts	Réserve sur placement	Réserve-biens immobiliers hors exploitation		
Solde au 30 septembre 2015		G 1,325,000	88,940	1,529,535	413,421	332,813	506,023	184,188	50,703	1,487,148	371,820	4,802,443
Résultat net de l'exercice		-	-	1,010,104	-	-	-	-	-	-	68,897	1,079,001
<i>Autres éléments du résultat étendu:</i>												
Plus-value non réalisée sur le placement en titres												
à l'étranger détenu pour revente, net d'impôts	23	-	-	-	-	-	-	48,395	-	48,395	-	48,395
Effet de change sur le placement en titres à l'étranger détenu pour revente, net d'impôts	23	-	-	-	-	-	-	6,044	-	6,044	-	6,044
Virement à la réserve légale		-	-	(166,905)	166,905	-	-	-	-	166,905	-	-
Virement à la réserve générale pour pertes sur prêts et immeubles		-	-	(56,061)	-	56,061	-	-	-	56,061	-	-
Virement de la réserve de réévaluation-terrains et immeubles		-	-	4,591	-	-	(4,591)	-	-	(4,591)	-	-
Ajustement de l'exercice – réserve réévaluation	23	-	-	-	-	-	5,446	-	-	5,446	-	5,446
Virement à la réserve de biens immobiliers hors exploitation		-	-	(85,360)	-	-	-	-	-	85,360	-	-
Total		-	-	706,369	166,905	56,061	855	54,439	85,360	363,620	68,897	1,138,886
Transactions avec les actionnaires:												
Ventes d'actions		5,595	27,418	-	-	-	-	-	-	-	-	33,013
Virement – réserve légale aux bénéfices non répartis (dividendes actions-Sogebel)		-	-	11,375	(11,375)	-	-	-	-	(11,375)	-	-
Dividendes en espèces		-	-	(224,272)	-	-	-	-	-	-	(36,788)	(261,060)
Total		5,595	27,418	(212,897)	(11,375)	-	-	-	(11,375)	(36,788)	(36,788)	(228,047)
Solde au 30 septembre 2016		G 1,330,595	116,358	2,023,007	568,951	388,874	506,878	238,627	136,063	1,839,393	403,929	5,713,282

Voir les notes aux états financiers consolidés

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
États Consolidés des Flux de Trésorerie
Exercices terminés les 30 septembre 2016 et 2015
(Exprimés en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	2016	2015
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice	G	1,079,001	609,357
<i>Éléments de conciliation du résultat net aux liquidités résultant des activités d'exploitation:</i>			
Provision pour pertes sur prêts	10	280,800	377,094
Amortissement des immobilisations	11	323,260	287,887
Effet de change et plus-value sur placements à l'étranger		54,439	56,203
Effet de change de réévaluation de la provision pour pertes sur prêts en dollars US	10	75,677	46,064
Perte sur dispositions d'immobilisations		26,475	23,377
Gains, net sur les biens immobiliers hors exploitation	12	(17,104)	(35,060)
Produits sur ventes de biens immobiliers hors exploitation		58,478	77,760
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif liés aux activités d'exploitation:</i>			
Augmentation nette des dépôts		10,692,309	5,597,466
Augmentation des prêts, net		(2,915,783)	(789,664)
Diminution (augmentation) des bons et obligations du trésor		318,242	(615,180)
Augmentation des placements, net		(3,331,816)	(681,743)
(Augmentation) diminution des bons BRH		(448,972)	1,942,494
Augmentation des biens immobiliers hors exploitation	12	(181,519)	(170,322)
Augmentation des obligations à terme		2,253	149
Variations des autres éléments d'actif et de passif		542,108	191,237
Impôts sur le revenu payés		(154,731)	(150,397)
Liquidités provenant des activités d'exploitation		6,403,117	6,766,722
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations, net d'ajustements	11	(343,307)	(509,649)
Achalandage Sogebel	13	-	2,415
Augmentation des titres de participation, net		-	(10,655)
Encaissements sur dispositions d'immobilisations		6,969	8,237
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(336,338)	(509,652)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Augmentation des emprunts		434,520	61,206
Dividendes en espèces		(261,060)	(197,899)
Augmentation (diminution) des dettes subordonnées		69,413	(12,856)
Ventes d'actions		33,013	-
Liquidités provenant (utilisées dans) des activités de financement		275,886	(149,549)
Augmentation nette des liquidités		6,342,665	6,107,521
Liquidités au début de l'exercice		18,696,327	15,066,424
Incidence de change sur les liquidités du début de l'exercice		4,140,414	1,662,796
Liquidités à la fin de l'exercice	5 G	29,179,406	22,836,741

Voir les notes aux états financiers consolidés

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(1) ORGANISATION

Société Générale Haïtienne de Banque, S.A. (**SOGE BANK**) est une société anonyme détenue par des hommes d'affaires du secteur privé haïtien. Elle a été autorisée à fonctionner par arrêté présidentiel publié au Moniteur en date du 20 janvier 1986, et son activité principale consiste à effectuer des opérations bancaires. Le Siège Social de SOGE BANK est situé sur l'autoroute de Delmas à Port-au-Prince.

Les actionnaires de SOGE BANK ont également créé, au cours de l'exercice 1993, la Fondation Sogebank, une institution philanthropique à but non lucratif dont l'objectif principal est d'aider et de participer à l'organisation et au développement de la philanthropie au niveau du secteur privé haïtien. Les activités de la Fondation sont financées par les dons reçus des différentes entités du Groupe SOGE BANK, de bailleurs de fonds internationaux et de particuliers.

Les sociétés affiliées à SOGE BANK, qui sont consolidées dans les présents états financiers, sont:

- Société Générale Haïtienne de Banque d'Épargne et de Logement, S.A. (**SOGE BEL**)
- Société Générale Haïtienne de Factoring, S.A. (**SOGE FAC**)
- Société Générale Haïtienne de Cartes de Crédit, S.A. (**SOGE CARTE**)
- Société Générale de Solidarité S.A. (**SOGE SOL**)
- Banque Intercontinentale de Commerce, S.A. (**BIDC**)
- Société Générale Haïtienne de Transfert S.A. (**SOGE EXPRESS**)
- Société Générale Haïtienne d'Assurance S.A. (**SOGE ASSURANCE**).

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

(a) Cadre de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés de SOGE BANK et de ses filiales (le Groupe SOGE BANK) ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 15 décembre 2016.

(b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ci-joints sont présentés sur la base du coût historique à l'exception du placement en titres à l'étranger détenu pour revente (**note 7**), des terrains et immeubles (**note 11**) et des placements en immobilier (**note 12**) qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

Les méthodes utilisées pour mesurer la juste valeur sont décrites dans **les notes (3 (d), (g) et (i))**.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(c) Monnaie de présentation

Les états financiers consolidés ci-joints sont préparés en gourdes haïtiennes, monnaie fonctionnelle du Groupe. Les informations financières ont été arrondies en milliers de gourdes.

(d) Estimations et jugement

Lors de la préparation de ces états financiers consolidés en accord avec les Normes Internationales d'Information Financière, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des normes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les résultats de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Ces estimations et hypothèses sont revues de manière continue. L'effet de révision de ces estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés.

Des estimations et l'exercice de jugement ont influencé l'application des principes comptables et ont eu un effet important sur les montants reflétés aux états financiers consolidés. Les principaux postes des états financiers affectés par ces estimations et ce jugement sont listés ci-dessous.

Note 6	Valorisation des bons BRH et des obligations du Trésor
Note 7	Valorisation des placements à l'étranger
Note 8	Valorisation des placements locaux
Note 9	Valorisation des titres de participation
Note 10	Évaluation de la provision pour pertes sur prêts et de la réserve générale pour pertes sur prêts
Note 11	Amortissement et valorisation des immobilisations
Note 12	Valorisation des biens immobiliers hors exploitation
Note 13	Évaluation de l'achalandage
Note 14	Évaluation de la provision pour perte de valeur liée à certains actifs.

De l'avis de la Direction, les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés ci-joints.

(a) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de SOGEBANK et des filiales dans lesquelles elle détient, directement ou indirectement, plus de 40% des droits de vote, et/ou sur lesquelles elle exerce un contrôle effectif des politiques financières et opérationnelles. Une liste des filiales du Groupe est présentée à la **note 21**.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle sur leurs opérations a été effectivement transféré au Groupe. Les opérations et les soldes réciproques intersociétés sont éliminés. L'avoir net et le résultat net de la participation minoritaire dans les filiales sont présentés séparément dans les états financiers consolidés.

(b) Conversion des comptes exprimés en devises

Conformément à IAS no. 21, les éléments monétaires d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan consolidé. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état consolidé des résultats, à l'exception des effets de change relatifs à la plus-value du placement en titres détenu pour revente qui est présenté à l'état consolidé des résultats étendus et au poste de réserve sur placement à l'étranger détenu pour revente à l'avoir des actionnaires.

Les transactions effectuées en devises sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état consolidé des résultats.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

(c) **Liquidités**

Les liquidités sont comptabilisées au coût et représentent les montants gardés en caisse, les dépôts gardés à la BRH et à la BNC en couverture des réserves, les dépôts à d'autres banques, remboursables sur demande, et les effets en compensation.

(d) **Placements**

Les placements sont composés de placements à l'étranger et de placements locaux.

Les placements à l'étranger sont composés principalement d'obligations du Gouvernement des États-Unis, de sociétés financières et de sociétés privées, et de dépôts à terme.

Les placements locaux sont composés d'obligations dans des sociétés privées locales, de bons BRH et d'obligations du Trésor.

Selon IFRS 9, les placements sont catégorisés comme suit:

- i) ***Les placements avec maturité fixe.*** La détention de ces placements s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et des versements d'intérêts.

Les placements avec maturité fixe sont regroupés en deux catégories:

- **Les placements avec maturité fixe, gardés à échéance** Ces placements sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêts effectif, net de la provision pour perte de valeur lorsqu'applicable. Les plus et moins-values ne sont pas comptabilisées mais divulguées en notes aux états financiers consolidés.
- **Les placements avec maturité fixe, gardés à la juste valeur** dont les plus ou moins-values sont constatées directement à l'état consolidé des résultats.

- ii) ***Les placements en titres détenus pour revente.*** Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur, nette de toute provision pour perte de valeur lorsqu'applicable. Les fluctuations de juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats étendus et au poste de réserve sur placement étranger détenu pour revente à l'avoir des actionnaires.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(d) Placements (suite)

Les gains et les pertes réalisés lors de la vente des placements, ainsi que les dévaluations constatées par rapport à la valeur d'origine qui reflètent des baisses durables de valeur, sont imputés à l'état consolidé des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

(e) Titres de participation

Les titres de participation représentent les placements à long terme dans différentes sociétés. Lorsque la Banque détient moins de 20% de participation, ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

Lorsque la Banque détient plus de 20% de participation dans une société et y exerce une influence notable, les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur de consolidation. Cette méthode consiste à comptabiliser l'investissement à la valeur d'acquisition en y ajoutant sa quote-part des résultats enregistrés par l'entité émettrice et en y déduisant sa quote-part des dividendes versés ou déclarés.

Les gains et les pertes réalisés lors de l'aliénation de ces titres ainsi que les dévaluations destinées à montrer un fléchissement permanent de la valeur d'origine sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats de l'exercice où ils se produisent.

(f) Prêts

Les prêts sont comptabilisés à leur valeur au coût amorti.

Les prêts non productifs comprennent ceux pour lesquels les intérêts ne sont pas comptabilisés. Ces prêts sont comptabilisés comme prêts réguliers lorsque les paiements sont à jour et que la Direction n'a plus de doute concernant le recouvrement de ces prêts.

Les prêts restructurés sont ceux pour lesquels la Banque accepte de modifier les dispositions en raison de la détérioration financière de l'emprunteur. Ces prêts sont reclassifiés comme prêts courants, lorsque les prêts respectent les critères de classification requis pour les prêts courants.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(f) Prêts (suite)

Les prêts sont radiés contre la provision pour pertes sur prêts établie au bilan consolidé lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétées et qu'il est peu probable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sommes. Les soldes de cartes de crédit et de Microcrédit sont généralement radiés lorsqu'ils sont en souffrance depuis plus de 180 jours.

Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées à la provision pour pertes sur prêts au bilan consolidé lorsqu'elles sont perçues.

La Direction établit une provision pour pertes sur prêts en fin d'exercice qui représente une estimation de la perte de valeur réelle sur le portefeuille de prêts à cette date. Cette provision est établie en prenant en considération les éléments probants spécifiques tels que les arriérés de remboursement, la valeur des garanties, les possibilités de recouvrement futur, et la situation économique de l'emprunteur qui ont un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt spécifique ou d'un groupe de prêts avec un risque similaire. Cette provision tient aussi compte de l'expérience et du jugement de la Direction.

Pour les portefeuilles de Cartes de crédit, Microcrédit et PME, des critères de provisions spécifiques, différents de ceux des autres catégories de portefeuille, sont utilisés afin de prendre en compte les risques plus élevés que présentent ces secteurs.

La provision pour pertes sur prêts apparaissant à l'état consolidé des résultats, représente la différence entre la provision déterminée ci-dessus et la provision du début de l'exercice nette des radiations, des récupérations et de l'effet de change résultant de la réévaluation des provisions spécifiques pour pertes sur prêts exprimées en dollars.

La Banque respecte également la réglementation de la Banque Centrale en matière de provision telle que prescrite dans la circulaire 87. Lorsque la provision requise selon les normes établies par la Banque Centrale excède la provision pour pertes sur prêts reflétés au bilan, l'excédent de provision est reflété dans un compte de réserve générale pour pertes sur prêts, à l'avoir des actionnaires (3 p).

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(g) Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût, à l'exception des terrains et des immeubles qui sont présentés à leur juste valeur conformément au traitement permis par IAS 16. À l'exception des terrains, des améliorations locatives et des investissements en cours, elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leurs vies utiles.

Les améliorations locatives sont amorties sur la durée des contrats de bail selon la méthode d'amortissement linéaire. Les investissements en cours seront amortis sur leur durée de vie estimative à partir du moment où ils seront prêts à être utilisés.

La juste valeur des terrains et immeubles en exploitation, a été déterminée à partir d'évaluations d'experts indépendants en immobilier en date du 30 septembre 2015. Les valeurs nettes aux livres ont été ajustées aux justes valeurs ainsi déterminées. L'effet de réévaluation a été comptabilisé net des impôts reportés y relatifs à l'état consolidé des résultats étendus et à un poste distinct de réserve de réévaluation à l'avoir des actionnaires (3 r). La nouvelle durée de vie des immeubles a été estimée à 25 ans et ces derniers seront amortis linéairement en prenant en considération une valeur résiduelle de 10% de leur juste valeur.

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont comme suit:

Immeubles	4%
Mobiliers et équipements	10% et 20%
Équipements informatiques	20% à 33%
Améliorations locatives	8% à 10%
Matériel roulant	25%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des différentes catégories d'immobilisations sont revues à chaque fin d'exercice.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(g) Immobilisations (suite)

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées, alors que les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de la disposition d'immobilisations sont reflétés à l'état consolidé des résultats. Lorsque des terrains et immeubles réévalués sont vendus, la plus-value y relative reflétée à la réserve de réévaluation est virée aux bénéfices non répartis.

(h) Propriétés détenues pour revente

Les propriétés détenues pour revente, présentées dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, sont des terrains et immeubles reçus en dation de créances en compensation de montants dus incluant: les soldes de prêts et d'intérêts à recevoir, et les frais déboursés par la Banque à des fins de reprise, lors de l'insolvabilité constatée des débiteurs. Ces propriétés sont comptabilisées à la juste valeur estimative, à la date de la transaction.

La Banque a établi un programme de vente selon lequel ces propriétés seront activement commercialisées dans leur état actuel dans un délai ne dépassant pas en général un an à moins de circonstances indépendantes du contrôle de la Banque. Les biens ne répondant pas à ces critères sont reclassés aux placements en immobilier.

La valeur aux livres de ces propriétés est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé dans le cours normal des activités.

La juste valeur a été estimée à partir des expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve est requise sur les propriétés détenues pour revente (**note 3q**) et est comptabilisée à l'état consolidé de l'évolution de l'avoir des actionnaires.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(i) Placements en immobilier

Les placements en immobilier, présentés dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, représentent des terrains et immeubles détenus par la Banque pour une période et une utilisation indéterminées, en prévision que ces biens connaîtront un accroissement en valeur par rapport à leur valeur comptable d'origine.

Ces immeubles sont gardés à leur juste valeur et ne sont pas amortis conformément au traitement permis par IAS 40. Les justes valeurs ont été révisées à la fin de l'exercice en cours à partir d'expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Toute plus ou moins-value résultant d'un changement dans les justes valeurs de ces placements en immobilier est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Les revenus de loyers et les frais relatifs à la gestion des immeubles sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats.

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve est requise sur les placements en immobilier (**note 3q**) et est comptabilisées à l'état consolidé de l'évolution de l'avoir des actionnaires.

(j) Achalandage

L'achalandage représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis. Cet actif n'est pas amorti en accord avec les prescrits de IFRS 3. L'achalandage doit subir un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable aurait subi une dépréciation. L'achalandage est présenté au coût moins toutes pertes de valeur encourues. Il n'y a pas de baisse de valeur permanente de la valeur comptable de l'achalandage à la date de ces états financiers consolidés.

(k) Acceptations et lettres de crédit

La responsabilité éventuelle de la Banque au titre d'engagements par acceptations bancaires et de lettres de crédit est comptabilisée comme un élément de passif au bilan consolidé. En contrepartie, le recours de la Banque contre le client dans le cas où elle serait tenue d'honorer ces engagements est comptabilisé comme un élément d'actif équivalent.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(l) Dépôts, emprunts et dettes subordonnées

Les dépôts, obligations à terme, emprunts et les dettes subordonnées sont comptabilisés au coût. Leur juste valeur est assimilable à la valeur aux livres, puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché.

(m) Capital-actions

Le capital-actions reflété à l'avoir des actionnaires est composé d'actions ordinaires. Les coûts directs liés à l'émission de nouvelles actions sont comptabilisés, net de l'effet de l'impôt sur le revenu, aux bénéfices non répartis.

(n) Surplus d'apport

L'excédent des versements reçus sur le capital-actions par rapport à la valeur nominale des actions est enregistré au surplus d'apport. L'excédent du coût de rachat sur la valeur nominale des actions est imputé au surplus d'apport jusqu'à épuisement de ce compte, puis aux bénéfices non répartis.

Lors de la vente des actions de trésorerie, l'excédent des versements reçus par rapport à la valeur nominale est enregistré au surplus d'apport à moins que cet excédent ne soit relatif à un montant imputé antérieurement aux bénéfices non répartis. Le cas échéant, cet excédent est imputé d'abord aux bénéfices non répartis.

(o) Réserve légale

Conformément à la loi sur les sociétés financières, un prélèvement de 10% sur le revenu avant impôts, diminué le cas échéant des pertes antérieures, est effectué chaque année en vue de constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% du capital-actions libéré de chaque société. En accord avec la Banque Centrale, ce poste est réduit également dans le cadre de l'augmentation de capital-actions, tel qu'autorisé par les Conseils de la Banque et de ses filiales.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(p) Réserve générale pour pertes sur prêts

Le poste de réserve générale pour pertes sur prêts établi par la Direction est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente l'excédent des provisions requises par la Banque Centrale pour couvrir les risques de pertes potentielles et les provisions générales sur le portefeuille de prêts, par rapport aux provisions calculées selon les Normes Internationales d'Information Financière. Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires.

(q) Réserve générale sur biens immobiliers hors exploitation

Le poste de réserve générale sur biens hors exploitation, requis par la réglementation bancaire, est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente les réserves requises par la BRH sur les biens immobiliers hors exploitation en fonction de la Loi bancaire du 20 juillet 2012. Elles sont constituées de ce qui suit:

- 30 % de la juste valeur estimative des biens reçus en garantie de paiement par le biais d'adjudication ou de dation, à partir de l'application de cette Loi.
- 20% de provision annuelle de la valeur inscrite des biens adjugés ou reçus en dation de paiement non vendus après un délai de deux ans. Cette addition au niveau de la réserve ne sera considérée qu'à partir du 3 décembre 2015 en fonction de la note interprétative no. 1 de la BRH datée du 3 décembre 2013 sur l'application de l'article 189.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires.

(r) Réserve de réévaluation – terrains et immeubles en exploitation

L'excédent résultant de la réévaluation des terrains et des immeubles en exploitation est reflété au poste de réserve de réévaluation à l'avoir des actionnaires. Sur une base annuelle, un montant correspondant à la différence entre l'amortissement calculé selon la valeur réévaluée des immeubles et l'amortissement calculé selon la valeur originale est viré aux bénéfices non répartis.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

(r) **Réserve de réévaluation – terrains et immeubles en exploitation (suite)**

Toute moins-value résultant de la réévaluation des terrains ou immeubles est enregistrée directement comme une dépense à l'état consolidé des résultats à moins qu'elle ne soit relative à une plus-value existante pour un même terrain ou immeuble antérieurement réévalué. Le cas échéant, cette moins-value sera affectée préalablement au poste de réévaluation à l'avoir des actionnaires.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires.

(s) **Intérêts**

Les revenus et les dépenses d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêts effectif. Ces intérêts incluent principalement les revenus d'intérêts sur les prêts, les bons BRH, les obligations du Trésor, et les placements locaux et étrangers ainsi que les dépenses d'intérêts sur les dépôts, les emprunts, les obligations et les dettes subordonnées.

Les revenus d'intérêts sur les prêts sont comptabilisés sur une base d'exercice. Cependant, lorsque les intérêts dus excèdent 89 jours, à compter de la date d'échéance, les intérêts courus sur les prêts cessent d'être comptabilisés. Les intérêts non payés et déjà comptabilisés sont renversés. Les paiements d'intérêts reçus subséquemment sont appliqués à titre de revenu seulement si, de l'avis de la Direction, il n'existe aucun doute quant au recouvrement ultime de la totalité du capital.

(t) **Commissions**

Les commissions qui sont importantes aux taux d'intérêts effectifs des actifs et passifs financiers sont incluses dans le calcul de ces taux d'intérêts effectifs.

Les revenus et les dépenses de commissions assimilables à des frais de service sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats lorsque les services sont rendus.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(u) Impôts sur le revenu

Conformément au IAS no. 12, la dépense d'impôts est enregistrée à l'état consolidé des résultats sauf lorsqu'elle se rapporte à des éléments enregistrés directement à l'avoir des actionnaires et à l'état consolidé des résultats étendus. Dans ce cas, l'effet de l'impôt qui y est lié est également reporté à l'avoir des actionnaires et à l'état consolidé des résultats étendus.

Les impôts sur le revenu comprennent les impôts courants et les impôts reportés, lorsqu'applicables. Les impôts courants représentent les impôts calculés sur les résultats imposables fiscalement en appliquant les taux statutaires ainsi que tous autres ajustements qui affectent les montants d'impôts à payer de la Banque.

Les impôts reportés provenant des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur correspondante pour fins fiscales, sont reflétés dans les autres éléments d'actif et/ou de passif.

La Banque a comptabilisé, aux autres éléments de passif, les impôts reportés résultant de la réévaluation des terrains et immeubles et du placement à l'étranger. Ces impôts reportés sont amortis annuellement sur la durée de vie des immeubles réévalués. Les impôts reportés relatifs à la plus ou moins-value et à l'effet de change sur le placement étranger détenu pour revente seront renversés lors de la disposition de ce placement.

En vertu de la Loi sur l'impôt sur le revenu, les pertes nettes peuvent être reportées contre des profits futurs pour une période n'excédant pas cinq ans. L'avantage fiscal des minoritaires de Sogesol résultant des pertes de cette filiale est comptabilisé dans les autres éléments d'actif, car de l'avis de la Direction ces pertes pourront être utilisées avant qu'elles n'expirent.

(v) Réserves statutaires

Conformément aux lois et réglementations régissant la matière, les banques doivent garder à la Banque Centrale des réserves statutaires équivalant, aux 30 septembre 2016 et 2015, à 44% sur les passifs en gourdes, et à 48% sur les passifs en monnaies étrangères respectivement. Pour la banque de logement, Sogebel, les coefficients de réserve sont pour 2016 et 2015 de 32.5% pour les passifs en gourdes, et 36.5% pour les passifs en monnaies étrangères. Les réserves sur les passifs libellés en monnaies étrangères doivent être constituées à 100% en monnaies étrangères.

À partir de juin 2015, le taux de réserves obligatoires pour les dépôts des entreprises publiques non financières est de 100%.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(w) Résultat net par action équivalente de capital libéré

Le résultat net par action équivalente de capital libéré est calculé en divisant le résultat net de l'exercice, attribuable aux actionnaires de SOGEBANK, par la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(x) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application

À la date de ces états financiers, certaines normes, modifications et interprétations ont été émises mais n'étaient pas encore en vigueur en date du 30 septembre 2016. Ces normes n'ont pas été prises en considération au niveau de la préparation de ces états financiers consolidés et ne devraient pas dans l'ensemble avoir un impact important sur les états financiers consolidés du Groupe SOGEBANK.

(4) GESTION DES RISQUES

L'analyse et la gestion des risques par les dirigeants de SOGEBANK constituent deux démarches complémentaires, l'une qui vise à identifier les risques qui pèsent sur SOGEBANK et l'autre à exercer une vision et une vigilance accrues afin de minimiser «l'effet d'incertitude sur les objectifs» de l'institution.

Parmi les risques financiers les plus importants que les dirigeants de la Banque doivent gérer, on retrouve principalement les risques de trésorerie/liquidités, de crédit, de marché qui inclut les risques de change et de taux d'intérêts, et également les risques opérationnels dont le dépistage, l'évaluation, et le contrôle sont assurés par une structure de gestion globale centralisée des risques.

Suivant une nouvelle structure mise en place au sein de la SOGEBANK, la gestion des risques sus-mentionnés est assurée par la Direction Générale Adjointe Risques Groupe et les risques de conformité par la Direction de Conformité et d'Intelligence Financière (CONIF).

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

Cette emphase sur les risques revêt un contenu plus important lorsqu'on se réfère à la Loi bancaire de juillet 2012 qui limite d'avantage les marges de manœuvre des banques, quand on considère que les risques ci-dessus mentionnés doivent être couverts par les fonds propres de la Banque, et l'obligation que fait la Banque Centrale pour que les banques constituent, selon le cas, des fonds propres additionnels afin de «faire face aux risques non pris en compte par les exigences minimales». Les dirigeants de SOGEBANK sont bien conscients également de l'importance accordée par cette loi, sur la prévention du blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Les risques d'image et de réputation qui pourraient résulter de la non-conformité de SOGEBANK sont aussi tangibles que ceux décrits ci-dessus.

La gestion des différents risques encourus par SOGEBANK est assurée par différents comités du Conseil d'Administration dont font partie des membres de la Haute Direction de SOGEBANK.

Parmi les plus importants, il faut citer:

- Le Comité Exécutif composé de cinq membres du Conseil d'Administration, du Directeur Général de SOGEBANK et du Contrôleur Général du Groupe SOGEBANK.

Il s'assure principalement de la gestion centralisée de tous les types de risques financiers et ceux liés aux opérations. Il se réunit hebdomadairement et entérine les principales décisions prises par le comité de Trésorerie du Groupe lors de ses réunions, relatives à la gestion des actifs et passifs du Groupe SOGEBANK.

- Le Comité de Crédit du Conseil d'Administration comprend deux niveaux : un Comité de Crédit Conseil Commercial et un Comité de Crédit Conseil GE. Ces comités supervisent les risques commerciaux liés à l'activité crédit et approuvent /rejettent, suivant le cas, les requêtes de crédit qui dépassent la limite du Directeur Général ou du Directeur général Adjoint Crédit. Ces crédits sont analysés par ces différents comités à la lumière des politiques contenues dans le manuel de crédit, des procédures en vigueur concernant l'administration de crédit et les opérations de crédit ainsi que des obligations contractuelles vis-à-vis de l'un de nos actionnaires institutionnels, la Société Financière Internationale (SFI), filiale de la Banque Mondiale, qui portent principalement sur l'environnement et les aspects sociaux (SEMS) ainsi que le blanchiment des avoirs et le financement du terrorisme.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

- Le Comité d'Audit est composé de trois membres du Conseil d'Administration et du Contrôleur Général, assistés par le Directeur de l'Audit Interne de SOGEBANK. L'étendue des responsabilités de ce comité est très vaste et est définie dans les différentes circulaires de la BRH. Il évalue tous les types de risques et s'assure que les interventions de l'Audit Interne ciblent des produits et services à risques dans des Centres de responsabilités (CDR's) où des succursales présentent un coefficient élevé de déficiences opérationnelles, et tout aussi bien les nouveaux produits, et l'implantation de nouvelles technologies. Il veille à ce que le système de contrôle interne fonctionne adéquatement et analyse les risques administratifs de crédit à partir du rapport de révision des actifs à risques (RAR) préparé trimestriellement par l'Audit Interne.

Le Comité de Lutte contre le Blanchiment des Avoirs et le Financement du Terrorisme dont font partie deux membres du Conseil d'Administration de la SOGEBANK et le Contrôleur Général.

Il se penche sur toutes les questions liées au blanchiment des avoirs (AML) et de financement du terrorisme (FT). En ce sens, il s'assure que les activités de SOGEBANK sont menées de manière conforme aux lois, dispositions, traités et régulations établis tant nationalement qu'internationalement de manière à ce que ses installations et son réseau ne soient pas utilisés à des fins criminelles.

Il bénéficie de l'apport de la Direction de Conformité et d'Intelligence Financière (CONIF) qui, de son côté, utilise un outil technologique (Monitor Plus) pour contrôler toute déviation par rapport aux procédures opérationnelles ainsi que les limites établies. Cet outil informatique génère des alertes pour toute situation non conforme aux normes internes établies. Il est utilisé également comme outil très puissant dans la lutte contre le blanchiment d'argent, des avoirs illicites et du financement du terrorisme.

Le Comité de Trésorerie est composé d'Exécutifs des Entités du Groupe SOGEBANK et de membres des Conseils d'Administration de celles-ci.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

L'appréciation par le Comité de Trésorerie des principaux risques du Groupe SOGEBANK est établie comme suit:

A) RISQUE DE LIQUIDITÉS

Le risque de liquidités peut se matérialiser dans la mesure où SOGEBANK ne dispose pas, au moment approprié, des liquidités nécessaires pour faire face à tous ses engagements de sorties de fonds. Une gestion efficace des liquidités est essentielle pour maintenir la confiance du marché et en même temps protéger les avoirs des déposants et le capital de la Banque.

Pour gérer ce risque, la Banque assure une surveillance quotidienne des liquidités à partir du Département de la Trésorerie et aussi à travers le Comité de Trésorerie qui hebdomadairement porte une attention particulière aux échéances de dépôts, de prêts, de placements et de dettes subordonnées ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds, tout en respectant les exigences statutaires qui s'appliquent à SOGEBANK et à ses filiales.

SOGEBANK et ses filiales respectent en général les normes prudentielles de la Banque Centrale en matière de liquidités; elles maintiennent les réserves obligatoires exigées par la circulaire 72-3 aux 30 septembre 2016 et 2015.

Le rapport d'appariement des actifs et passifs qui fait également partie de la liste des rapports trimestriels exigés par la Société Financière Internationale (SFI), permet d'anticiper tout déséquilibre important dans les flux financiers qui pourraient éventuellement créer des contraintes de liquidités dans les différentes monnaies que SOGEBANK gère.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)

Les dates d'échéance des passifs financiers du Groupe étaient comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2016

(En milliers de gourdes)	Courants	0-3 mois	3 mois -1an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 15)					
Dépôts à vue	G 17,035,996	-	-	-	17,035,996
Dépôts d'épargne	27,136,225	-	-	-	27,136,225
Dépôts à terme	146,493	8,544,251	3,629,497	759,677	13,079,918
Total-dépôts	44,318,714	8,544,251	3,629,497	759,677	57,252,139
Obligations à terme (note 16)	5,241	29,195	-	-	34,436
Emprunts (note 17)	1,027,598	37,816	572,206	1,884,329	3,521,949
Autres éléments de passif	1,714,360	1,047,156	70,911	588,774	3,421,201
Engagements – lettres de crédit et acceptations	-	-	475,262	-	475,262
Dettes subordonnées (note 19)	64,949	-	452,204	637,000	1,154,153
Total	2,812,148	1,114,167	1,570,583	3,110,103	8,607,001
Total	G 47,130,862	9,658,418	5,200,080	3,869,780	65,859,140

30 septembre 2015

(En milliers de gourdes)	Courants	0-3 mois	3 mois -1an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 15)					
Dépôts à vue	G 14,096,605	-	-	-	14,096,605
Dépôts d'épargne	22,352,072	-	-	-	22,352,072
Dépôts à terme	922,074	6,461,224	2,710,971	16,884	10,111,153
Total-dépôts	37,370,751	6,461,224	2,710,971	16,884	46,559,830
Obligations à terme (note 16)	5,256	26,927	-	-	32,183
Emprunts (note 17)	1,499,467	10,000	414,992	1,162,970	3,087,429
Autres éléments de passif	1,709,979	957,421	46,008	822,046	3,535,454
Engagements – lettres de crédit et acceptations	-	-	233,022	-	233,022
Dettes subordonnées (note 19)	34,250	-	-	1,050,490	1,084,740
Total	3,248,952	994,348	694,022	3,035,506	7,972,828
Total	G 40,619,703	7,455,572	3,404,993	3,052,390	54,532,658

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit ou risque commercial est le risque de perte financière résultant de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque. Les politiques monétaires adoptées par la Banque Centrale ainsi que la Réserve Fédérale aux Etats-Unis ou certains autres organismes internationaux dans les territoires où la Banque détient certains actifs ont une incidence sur les activités, les résultats et la situation financière de la Banque.

Ce risque concerne les principaux actifs financiers suivants:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Liquidités: (note 5)		
Dépôts à la BRH et à la BNC	G 24,789,971	17,817,919
Dépôts à des banques étrangères	1,724,687	1,300,323
Effets en compensation	144,874	112,645
	<u>26,659,532</u>	<u>19,230,887</u>
Placements:		
Bons BRH, et obligations du Trésor, net (note 6)	1,474,531	1,343,801
Placements à l'étranger (note 7)	10,743,594	7,219,419
Placements locaux (note 8)	251,370	205,102
Intérêts à recevoir sur placements	73,892	52,090
	<u>12,543,387</u>	<u>8,820,412</u>
Crédit:		
Prêts nets (note 10)	24,062,968	21,503,662
Acceptations et lettres de crédit	475,262	233,022
Intérêts et pénalités à recevoir	240,677	219,857
	<u>24,778,907</u>	<u>21,956,541</u>
Autres actifs : (note 14)		
Contrats de change	304,845	1,091,345
Comptes à recevoir des clients	229,517	389,700
À recevoir – Western Union	48,861	24,984
À recevoir – Visa et Master Card	34,859	43,238
Autres	146,407	59,069
	<u>764,489</u>	<u>1,608,336</u>
Total des actifs financiers	G 64,746,315	51,616,176

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

i) Liquidités

Les liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère comme solides. La viabilité financière de ces institutions est revue de manière périodique par la Direction. Aux 30 septembre 2016 et 2015, 92% et 89% de ces liquidités sont gardées respectivement à la BRH et à la BNC, en couverture de réserves.

ii) Placements

Ce risque survient lorsqu'un titre de placement subit une baisse importante suite aux mauvais résultats, réels ou anticipés, de la société émettrice du titre.

La Banque considère les bons BRH, et les obligations du Trésor, qui représentent respectivement 12% et 15% des placements aux 30 septembre 2016 et 2015, comme des instruments financiers à risque faible. L'échéance de ces instruments financiers n'excède pas 91 jours pour les bons BRH et 5 ans pour les obligations du Trésor. La Banque est confiante que la Banque de la République d'Haïti pourra honorer ses engagements dans ces délais.

La Banque considère le risque sur les placements à l'étranger, qui représentent respectivement 86% et 82% des placements aux 30 septembre 2016 et 2015, comme modéré. Pour gérer ce risque, SOGEBANK investit dans des instruments dont la Banque maîtrise les mécanismes opérationnels et financiers, avec un rendement proportionnel aux risques. La Banque investit en général dans des instruments financiers avec des échéances différentes. La plus grande partie est à long terme qu'elle garde à échéance, ce qui lui permet de mieux gérer la fluctuation de valeur de ces instruments. Aux 30 septembre 2016 et 2015, la Banque avait investi dans des instruments financiers garantis par le Gouvernement américain totalisant respectivement 53% et 59% des placements à l'étranger.

La Banque considère le risque sur les placements locaux comme modéré. Les informations financières sur ces institutions sont revues périodiquement par la Direction afin de déterminer la viabilité de ces placements.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

iii) Crédit

Ce risque est géré à la SOGEBANK par un Comité de Crédit émanant du Conseil d'Administration qui supervise la gestion du risque de crédit. Le Comité a pour objectif de superviser l'ensemble de la gestion du risque de crédit. La Banque assure un suivi rigoureux et systématique de son portefeuille de prêts par différents mécanismes et politiques. Le Comité des prêts spéciaux par exemple se penche tout spécialement sur des comptes à problèmes ou présentant des signes avant-coureurs de dégradation. Les politiques dont SOGEBANK s'est dotée en matière de gestion du risque de crédit, et qui sont contenues dans son manuel de crédit, contribuent à une juste appréciation des différents aspects des risques.

À l'intérieur de ses politiques, la Banque et ses filiales respectent, en général, les exigences et normes prudentielles de la Banque Centrale: la Circulaire no. 87 sur la classification et l'établissement de provisions pour pertes sur prêts, et la circulaire no. 83-4 sur la concentration du crédit, restreignant, en fonction de ses fonds propres réglementaires, les montants de crédit pouvant être octroyés à un emprunteur, un groupe d'emprunteurs, ou aux principaux secteurs de l'économie.

La Banque et ses filiales sont aussi assujetties à certaines obligations contractuelles de la Société Financière Internationale (SFI) en ce qui a trait à la protection de l'environnement et des aspects sociaux concernant le travail des enfants mineurs.

iv) Autres actifs

La Banque considère comme suit le risque de non-paiement sur les autres actifs financiers:

- Un risque faible sur les contrats de change dont les contreparties sont également gérées par la Banque.
- Un risque modéré sur les comptes à recevoir des clients. Ces montants représentent en grande partie des montants déposés chez les notaires et relatifs à la vente de biens immobiliers hors exploitation en attendant la finalisation des procédures légales.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

iv) Autres actifs (suite)

- Un risque faible sur le compte à recevoir-Western Union qui représente des opérations de transferts qui sont réglées dans de courts délais.
- Un risque faible sur les comptes à recevoir de Visa et Master Card qui représentent des opérations courantes relatives aux cartes de crédit qui sont réglées dans de courts délais.

La répartition par secteur géographique, sur la base de localisation du risque ultime, des principaux actifs financiers de la Banque est comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Liquidités			
Haïti	G	24,934,845	17,930,563
États-Unis		1,424,133	1,019,692
Europe		181,904	217,810
Canada		118,105	62,233
Amérique Latine et Caraïbes		545	589
		<u>26,659,532</u>	<u>19,230,887</u>
Placements			
Haïti		1,728,787	1,551,641
États-Unis		<u>10,814,600</u>	<u>7,268,771</u>
		<u>12,543,387</u>	<u>8,820,412</u>
Crédit			
Haïti		<u>24,778,907</u>	<u>21,956,541</u>
Autres actifs			
Haïti		<u>764,489</u>	<u>1,608,336</u>
Total des actifs financiers	G	64,746,315	51,616,176

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché concerne les variations des conditions du marché affectant les prix et inclut principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts. L'objectif de la Banque est de gérer ces risques dans des paramètres acceptables qui lui permettent d'être rentable et de maximiser son retour sur investissement tout en préservant l'avoir des déposants.

i) Risque de change

Ce risque survient lorsqu'il y a non-appariement entre le volume de l'actif détenu en une devise et le volume du passif libellé dans la même devise, suite à une variation défavorable du cours de cette devise.

Pour gérer ce risque, SOGEBANK a adopté une politique qui consiste à ne pas prendre en général de position en devises allant au-delà de trois jours ouvrables. La circulaire no. 81-4 de la Banque Centrale sur le risque de change stipule que la position en devises étrangères, en valeur absolue, ne doit pas dépasser 1% des fonds propres comptables sur une base quotidienne, ce qui limite le gain ou la perte que la Banque pourrait encourir sur sa position en devises étrangères.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i) Risque de change (suite)

Les positions nettes de la Banque dans les différentes monnaies étaient comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2016

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars	Autres devises	Total
Liquidités	G	7,436,811	21,550,671	191,924	29,179,406
Placements, bons BRH et obligations du Trésor, net		1,499,531	10,969,964	-	12,469,495
Prêts, net		12,962,462	11,100,506	-	24,062,968
Autres actifs		605,301	473,757	-	1,079,058
Acceptations et lettres de crédit		-	475,262	-	475,262
Total des actifs financiers	G	22,504,105	44,570,160	191,924	67,266,189

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars	Autres devises	Total
Dépôts	G	18,252,545	38,816,251	183,343	57,252,139
Emprunts		1,380,227	2,141,722	-	3,521,949
Obligations à terme		28,455	5,981	-	34,436
Engagements-acceptations et lettres de crédit		-	475,262	-	475,262
Dettes subordonnées		656,700	497,453	-	1,154,153
Autres passifs		1,164,864	2,249,052	7,285	3,421,201
Total des passifs financiers	G	21,482,791	44,185,721	190,628	65,859,140
Actifs, net	G	1,001,314	384,439	1,296	1,407,049

Au cours de l'exercice 2015, dans le cadre de mesure de politique monétaire, la BRH a accordé aux banques une ristourne de 25¢ sur chaque dollar vendu. Ces ristournes ont été comptabilisées au gain de change pour un montant de G 73,150 M.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i) Risque de change (suite)

30 septembre 2015

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars	Autres devises	Total
Liquidités	G	6,719,785	15,881,376	235,580	22,836,741
Placements, bons BRH et obligations du Trésor, net		1,368,801	7,399,521	-	8,768,322
Prêts, net		12,044,622	9,459,040	-	21,503,662
Autres actifs		1,288,022	592,261	-	1,880,283
Acceptations et lettres de crédit		-	233,022	-	233,022
Total des actifs financiers	G	21,421,230	33,565,220	235,580	55,222,030
(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars	Autres devises	Total
Dépôts	G	17,755,863	28,575,149	228,818	46,559,830
Emprunts		701,553	2,385,876	-	3,087,429
Obligations à terme		27,337	4,846	-	32,183
Engagements – acceptations et lettres de crédit		-	233,022	-	233,022
Dettes subordonnées		676,250	408,490	-	1,084,740
Autres passifs		2,194,412	1,334,197	6,845	3,535,454
Total des passifs financiers	G	21,355,415	32,941,580	235,663	54,532,658
Actifs, (passifs) net	G	65,815	623,640	(83)	689,372

Les positions de change de la Banque en devises étrangères aux 30 septembre 2016 et 2015, totalisaient respectivement G 384.4 millions équivalent à US\$ 5.9 millions, et G 623.6 millions équivalent à US\$ 11.9 millions. Au 30 septembre 2016, pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change en dollars US convertie résulterait en un gain ou une perte de change d'environ G 6 millions selon le cas.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i) Risque de change (suite)

Les taux de change des différentes devises par rapport à la gourde étaient comme suit:

	2016	2015
<u>Aux 30 septembre</u>		
Dollars US	65.5368	52.1417
Euros	73.1718	58.4769

ii) Risque de taux d'intérêts

Ce risque a trait aux incidences éventuelles des fluctuations des taux d'intérêts sur les revenus et par conséquent, le capital de la Banque. Il correspond au risque qu'une variation des taux d'intérêts ait un impact négatif sur le revenu net d'intérêts. Le montant du risque est fonction de l'importance et de l'évolution des variations des taux d'intérêts, de même que de l'ampleur et de la structure des échéances des instruments financiers.

Ce risque est adéquatement contrôlé à SOGEBANK, en raison du fait que la majeure partie des actifs et passifs porteurs d'intérêts, comme les prêts et les dépôts sont à taux variables et à court terme, permettant ainsi à la Banque de modifier rapidement ses taux d'intérêts, réduisant ainsi le risque. En ce qui a trait aux actifs du bilan porteurs de taux d'intérêts pour une durée fixe, la Banque s'assure qu'elle possède sous forme de passif, un financement, pour une durée fixe similaire, portant des taux d'intérêts inférieurs à ceux des actifs correspondants.

La Banque exerce un suivi rigoureux des groupes de portefeuilles suivants:

- Les prêts et les dépôts provenant de la clientèle de la Banque.
- Les placements locaux
- Les placements à l'étranger
- Les emprunts en devises accordées par les banques étrangères et les organisations Internationales (SFI)
- Les dettes subordonnées
- Les obligations à terme

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

ii) Risque de taux d'intérêts (suite)

Les positions de ces portefeuilles sont revues régulièrement par la Direction et le Comité de Trésorerie qui établit le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêts et recommande la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu.

En fin d'exercices, les profils de taux d'intérêts sur les principaux instruments financiers étaient comme suit:

(En milliers de gourdes)	%		2016	%	2015
Taux d'intérêts fixes:					
Actifs financiers	47%	G	18,167,759	49%	15,859,410
Passifs financiers	32%		(14,746,192)	31%	(11,090,285)
Net			<u>3,421,567</u>		<u>4,769,125</u>
Taux d'intérêts variables:					
Actifs financiers	53%		20,243,017	51%	16,731,073
Passifs financiers	68%		(31,346,763)	69%	(25,115,969)
Net			<u>(11,103,746)</u>		<u>(8,384,896)</u>
Total des actifs financiers porteurs d'intérêts	100%		38,410,776	100%	32,590,483
Total des passifs financiers porteurs d'intérêts	100%		(46,092,955)	100%	(36,206,254)
Net		G	(7,682,179)		(3,615,771)

Compte tenu des observations ci-dessous, la Banque estime qu'une fluctuation des taux d'intérêts n'aurait pas d'incidence majeure sur les résultats futurs:

- Une grande partie des actifs et passifs financiers de la Banque sont à des taux d'intérêts variables et peuvent être donc ajustés rapidement en fonction des tendances du marché.
- La plupart des actifs et passifs financiers à taux d'intérêts fixes de la Banque sont à court terme, à l'exception de certains placements à l'étranger à long terme dont une partie importante est détenue pour revente et des Bons du Trésor Américain.
- Les dépôts d'épargne à taux variable, qui n'ont pas d'échéance, comprennent un noyau permanent dont le solde au fil des ans est resté relativement stable.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

D) CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont définis comme le capital libéré, le surplus d'apport, les réserves établies, les profits accumulés non encore distribués et la participation minoritaire. Dans le cadre de ses politiques et de ses stratégies, la Banque évalue périodiquement le retour sur capital et est soucieuse de garantir à ses actionnaires un niveau de dividendes satisfaisant qui n'affecte pas la capacité de la Banque d'assumer son développement futur.

La suffisance du capital des banques haïtiennes est réglementée suivant les exigences de la Banque Centrale (circulaire 88) en matière de fonds propres. Tout établissement doit respecter les deux normes suivantes en matière de fonds propres réglementaires:

- ***Ratio actif/fonds propres*** - Un multiple maximum de 20 fois entre l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan d'une part, et les fonds propres réglementaires, d'autre part.
- ***Ratio fonds propres/actifs à risque*** - Un rapport minimum de 12% entre les fonds propres réglementaires d'une part, et l'ensemble des éléments d'actif et de hors bilan pondérés en fonction des risques, d'autre part.

Les fonds propres réglementaires consistent essentiellement en du capital à caractère plus permanent de Catégorie 1 attribuable aux actionnaires ordinaires nonobstant la réserve sur biens immobiliers hors exploitation, réserve de réévaluation et la réserve générale pour pertes sur prêts, et le capital de Catégorie 2 composé essentiellement des dettes subordonnées.

Aux 30 septembre, ces ratios étaient comme suit:

	2016	2015
Ratios actif/fonds propres	15.04	15.42
Ratios fonds propres/actifs à risques	18.21%	15.83%

De plus, au niveau de l'accord entre actionnaires signé avec la SFI, SOGEBANK s'engage à respecter certains ratios financiers qui, dans l'ensemble, rencontrent ou dépassent les exigences de la Banque Centrale.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(5) LIQUIDITÉS

Aux 30 septembre, les liquidités se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Encaisse	G 2,519,874	3,605,854
Dépôts à la BRH et à la BNC	24,789,971	17,817,919
Dépôts à des banques étrangères	1,724,687	1,300,323
Effets en compensation	<u>144,874</u>	<u>112,645</u>
	G 29,179,406	22,836,741

L'encaisse et les dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH) et à la Banque Nationale de Crédit (BNC) entrent dans le calcul de la couverture des réserves obligatoires devant être maintenues par SOGEBANK et Sogebel sur l'ensemble du passif, en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la BRH. Ces dépôts ne portent pas d'intérêts.

Aux 30 septembre, les dépôts à des banques étrangères se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Dépôts sans intérêts	G 312,384	286,051
Dépôts portant intérêts	<u>1,412,303</u>	<u>1,014,272</u>
	G 1,724,687	1,300,323

Les taux sur les dépôts à des banques étrangères portant intérêts, sont de 0.10% à 0.01% en moyenne en 2016 et en 2015, respectivement. Ces dépôts sont principalement constitués de fonds à un jour et de comptes en marché monétaire.

Aux 30 septembre 2016 et 2015, les banques étrangères incluent des montants bloqués en garantie des lettres de crédit totalisant G 99.1 millions (US\$ 1.5 million) et G 46.4 millions (US\$ 889 mille).

Aux 30 septembre, la répartition des liquidités en gourdes, dollars US et autres devises est la suivante:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Liquidités en gourdes	G 7,436,811	6,719,785
Liquidités en dollars US	21,550,671	15,881,376
Liquidités en d'autres devises	<u>191,924</u>	<u>235,580</u>
	G 29,179,406	22,836,741

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(6) BONS BRH ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR, NET

Aux 30 septembre, les bons de la Banque de la République d'Haïti (BRH), net sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Bons BRH	G	450,000	-
Intérêts non gagnés		(1,028)	-
Bons BRH, net	G	448,972	-
<i>Échéance</i>		<i>7 et 28 jours</i>	-
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>8.04% et 10.20%</i>	-

Aux 30 septembre, les obligations du Trésor, net sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Obligations du Trésor (a)	G	444,726	592,968
<i>Échéance</i>		<i>1 à 48 mois</i>	<i>1 à 60 mois</i>
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>7%</i>	<i>7%</i>
Obligations du Trésor (b)	G	580,833	750,833
<i>Échéance</i>		<i>1 à 48 mois</i>	<i>1 à 60 mois</i>
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>6%</i>	<i>6%</i>
Total obligations du Trésor, net	G	1,025,559	1,343,801

- (a) Ces obligations du Trésor ont été émises le 15 septembre 2014 par le Ministère de l'Économie et des Finances dans le cadre de la gestion des finances publiques. Du montant total de l'émission de G 5.7 milliards, 50% a été acquis par la Banque Centrale et les 50% restants par les banques commerciales au prorata de leurs réserves obligatoires maintenues à la Banque Centrale en date du 9 septembre 2014.

Ces obligations sont dématérialisées et sont remboursables en 60 versements mensuels égaux à partir du 15 septembre 2014. Les intérêts sont reconnus en fonction du calendrier de remboursement convenu entre la Banque Centrale et les banques commerciales. Ce calendrier prévoit que chaque versement soit accompagné d'intérêts calculés à 7% l'an en fonction de sa date d'échéance. Par conséquent, les revenus d'intérêts reconnus seront en croissance d'un exercice à l'autre.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(6) BONS BRH ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR, NET (SUITE)

Ainsi, les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totaliseront G 148 millions, dont G 17.3 millions et G 6.0 millions ont été reconnus en 2016 et 2015.

À compter du 1^{er} octobre 2014, ces obligations du Trésor sont considérés dans le calcul de la couverture des réserves obligatoires devant être maintenues par la Banque, sur l'ensemble de son passif en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la Banque Centrale.

- (b) Ces obligations du Trésor ont été émises le 30 mars 2015 dans le cadre du protocole d'accord signé le 30 janvier 2015 par le Ministère de l'Économie et des Finances, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle Continue et la Banque de la République d'Haïti. Ce protocole concerne l'émission d'obligations du Trésor destinées à financer le secteur éducatif dont G 750 millions ont été attribués à SOGEBANK et G 250 millions à SOGEBEL. Les obligations de SOGEBEL ont été financées à hauteur de G 200 millions par la BRH (**note 17c**).

Ces obligations sont dématérialisées et portent intérêts au taux de 6% l'an. Elles sont remboursables en 60 versements à partir du 30 mars 2015, en fonction du calendrier de remboursement convenu avec la Banque Centrale.

Ainsi, les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totaliseront G 129 millions, dont G 40.3 millions et G 28.0 millions ont été reconnus en 2016 et 2015.

Ces obligations sont déduites du passif sujet aux réserves obligatoires.

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER

Aux 30 septembre, les placements à l'étranger sont ainsi constitués:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Placements avec maturité fixe, au coût amorti, gardés à échéance	G 7,012,723	4,725,111
Placements avec maturité fixe, gardés à la juste valeur	<u>3,173,966</u>	<u>2,121,093</u>
	<u>10,186,689</u>	<u>6,846,204</u>
Placement en titres détenu pour revente:		
Placement en actions dans une société de cartes de crédit à sa juste valeur	<u>556,905</u>	<u>373,215</u>
Total-placements	G 10,743,594	7,219,419

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER (SUITE)

Les placements avec maturité fixe, comptabilisés au coût amorti et gardés à échéance, sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
<u>Placements au coût amorti gardés à échéance</u>		
Obligations du Gouvernement des États-Unis:		
Coût amorti	G 4,811,519	3,213,767
Juste valeur	4,916,344	3,235,469
Plus -value	104,824	21,702
<i>Durée moyenne d'échéance</i>	<i>2 mois à 15 ans</i>	<i>2 mois à 13 ans</i>
Autres obligations de sociétés privées et financières:		
Coût amorti	G 2,118,525	1,432,529
Juste valeur	2,145,636	1,455,196
Plus - value	27,111	22,667
<i>Durée moyenne d'échéance</i>	<i>2 mois à 8 ans</i>	<i>1 mois à 6 ans</i>
Dépôts à terme:		
Coût amorti	G 82,679	78,815
Juste valeur	84,866	77,727
Plus (moins) - value	2,188	(1,088)
<i>Durée moyenne d'échéance</i>	<i>1 mois à 4 ans</i>	<i>2 mois à 6 ans</i>
Total - placements au coût	G 7,012,723	4,725,111
Juste valeur totale des placements	G 7,146,846	4,768,392
Plus - value non comptabilisée sur placements gardés à échéance	G 134,123	43,281

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER (SUITE)

Les placements à maturité fixe, gardés à la juste valeur, sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
<u>Placements gardés à la juste valeur</u>		
Obligations du Gouvernement des États-Unis:		
Juste valeur	G 880,172	857,457
<i>Durée moyenne d'échéance</i>	<i>1 mois à 9 ans</i>	<i>5 à 12 ans</i>
Autres obligations de sociétés privées et financières:		
Juste valeur	G 2,277,410	1,250,600
<i>Durée moyenne d'échéance</i>	<i>3 mois à 7 ans</i>	<i>3 mois à 6 ans</i>
Dépôts à terme:		
Juste valeur	G 16,384	13,036
<i>Durée moyenne d'échéance</i>	<i>4 ans</i>	<i>5 ans</i>
Juste valeur totale des placements	G 3,173,966	2,121,093

Aux 30 septembre 2016 et 2015, ces placements incluent des montants bloqués en garantie de lettres de crédit totalisant G 1.5 milliard (US\$ 22.2 millions), et G 1.3 milliard (US\$ 25.8 millions), respectivement. De plus, aux 30 septembre 2016 et 2015, des montants de G 1.0 milliard (US\$ 15.7 millions) et G 1.5 milliard (US\$ 28.7 millions) sont également bloqués en garantie de lignes de crédit (**note 17**).

L'appréciation des actions détenues dans une société de cartes de crédit, a été comptabilisée à un compte de réserve à l'avoir des actionnaires, totalisant G 238,627M net de l'impôt reporté de G 107,207 M au 30 septembre 2016, et G 184,188M net de l'impôt reporté de G 82,751M au 30 septembre 2015. La plus-value non réalisée, nette d'impôts, des exercices terminés les 30 septembre 2016 et 2015 respectivement de G 48,395M et G 31,503 M et l'effet de change y relatif de G 6,044M et G 24,700M sont reflétés à l'état consolidé des résultats étendus (**note 23**).

Au 30 septembre, les taux sur les placements à l'étranger sont comme suit:

	2016	2015
Obligations du Gouvernement des États-Unis	1.75 % à 5.00 %	1.80 % à 5.75 %
Autres obligations de sociétés privées et financières	1.30 % à 10.35 %	1.30 % à 10.30 %
Dépôts à terme	1.03 % à 2.20 %	2.03 % à 2.70 %

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(8) PLACEMENTS LOCAUX

Aux 30 septembre, les placements locaux se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Obligations à long terme dans une société financière locale de développement (a)		
Montant en dollars US	G 196,610	156,425
Taux	3.65% et 4.15%	3.28% et 3.78%
Échéance	1 à 3 ans	2 à 4 ans
Montant en Gourdes	G 5,000	5,000
Taux	16.5%	12.30%
Échéance	2 ans	2 ans
Montant en Gourdes	G 20,000	20,000
Taux	16.5%	12.30%
Échéance	échue	1 an
	G <u>221,610</u>	<u>181,425</u>
Obligation en dollars détenue dans une entreprise commerciale locale (b)		
Montant en dollars US	G 29,760	23,677
Taux	9%	9%
Échéance	3 ans	4 ans
	G 251,370	205,102

La juste valeur de ces placements est pratiquement équivalente au coût.

- (a) Conformément à la loi du 30 août 1982 sur les sociétés financières de développement, les placements en obligations sont déductibles de la base de l'impôt sur le revenu.
- (b) Ce montant représente une obligation détenue par le Groupe dans la Société E-Power. En fonction de l'article 34-1 du contrat entre l'État Haïtien et E-Power S.A., ce placement est déductible de la base de l'impôt sur le revenu, et les revenus d'intérêts qui en découlent sont exonérés de l'impôt sur le revenu (**note 23**). Cette obligation est subordonnée aux droits des créanciers privilégiés, concernant le remboursement du principal et des intérêts tel que prévu dans les différents accords de financement.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(9) TITRES DE PARTICIPATION

Aux 30 septembre, les titres de participation comptabilisés au coût d'acquisition comprennent:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET FINANCIÈRE (SIF)		
16,209 actions ordinaires votantes de classe A et 1,337 actions ordinaires non votantes de classe B, d'une valeur nominale de G 1,000 chacune	128,168	128,168
SOFIHDES		
1,742 actions ordinaires votantes d'une valeur nominale de G 1,200 chacune	2,605	2,605
PORT SAINT LOUIS DU SUD		
10 actions ordinaires votantes d'une valeur nominale de G 3,000 chacune	30	30
EDUCAT		
10 actions ordinaires votantes d'une valeur nominale de G 2,500 chacune	25	25
BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE		
50 actions ordinaires votantes d'une valeur nominale de G 500 chacune	<u>25</u>	<u>25</u>
G	130,853	130,853

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS

Aux 30 septembre, les catégories de prêts sont:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Prêts aux entreprises (a)	G	12,189,018	9,490,347
Avances en comptes courants		3,333,764	4,797,272
Prêts hypothécaires		2,579,771	2,750,066
Prêts aux micro-entreprises		1,453,372	965,066
Prêts sur cartes de crédit		1,144,613	967,557
Prêts aux particuliers		1,061,782	1,159,557
Prêts restructurés (b)		790,257	580,887
Prêt hypothécaires –KAYBEL (c)		568,739	-
Prêt Zone Franche (d)		334,690	-
Prêts aux petites et moyennes entreprises - PME		377,745	345,606
Prêts aux employés		342,587	254,039
		24,176,338	21,310,397
Prêts non productifs		909,546	1,090,705
	G	25,085,884	22,401,102

Aux 30 septembre, la répartition des prêts en gourdes et en dollars US se présente comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Prêts en gourdes	G	13,485,970	12,586,070
Prêts en dollars US		11,599,914	9,815,032
	G	25,085,884	22,401,102

(a) Aux 30 septembre 2016 et 2015, les prêts aux entreprises comprennent des prêts indexés aux Bons BRH et du Trésor Américain pour des soldes respectifs de G 2.4 milliards et G 3.6 milliards.

(b) Les prêts restructurés incluent un prêt à un hôtel dont les soldes aux 30 septembre 2016 et 2015 étaient de G 499.9 millions et G 408.6 millions. Conformément aux dispositions prises par la BRH pour ce secteur, ce prêt a été restructuré en 2015 avec des nouvelles modalités.

Dans le cadre de ce programme, la BRH a accordé un emprunt de G 400 millions à la SOGEBANK dont les modalités sont décrites à la **note 17 (c)**.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

- (c) Dans un accord signé en date du 21 octobre 2015, la Banque de la République d'Haïti (BRH) s'est engagée à appuyer financièrement SOGEBEL à travers un programme (KAYBEL) visant à accorder des prêts hypothécaires au logement en gourdes, à la classe moyenne sensiblement affectée par le séisme du 12 janvier 2010. La durée des prêts à des particuliers ne peut excéder 10 ans. Le taux d'intérêts initial de ces prêts est de 8% variable selon l'évolution des taux de marché mais avec un plafond de 10%, et il ne peut être révisé qu'après 10 ans, d'un commun accord entre les parties.

Au cas où Sogebel aurait puisé ses réserves excédentaires, la BRH s'engage à lui avancer des fonds sur une période de 20 ans à un taux qui garantit le maintien de la marge sur le portefeuille.

L'emprunt de la BRH relatif à ce programme totalise G 472,790,000 au 30 septembre 2016 à un taux de 3% sur 10 ans (**note 17 f**).

La BRH accorde également une dérogation pour dépassement de la limite sectorielle de 50% relative à la constitution de réserves obligatoires sur les ressources en gourdes captées et utilisées pour octroyer les prêts au logement. L'accord ne garantit pas les risques de crédit ou de contrepartie.

Au 30 septembre 2016, les prêts hypothécaires KAYBEL incluaient des prêts à des apparentés de G 29,672,943.

- (d) Le prêt Zone Franche accordé à un client à partir d'un emprunt de G 342 millions octroyé, en date du 28 avril 2016, par la Banque de la République d'Haïti (BRH) à la SOGEBANK en vue de répondre au besoin de refinancement du dit client (**note 17 c**). Ce prêt porte intérêt aux taux de 7%, et a une durée de 3 ans.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

Aux 30 septembre, l'âge des prêts était comme suit:

30 septembre 2016

(En milliers de gourdes)		Courants	31-60 jours	61-89 jours	Total
<u>Prêts courants</u>					
Micro – entreprises	G	1,453,372	-	-	1,453,372
Cartes de crédit		908,187	195,567	40,859	1,144,613
Petites et moyennes entreprises		350,939	26,806	-	377,745
Avances en comptes courants		3,333,710	-	54	3,333,764
Autres catégories de prêts		<u>15,697,361</u>	<u>561,895</u>	<u>1,607,588</u>	<u>17,866,844</u>
	G	21,743,569	784,268	1,648,501	24,176,338
%		90 %	3 %	7 %	100 %

(En milliers de gourdes)		90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
<u>Prêts non productifs</u>					
Micro - entreprises	G	37,303	-	17,519	54,822
Cartes de crédit		70,219	61,767	-	131,986
Petites et moyennes entreprises		8,249	76	13,533	21,858
Avances en comptes courants		918	-	119,742	120,660
Autres catégories de prêts		<u>195,541</u>	<u>44,624</u>	<u>340,055</u>	<u>580,220</u>
	G	312,230	106,467	490,849	909,546
%		34 %	12 %	54 %	100 %

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

30 septembre 2015

(En milliers de gourdes)		Courants	31-60 jours	61-89 jours	Total
<u>Prêts courants</u>					
Micro – entreprises	G	923,912	19,279	21,875	965,066
Cartes de crédit		743,095	187,741	36,721	967,557
Petites et moyennes entreprises		334,245	11,361	-	345,606
Avances en comptes courants		4,751,896	30,972	14,404	4,797,272
Autres catégories de prêts		<u>12,615,210</u>	<u>1,411,791</u>	<u>207,895</u>	<u>14,234,896</u>
	G	19,368,358	1,661,144	280,895	21,310,397
%		91%	8%	1%	100%

(En milliers de gourdes)		90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
<u>Prêts non productifs</u>					
Micro - entreprises	G	35,994	12,652	-	48,646
Cartes de crédit		45,903	15,723	15,413	77,039
Petites et moyennes entreprises		9,105	2,464	14,102	25,671
Avances en comptes courants		14,469	22,237	109,754	146,460
Autres catégories de prêts		<u>96,187</u>	<u>132,383</u>	<u>564,319</u>	<u>792,889</u>
	G	201,658	185,459	703,588	1,090,705
%		18%	17%	65%	100%

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

Aux 30 septembre, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes :

30 septembre 2016

(En milliers de gourdes)		Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 15)	Autres	Lettres de garantie (a)	Total
Prêts courants	G	12,793,870	2,797,557	279,641	951,118	16,822,186
Prêts non productifs		<u>880,433</u>	<u>1,171</u>	<u>3,880</u>	<u>147,498</u>	<u>1,032,982</u>
	G	13,674,303	2,798,728	283,521	1,098,616	17,855,168

30 septembre 2015

(En milliers de gourdes)		Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 15)	Autres	Lettres de garantie (a)	Total
Prêts courants	G	13,894,831	2,690,781	356,671	362,721	17,305,004
Prêts non productifs		<u>829,024</u>	<u>9,518</u>	<u>5,214</u>	<u>51,996</u>	<u>895,752</u>
	G	14,723,855	2,700,299	361,885	414,717	18,200,756

(a) Les lettres de garantie émises par Sogebel en garantie de prêts totalisent G 161,639M et G 277,144M aux 30 septembre 2016 et 2015.

Les prêts aux membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales et à leurs sociétés apparentées s'élèvent à G 1,260,639M et à G 1,171,267M aux 30 septembre 2016 et 2015 respectivement. Ces prêts portent des intérêts moyens allant de 8.5% à 17.5% en 2016, et de 7.5% à 16.0% en 2015 pour les prêts en gourdes, et de 8.0% à 17.5% en 2016, et de 8.5% à 14.5% en 2015 pour les prêts en dollars US.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

Les taux de rendement moyens sur les principales catégories de prêts, se présentent comme suit:

	2016	2015
Prêts aux entreprises et avances en comptes courants		
Dollars US	12.9%	9.3%
Gourdes	14.8%	11.9%
Prêts indexés		
Dollars US	11.5%	7.5%
Gourdes	16.0%	10.2%
Prêts hypothécaires		
Dollars US	16.0%	13.2%
Gourdes	11.9%	10.2%
Prêts hypothécaires – Kaybel - gourdes	10.0%	-
Prêts sur cartes de crédit - gourdes et dollars US	40.0%	40.0%
Prêts micro-entreprises - gourdes	37.5%	37.0%
Prêts aux employés - gourdes	8.0%	9.2%
Prêts sur cartes de crédit - employés - gourdes	25.0%	25.0%
Petites et moyennes entreprises		
Dollars US	24.5%	15.2%
Gourdes	23.3%	23.8%
Prêts aux particuliers		
Dollars US	20.6%	12.8%
Gourdes	23.0%	18.5%
Prêts restructurés		
Dollars US	12.0%	8.5%
Gourdes	36.0%	22.8%

Aux 30 septembre 2016 et 2015, les intérêts non comptabilisés sur les prêts non productifs totalisent respectivement G 196,403M et G 193,069M.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

La provision pour pertes sur prêts a enregistré les mouvements suivants:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Solde au début de l'exercice	G 897,440	596,945
Dotation de l'exercice	280,800	377,094
Radiations, net (a)	(338,758)	(231,098)
Récupérations sur prêts radiés	107,757	108,435
Effet de change de la provision en dollars US	75,677	46,064
Solde à la fin de l'exercice	G 1,022,916	897,440

Les risques spécifiques et généraux sur le portefeuille de prêts sont couverts par les postes d'états financiers suivants:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Provision pour pertes sur prêts	G 1,022,916	897,440
Réserve générale pour pertes sur prêts	388,874	332,813
	G 1,411,790	1,230,253

(a) Les radiations par type de portefeuille se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Micro-entreprises	G 137,680	124,670
Cartes de crédit	110,320	70,947
Autres	90,758	35,481
	G 338,758	231,098

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(11) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations, au coût, ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

Coût

(En milliers de gourdes)		Solde au 30/09/15	Acquisitions	Ajustement réévaluation (1)	Dispositions et ajustements	Solde au 30/09/16
Terrains et infrastructures	G	321,753	-	-	-	321,753
Immeubles		1,319,364	-	-	-	1,319,364
Mobiliers et équipements		607,912	140,370	-	(117,409)	630,873
Équipements informatiques		443,019	90,766	-	(48,703)	485,082
Améliorations locatives		366,795	29,462	17,396	(24,982)	388,671
Matériel roulant		106,436	25,271	-	(23,374)	108,333
Investissements en cours (a)		<u>538,400</u>	<u>65,219</u>	<u>-</u>	<u>(54,137)</u>	<u>549,482</u>
	G	3,703,679	351,088	17,396	(268,605)	3,803,558

(a) Les investissements en cours incluent principalement les coûts encourus de construction de succursales, et une dation d'une construction en cours réalisée par la banque durant l'exercice précédent pour un montant de G 320 millions.

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

Amortissement cumulé

(En milliers de gourdes)		Solde au 30/09/15	Amortissement	Ajustement réévaluation (1)	Dispositions et ajustements	Solde au 30/09/16
Immeubles	G	-	47,540	-	-	47,540
Mobiliers et équipements		286,196	112,415	-	(115,493)	283,118
Équipements informatiques		222,790	101,846	-	(70,486)	254,150
Améliorations locatives		156,985	38,700	9,615	(25,809)	179,491
Matériel roulant		<u>57,508</u>	<u>22,759</u>	<u>-</u>	<u>(23,373)</u>	<u>56,894</u>
	G	723,479	323,260	9,615	(235,161)	821,193
Immobilisations, net	G	2,980,200		7,781	(33,444)	2,982,365

(1) Des ajustements ont été apportés à l'évaluation effectuée en septembre 2015 (**note 23**).

Aux 30 septembre 2016 et 2015, la valeur nette aux livres des terrains et immeubles, hormis l'effet de la réévaluation, est comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Terrains	G	119,240	119,240
Immeubles		<u>550,313</u>	<u>592,316</u>
	G	669,533	711,556

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(12) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION

Aux 30 septembre, les biens immobiliers hors exploitation regroupent:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Propriétés détenues pour revente, net	G 15,411	142,288
Placements en immobilier	<u>666,967</u>	<u>399,945</u>
	G 682,378	542,233

Les propriétés détenues pour revente, net ont ainsi évolué:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Solde au début de l'exercice	G 142,288	31,049
Ajouts de l'exercice	124	130
Dations réalisées au cours de l'exercice	15,411	135,461
Transferts aux placements en immobilier, net	(142,412)	(26,107)
Plus-value de l'exercice	-	<u>1,755</u>
Solde à la fin de l'exercice	G 15,411	142,288

Les placements en immobilier ont ainsi évolué:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Solde au début de l'exercice	G 399,945	365,418
Transferts des propriétés détenues pour revente, net	142,412	26,107
Transfert des immobilisations (note 11)	-	18,144
Plus-value de l'exercice	11,805	9,199
Ventes de l'exercice (a)	(53,179)	(53,654)
Coûts additionnels et acquisitions de l'exercice	<u>165,984</u>	<u>34,731</u>
Solde à la fin de l'exercice (b)	G 666,967	399,945

(a) Les ventes de placements en immobilier ont résulté en 2016 et 2015 en des gains respectifs de G 5,299 M et G 24,106 M.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(12) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)

(b) En 2016, les placements en immobilier incluent une dation de G 11,227 M pour laquelle l'ancien propriétaire a une option d'achat et un contrat de revente est en cours de rédaction selon les conditions convenues entre le client et la SOGEBEL.

En 2015, les placements en immobiliers incluent deux dations totalisant G 83,819 M, pour lesquelles les anciens propriétaires ont des options d'achat pour une période de cinq ans échues en février 2016 et en décembre 2015.

(c) Les revenus de loyers générés par les placements en immobilier totalisaient G 323 M en 2016 et G 3,165 M en 2015.

Aux 30 septembre, les biens immobiliers hors exploitation, net de la réserve générale établie, tel que requis par la BRH sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Placements en immobilier	G 666,967	399,945
Moins réserve pour pertes de valeur de 20%	(32,135)	-
Moins réserve de 30%	(101,824)	(10,678)
Solde à la fin de l'exercice	G 535,527	389,267
Propriétés détenues pour revente	15,411	142,288
Moins réserve de 30%	(2,104)	(40,025)
Solde à la fin de l'exercice	G 10,788	102,263
Total biens immobiliers hors exploitation	682,378	542,233
Réserve - biens immobiliers hors exploitation	(136,063)	(50,703)
Solde à la fin de l'exercice	G 546,315	491,530

Les réserves des biens hors exploitation ont ainsi évolué

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Réserve de 30%		
Solde au début de l'exercice	G 50,703	-
Réserve sur les adjudications de l'exercice	47,537	50,703
Réserve sur soldes antérieurs	5,688	-
Solde à la fin de l'exercice	G 103,928	50,703

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(12) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)

(En milliers de gourdes)		2016	2015
<u>Réserve de 20%</u>			
Solde au début de l'exercice	G	-	-
Réserve de l'exercice		<u>32,135</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>32,135</u>	<u>-</u>

(13) ACHALANDAGE

Aux 30 septembre, l'achalandage se présente comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Achalandage – BIDC (a)	G	87,185	87,185
Achalandage – Promobank (b)		301,903	301,903
Achalandage – AFS (c)		106,264	106,264
Achalandage – Sogebel (d)		17,218	17,218
Ajustement de l'exercice		<u>(2,475)</u>	<u>(2,475)</u>
		<u>14,743</u>	<u>14,743</u>
Achalandage – Sogesol (d)		<u>6,061</u>	<u>6,061</u>
Total achalandage	G	<u>516,156</u>	<u>516,156</u>

- (a) Cet achalandage provient de l'acquisition des actions de la Banque Intercontinentale de Commerce (BIDC) en date du 8 novembre 1998.
- (b) Cet achalandage résulte de l'acquisition de la majorité des actifs et passifs de Promobank et de sa filiale Promocarte en date du 29 septembre 2006.
- (c) Cet achalandage résulte de l'acquisition par Sogexpress, filiale à 100% du Groupe SOGEBANK, des droits d'exploitation des différents bureaux de transfert du réseau de ACRA Financial Services Inc. (AFS), en date du 30 septembre 2009, effectif le 1^{er} novembre 2009. Les montants payés ont été alloués dans leur intégralité à l'achalandage étant donné que dans le cours de cette transaction, Sogexpress n'a assumé aucun passif de AFS et qu'aucun actif corporel ou incorporel identifiable n'a été acquis.
- (d) Les achalandages des filiales proviennent de l'acquisition d'actions supplémentaires des minoritaires.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(14) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Aux 30 septembre, les autres éléments d'actif sont:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Intérêts et pénalités à recevoir	G	314,569	271,947
Contrats de change-dettes subordonnées			
à des tiers (note 18) et (a)		304,845	311,345
À recevoir des clients (b)		229,517	389,700
Stocks de papeterie, fournitures et autres		224,381	166,016
Frais payés d'avance		141,232	111,938
À recevoir – Western Union		48,861	24,984
À recevoir Visa et Master Card		34,859	43,238
Avantage fiscal minoritaire – Sogesol		19,194	16,212
Contrat de change – BRH (note 18) et (c)		-	780,000
Autres		150,337	73,129
	G	1,467,795	2,188,509

- (a)** Suivant des contrats de change établis entre la Banque et les détenteurs des dettes subordonnées, la Banque s'est engagée par des contrats à terme à leur revendre, à la date d'échéance des dettes subordonnées, les dollars versés pour l'achat de ces instruments en gourdes au taux prévalant à la date de l'émission **(note 18)**.
- (b)** Les comptes à recevoir-clients ne sont pas porteurs d'intérêts et représentent des paiements effectués pour les clients du crédit et des opérations ainsi que des sommes avancées à des notaires dans le cadre de la mise en place de financements liés aux ventes de biens immobiliers hors exploitation.
- (c)** Dans le cadre de sa politique monétaire, la Banque de la République d'Haïti (BRH) avait effectué en date du 10 septembre 2015, un contrat de change à terme avec SOGEBANK pour un montant de US\$ 15 millions. Le contrat échu au 30 décembre 2015 était rémunéré à un taux de 5% l'an. Par le biais de ce contrat à terme, la BRH avait cédé à SOGEBANK ces dollars à un taux de référence de G 52, soit G 780M, et la BRH avait racheté ces dollars à la fin du contrat au même taux. Pendant toute la durée de ce contrat, les montants y afférents n'étaient pas pris en compte dans le calcul des positions structurelles réglementaires **(note 18)**.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(15) DÉPÔTS

Aux 30 septembre, les dépôts se répartissent ainsi:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Dépôts à vue:			
Gourdes	G	5,239,690	5,503,124
Dollars US		11,612,963	8,364,663
Autres devises		<u>183,343</u>	<u>228,818</u>
	G	17,035,996	14,096,605
Dépôts d'épargne (a):			
Gourdes	G	9,464,239	9,013,430
Dollars US		<u>17,671,986</u>	<u>13,338,642</u>
	G	27,136,225	22,352,072
Dépôts à terme:			
Gourdes	G	3,548,616	3,239,309
Dollars US		<u>9,531,302</u>	<u>6,871,844</u>
	G	13,079,918	10,111,153
Total des dépôts	G	57,252,139	46,559,830
Dépôts en gourdes	G	18,252,545	17,755,863
Dépôts en dollars US		38,816,251	28,575,149
Dépôts en autres devises		<u>183,343</u>	<u>228,818</u>
Total des dépôts	G	57,252,139	46,559,830

(a) Aux 30 septembre 2016 et 2015, les dépôts d'épargne comprennent G 538,450M et G 403,530M d'épargne-retraite qui représentent des comptes bloqués par la Banque suite à des contrats de gestion de fonds de retraite signés avec certaines compagnies aux bénéfices de leurs employés. Les taux rémunérateurs sont révisables selon les conditions du marché.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(15) DÉPÔTS (SUITE)

Les taux moyens d'intérêts sur les dépôts sont comme suit:

	2016	2015
Dépôts à vue (fonds à un jour):		
Gourdes	0.01%	0.02%
Dollars US	0.01%	0.01%
Dépôts d'épargne:		
Gourdes	0.07%	0.07%
Dollars US	0.08%	0.08%
Dépôts à terme:		
Gourdes	6.47%	3.60%
Dollars US	2.14%	1.80%

Les dépôts des membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et de leurs sociétés apparentées s'élèvent à G 559,145 M et G 349,016 M aux 30 septembre 2016 et 2015. Ces dépôts ont été reçus dans le cours normal des affaires et sont rémunérés à des taux d'intérêts comparables aux taux de la clientèle.

Aux 30 septembre, les dépôts gardés en nantissement de prêts (**note 10**) sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Dépôts en gourdes	G 243,108	154,069
Dépôts en dollars US	<u>2,555,620</u>	<u>2,546,230</u>
	G 2,798,728	2,700,299

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(16) OBLIGATIONS À TERME

Les obligations à terme émises par Sogefac sont nominatives et ne sont pas convertibles.

Aux 30 septembre, l'allocation des obligations à terme par monnaie est comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Obligations en gourdes	G	28,455	27,337
Obligations en dollars US		<u>5,981</u>	<u>4,846</u>
	G	34,436	32,183

Sogefac se réserve le droit de racheter au pair ces obligations.

Les taux moyens d'intérêts sur les obligations sont comme suit:

	2016	2015
Obligations en gourdes	3.0%	4.0%
Obligations en dollars US	0.5%	1.0%

Les obligations en gourdes et en dollars ont des échéances ne dépassant pas un an.

(17) EMPRUNTS – INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Aux 30 septembre, les emprunts se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Lignes de crédit en dollars US dans des institutions financières étrangères (a)	G	1,027,597	1,499,467
Emprunt en dollars d'une institution financière étrangère (b)		655,368	521,417
Emprunt en gourdes de la BRH (c)		852,830	580,000
Emprunt en gourdes du FDI (d)		76,952	121,553
Emprunt en dollars d'une société étrangère de transfert (e)		458,757	364,992
Emprunt BRH – KAYBEL (f)		<u>450,445</u>	<u>-</u>
	G	3,521,949	3,087,429

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(17) EMPRUNTS – INSTITUTIONS FINANCIÈRES (SUITE)

- (a) Aux 30 septembre, les lignes de crédit étaient utilisées dans le cadre de certaines opérations internationales et de crédit, et étaient garanties par les placements détenus dans ces institutions (**note 7**). Elles portaient des taux d'intérêts de 1.60% en 2016, et de 1.08% et 1.31% en 2015.
- (b) Au cours de l'exercice 2015, la Société Financière d'Investissement (SFI) a décaissé un montant de US\$ 10 millions à la Banque dans le cadre de l'accord de prêt no. 34672 d'une enveloppe totale de US\$ 25 millions. Cet emprunt porte intérêts de 4.3% plus Libor 6 mois et a été octroyé pour financer en partie le portefeuille de prêts de la Banque. Chaque tranche décaissée sera remboursable en quatre versements égaux à partir du troisième anniversaire de l'accord d'emprunt.

Cet accord exige le respect de plusieurs ratios financiers dont un ratio minimum de fonds propres sur actifs à risque de 14% et des ratios spécifiques tels que: fonds propres sur actif total; division des risques; engagements importants cumulés; partis liés; créances compromises non couvertes sur fonds propres; actifs immobilisés et prise de participation au capital; risque sur les opérations de change; risque sur les taux d'intérêts; écart des échéances en devises et ratio de liquidité.

- (c) En date du 12 janvier 2015, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a décaissé un emprunt de G 400 millions à SOGEBANK dans le cadre de l'accord de prêt de cette dernière avec un hôtel (**note 10 b**). Cet emprunt, d'une durée de 20 ans, sera à un taux fixe de 1% remboursable en tranches égales de G 20 millions annuellement.

En date du 28 avril 2016, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a décaissé un emprunt de G 342 millions à SOGEBANK en vue de répondre au besoin de refinancement d'un client de la Zone Franche (**note 10 d**). Cet emprunt d'une durée de 180 mois porte intérêts au taux de 3% l'an et est remboursable en tranches égales de G 1.9 million mensuellement à partir du mois de mai 2016.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(17) EMPRUNTS – INSTITUTIONS FINANCIÈRES (SUITE)

En date du 23 mars 2015, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a octroyé à Sogebel un emprunt pour un montant de G 200 millions afin de souscrire aux obligations du Trésor (**note 6b**). Les termes de remboursements sont identiques aux termes de l'obligation à savoir des remboursements mensuels sur 60 mois au taux de 6%. Aux 30 septembre 2016 et 2015, les soldes sont de G 140 millions et G 180 millions.

- (d) L'emprunt en gourdes FDI échu en avril 2026, sert à financer les investissements en immobilisations et/ou les fonds de roulement de certaines entreprises évoluant dans des secteurs spécifiques d'activités. Le taux d'intérêts représente 40% des taux chargés aux bénéficiaires des sous-prêts, soit des taux moyens de 6.4% et 4.4% respectivement aux 30 septembre 2016 et 2015.
- (e) En date du 7 septembre 2015, Western Union Network (Ireland) Limited a accordé un emprunt d'un montant de US\$ 7 millions à SOGEBANK dans le cadre du financement du fonds de roulement de Sogexpress. Cet emprunt d'une durée d'un an ne porte pas d'intérêts. Par contre, un taux d'intérêts de 8% l'an sera considéré sur toute portion de la dette échue qui n'aura pas été remboursée à la date d'échéance.
- (f) La Banque de la République d'Haïti (BRH) a octroyé à Sogebel les 27 janvier 2016 et 20 mai 2016 pour des montants respectifs de G 197.5 millions et G 275.2 millions conformément à l'article 4 du protocole d'accord établi entre Sogebel et la BRH relatif à l'appui au programme "KAYBEL". Les emprunts ont été octroyés par la BRH sur une période de 10 ans au taux de 3%. (**Note 10**).

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(18) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Aux 30 septembre, les autres éléments de passif se présentent ainsi:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Chèques de direction et chèques certifiés	G 646,903	700,062
Contrats de change à terme – dettes subordonnées à des tiers (note 14 a)	473,112	382,146
Impôts et taxes à payer	400,488	218,386
Impôts reportés (note 23)	371,788	347,029
Plan d'épargne-retraite des employés (a)	365,031	269,011
Transferts à payer	257,445	143,372
Valeurs non réclamées en faveur des tiers	204,157	171,449
Intérêts à payer	195,969	121,256
Provision pour boni et autres compensations	111,029	102,706
Cartes prépayées	46,478	57,105
Comptes à payer aux agents de transferts	36,048	23,485
Revenus différés sur contribution de tiers	22,468	17,567
Financement projet Haïti Home (b)	19,661	-
Comptes à payer aux concessionnaires	16,238	49,929
Dépôts de garanties sur prêts	3,946	3,946
Contrat de change à terme – BRH (note 14 c)	-	782,126
Autres	644,696	510,476
	G 3,815,457	3,900,051

(a) La Banque et ses filiales contribuent à l'épargne-retraite des employés à partir d'un taux de contribution fixe de 1%. Ce poste représente un passif en dollars US, rémunéré à un taux moyen 5% en 2016 et 2015. Les contributions, pour les exercices 2016 et 2015, s'élèvent à G 11.1 millions et G 10.0 millions.

(b) Ce montant représente une subvention de US\$ 300,000 reçue sous la référence AID-521-A-15-00011 du "WORLD COUNCIL OF CREDIT UNIONS" (WOCCU) – pour le programme Haïti HOME, comme un support afin de promouvoir la demande pour les projets de développement immobilier. La durée de la subvention est du 29 juillet 2016 au 31 décembre 2017. Cette subvention n'avait pas encore été utilisée au 30 septembre 2016.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(19) DETTES SUBORDONNÉES

Aux 30 septembre, les dettes subordonnées se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Dettes subordonnées en gourdes			
a) Montant	G	18,700	33,250
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>2.76%</i>	2.76%
<i>Échéance</i>		<i>Échue</i>	Échue
<i>Option de remboursement par l'une des parties en vigueur</i>			
b) Montant	G	1,000	1,000
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>0.10%</i>	0.10%
<i>Échéance</i>		<i>Échue</i>	Échue
c) Montant	G	100,000	100,000
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>5%</i>	4%
<i>Échéance</i>		<i>2022</i>	2022
<i>Option de remboursement par l'une des parties à partir de 2017</i>			
d) Montant (ii)	G	500,000	500,000
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>6%</i>	6%
<i>Échéance</i>		<i>2022</i>	2022
<i>Non remboursable par anticipation</i>			
e) Dette subordonnée émise par Sogebel (i)	G	37,000	42,000
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>6%</i>	6%
<i>Échéance</i>		<i>2024</i>	2024
<i>Non remboursable par anticipation</i>			
	G	656,700	676,250

- (i) En 2016 une dette subordonnée d'un montant de G 5 millions a été remboursée à son propriétaire, un apparenté de la Banque avec l'application des pénalités contractuelles. Les contrats de change ont été diminués pour les contreparties y relatives.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(19) DETTES SUBORDONNÉES (SUITE)

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Report dettes subordonnées en gourdes	G	656,700	676,250
Dettes subordonnées en dollars US			
a) Montant	G	452,204	359,858
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>6%</i>	<i>6%</i>
<i>Échéance</i>		<i>2017</i>	<i>2017</i>
<i>Non remboursable par anticipation</i>			
b) Montant	G	45,249	48,632
Émises en contrepartie des avances d'actionnaires de Promobank, non porteuses d'intérêts et remboursables au gré de SOGEBANK moyennant, certaines conditions échues en 2016			
	G	497,453	408,490
Total	G	1,154,153	1,084,740

- (ii) De ce montant de dettes subordonnées en gourdes, des montants de G 305 millions en 2016 et de G 311 millions ont été émis avec des contrats de change à terme (note 14).

Les dettes subordonnées dues à des membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et à leurs sociétés apparentées s'élèvent à G 144,359 M et G 189,863 M aux 30 septembre 2016 et 2015, et sont rémunérées au taux de 6.0% sur les dollars US et 6% et 5% sur les gourdes pour 2016, et 6% et 4% en 2015 sur les gourdes.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(20) CAPITAL - ACTIONS

Aux 30 septembre, le capital libéré était comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Capital-actions autorisé		
300,000 actions autorisées	G 1,500,000	1,500,000
Capital-actions non libéré		
33,881 actions en 2016 et 35,000 actions en 2015	<u>(169,405)</u>	<u>(175,000)</u>
Capital-actions libéré		
266,119 actions en 2016 et 265,000 actions en 2015	G 1,330,595	1,325,000

(21) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE

La société-mère du Groupe est SOGEBANK. La participation de SOGEBANK dans ses filiales est comme suit aux 30 septembre 2016 et 2015:

	<u>Participation</u>	<u>Droits de vote</u>
SOGEBEL	25.50%	45.90%
SOGEFAC	100.00%	100.00%
SOGECARTE	99.90%	99.90%
BIDC	100.00%	100.00%
SOGESOL	50.18%	50.18%
SOGEXPRESS	64.82%	64.82%
SOGEASSURANCE	90.00%	90.00%

De plus, SOGEBANK détient aussi des participations indirectes additionnelles dans Sogebel, Sogexpress et Sogeassurance puisque Sogefac détient 20% de Sogebel avec 31.25% des droits de vote, et Sogecarte et Sogefac détiennent chacune respectivement 17.59% de participation dans Sogexpress, et 5% dans Sogeassurance.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(21) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE (SUITE)

Les opérations des filiales se résument comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Sogebel			
Total actif	G	<u>8,400,810</u>	<u>7,070,475</u>
Total passif	G	<u>7,765,799</u>	<u>6,490,123</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>122,160</u>	<u>97,028</u>
Actif net	G	<u>635,011</u>	<u>580,352</u>
Sogefac			
Total actif	G	<u>795,633</u>	<u>778,617</u>
Total passif	G	<u>165,578</u>	<u>240,148</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>91,585</u>	<u>77,761</u>
Actif net	G	<u>630,055</u>	<u>538,469</u>
Sogecarte			
Total actif	G	<u>1,019,524</u>	<u>920,068</u>
Total passif	G	<u>404,541</u>	<u>354,408</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>115,523</u>	<u>96,524</u>
Actif net	G	<u>614,983</u>	<u>565,660</u>
BIDC			
Total actif	G	<u>151,194</u>	<u>152,272</u>
Total passif	G	<u>30,023</u>	<u>30,132</u>
Perte nette de l'exercice	G	<u>(969)</u>	<u>(160)</u>
Actif net	G	<u>121,171</u>	<u>122,140</u>
Sogesol			
Total actif	G	<u>307,363</u>	<u>282,694</u>
Total passif	G	<u>191,222</u>	<u>171,210</u>
Revenu (perte), net de l'exercice	G	<u>4,657</u>	<u>(8,438)</u>
Actif net	G	<u>116,141</u>	<u>111,484</u>
Sogexpress			
Total actif	G	<u>1,329,541</u>	<u>1,050,705</u>
Total passif	G	<u>979,207</u>	<u>747,676</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>59,455</u>	<u>11,175</u>
Actif net	G	<u>350,334</u>	<u>303,029</u>

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(21) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE (SUITE)

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Sogeassurance		
Total actif	G 143,228	140,225
Total passif	G 121,476	116,306
Perte nette de l'exercice	G (2,166)	(11,110)
Actif net	G 21,752	23,919

Aux 30 septembre, la participation des minoritaires dans les différentes filiales se résume comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
<u>SOGEBEL</u>		
Participation des minoritaires:		
Placement au coût	G 109,000	81,739
Participation dans les bénéfices non répartis et réserves	237,081	234,542
	G 346,081	316,281
<u>SOGESOL</u>		
Participation des minoritaires:		
Placement au coût	G 20,024	20,024
Participation dans les bénéfices non répartis et réserves	37,824	35,515
	G 57,848	55,539
Total - participation minoritaire	G 403,929	371,820

(22) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL

Les salaires et autres prestations de personnel sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2015	2014
Salaires	G 1,317,580	1,205,000
Bénéfices sociaux	393,243	297,537
Taxes salariales	120,499	109,868
Contribution au plan d'épargne-retraite	11,149	10,007
Autres dépenses de personnel	82,527	79,774
	G 1,924,998	1,702,186

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(23) IMPÔTS SUR LE REVENU

La dépense d'impôts est calculée sur la base du résultat avant impôts sur le revenu, et diffère des montants calculés en appliquant les taux statutaires comme suit:

(En milliers de gourdes)		2016	2015
Résultat avant impôts sur le revenu	G	<u>1,432,181</u>	<u>819,819</u>
Impôts calculés en utilisant les taux statutaires (30%)		429,654	245,946
<i>Effet des éléments considérés dans la base imposable:</i>			
Virement à la réserve légale (a)		(52,740)	(32,192)
Écart entre la provision pour pertes sur prêts admise fiscalement et la provision comptable		(33,189)	(6,607)
Amortissement d'achalandage déductible fiscalement		(6,122)	(6,122)
Intérêts sur placement dans une société privée déductible fiscalement (note 8)		(748)	(599)
Placement dans une société financière de développement déductible fiscalement		-	(1,500)
Autres		4,890	4,121
Taxes territoriales		<u>11,435</u>	<u>7,415</u>
Dépense d'impôts	G	353,180	210,462

(a) L'effet du virement à la réserve légale a été calculé sur les virements de l'exercice de SOGEBANK et de ses filiales totalisant G 175,800M en 2016 et G 107,305M en 2015.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(23) IMPÔTS SUR LE REVENU (SUITE)

L'effet de l'impôt sur le revenu sur les éléments de l'état consolidé des résultats étendus est comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016			2015		
	Montant brut	Effet des impôts	Montant net	Montant brut	Effet des impôts	Montant net
Excédent de réévaluation des terrains et immeubles, net des ajustements	G -	-	-	399,148	(119,744)	279,404
Ajustement à la réserve (note 11)	<u>7,781</u>	<u>2,335</u>	<u>5,446</u>	<u>(26,257)</u>	<u>-</u>	<u>(26,257)</u>
	G 7,781	2,335	5,446	<u>372,891</u>	<u>(119,744)</u>	<u>253,147</u>
Plus-value non réalisée sur le placement à l'étranger détenu pour revente	70,136	21,741	48,395	45,656	(14,153)	31,503
Effet de change sur le placement à l'étranger détenu pour revente	8,759	2,715	6,044	35,797	(11,097)	24,700
	G 86,676	26,791	59,885	454,344	(144,994)	309,350

Aux 30 septembre, les impôts reportés sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Impôts reportés - terrains et immeubles:		
Solde au début de l'exercice	G 264,278	123,415
Réévaluation de l'exercice	-	119,744
Amortissement de l'exercice	(2,032)	(5,167)
Ajustement au taux d'imposition des terrains	-	26,257
Autres ajustements	2,335	29
Solde à la fin de l'exercice	G 264,581	264,278
Plus-value sur le placement détenu pour revente:		
Solde au début de l'exercice	G 65,945	51,792
Plus-value de l'exercice	21,741	14,153
Solde à la fin de l'exercice	G 87,686	65,945
Effet de change sur le placement étranger détenu pour revente:		
Solde au début de l'exercice	G 16,806	5,709
Effet de l'exercice	2,715	11,097
Solde à la fin de l'exercice	G 19,521	16,806
	G 371,788	347,029

Ces impôts reportés sont reflétés au passif (note 18).

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(24) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe SOGEBANK contracte divers engagements et assume un passif éventuel qui ne sont pas reflétés au bilan consolidé.

a) Aux 30 septembre, les engagements de crédit sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Soldes non utilisés des avances		
autorisées en comptes courants (i)	G <u>1,168,554</u>	<u>1,156,331</u>
Cautions	G <u>2,113,046</u>	<u>2,100,252</u>
Lettres de crédit standby	G <u>887,550</u>	<u>942,128</u>

- i) Ces montants ne portent pas de commissions d'engagements. Ces engagements ne sont pas représentatifs du risque de crédit puisque plusieurs de ces ententes sont contractées pour une durée limitée, habituellement moins d'un an, et expireront ou seront résiliées sans qu'on y fasse appel.
- b) Au 30 septembre 2016, le Groupe SOGEBANK traite de certaines affaires en instance de litige, engagées par ou contre quelques clients. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis des conseillers juridiques, on ne prévoit pas qu'un règlement éventuel des poursuites soit d'importance à la situation financière ou aux résultats d'exploitation du Groupe SOGEBANK.
- c) À la date des états financiers consolidés, le Groupe SOGEBANK était lié par des engagements annuels de loyer. Les obligations relatives à ces contrats pour les cinq prochains exercices sont:

	<u>(En milliers de gourdes)</u>
2017	G 128,022
2018	143,469
2019	138,068
2020	124,842
2021	144,834

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(25) OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

Dans le cours de ses activités, le Groupe SOGEBANK offre des services bancaires habituels et reçoit des services de sociétés apparentées aux membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales selon des modalités semblables à des partis non apparentés.

Les prêts accordés aux employés et membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et de leurs sociétés apparentées sont divulgués à la **note 10**.

Les dépôts et les dettes subordonnées relatifs aux membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et de leurs sociétés apparentées sont divulgués aux **notes 15 et 19**.

Les principaux postes de dépenses liés à des apparentés de la Banque et de ses filiales étaient comme suit:

(En milliers de gourdes)	2016	2015
Sécurité	G 111,392	106,563
Assurances	21,466	20,603
Transport de fonds	19,700	28,618
Loyers	19,027	13,603
Entretien et réparations	4,079	4,098
Autres dépenses de fonctionnement	<u>29,692</u>	<u>46,878</u>
	G 205,356	220,363

De plus, le Groupe a effectué auprès des apparentés des achats d'immobilisations et d'autres actifs totalisant G 76,220 M en 2016, et G 99,192 M en 2015.



Informations Générales

Liste des Succursales

Succursales	Adresse	Téléphone
Delmas		
Siège Social Delmas 48	Autoroute de Delmas, Delmas 30 Angle Delmas 48 & Autoroute de Delmas	2229-5000 /2815-5000 /2915-5000 2229-5071 ext 6350
Aéroport et Plaine du Cul-de-Sac		
Delmas-Aéroport	27 route de l'Aéroport	2229-5511
Aéroport 1	Bvd Toussaint Louverture (Immeuble Sogebel)	2229-5313
Aéroport 2	Bvd Toussaint Louverture & rue Justin Juste	2229-5070 ext 6304
Croix des Missions	Rte Nationale # 1	2229-5070 ext 6381
Lathan	Rte Nationale # 1	2229-5070 ext 6310
Tabarre	Angle Tabarre 43 et Blvd 15 Octobre	2229-5070 ext 5290
Croix des Bouquets	Angle rues Républicaine & Stenio Vincent	2229-5070 ext 6007
Centre-Ville		
Place Geffrard	Angle rues des Miracles & Magasin de l'état	2229-5568
Rue Pavée	Angle rues Pavée & Mgr Guilloux	2229-5765
Champs de Mars	11 Rue Capois, Champs de Mars	2229-5685
Lalue	Angle Ave John Brown & 1ère Imp. Lavaud	2229-5070 ext 6392
Turgeau	142, Av. Jn Paul II	2229-5300 à 5312
Portail Léogâne	Angle Oswald Durand & Blvd J. J. Dessalines	2229-5070 ext 6717
Pétion-Ville		
Pétion-Ville 1	Angle rues Darguin & Geffrard	2229-5813
Pétion-Ville 3	111, rue Louverture P.V.	2229-5541
Pétion-Ville 4	Angle rues Faubert & Rigaud	2229-5070 ext 6421
Espace Premium	13, rue Faubert, PV	2229-5070 ext 6798
Frères	Angle Delmas 105 & Imp. Père Huc - Frères	2229-5070 ext 6183
Autoroute de Carrefour		
Martissant	Martissant 40, Rte Nationale # 2	2229-5070 ext 6290
Fontamara	Angle route de Carrefour et Fontamara 43	2229-5070 ext 6308
Carrefour	Entre Mon Repos 38 & 40,	2229-5070 ext 6112
Trutier	257, route de Carrefour	2229-5070 ext 6315
Succursales de Provinces		
Cap-Haïtien I	Rue 10 A	2229-5070 ext 6881
Cap-Haïtien II (Cap St Michel)	Angle Rte de l'Aéroport & rue Conassa	2229-5670
Cap-Haïtien III	Angle rues 17 & Boulevard	2229-5070 ext 6711 à 13
Port-de-Paix	Angle rues Sténio Vincent & A. Laforest	2229-5656
Hinche	15, rue Dupont	2229-6690
Ouanaminthe	Angle rues Espagnol & Notre-Dame	2229-5070 ext 6280 à 88
Gonaïves	Angle rues Louverture & Egalité	2229-5070 ext 6041 à 6045
Saint-Marc	183, rue Louverture	2229-5070 ext 6340
Mirebalais	Angle rues Jean-Philippe Daut & Pétion	2229-5070 ext 6110 à 12
Jérémie	99, rue Sténio Vincent	2229-5070 ext 6250 à 53
Cayes	Rue Sténio Vincent	2229-5070 ext 6095
Jacmel	14 ave de la Liberté	2229-5070 ext 6321
Léogâne	Place Anacaona, Léogâne	2229-5070 ext 6558
Miragoâne (M1)	Carrefour Desruisseaux	2229-5070 ext 6590
Miragoâne (M2)	60, Grand'Rue Miragoâne	2229-5070 ext 6092
Petit Goâve	36, rue Républicaine	2229-5070 ext 6095

Guichets chauffeurs

Turgeau
Aéroport I
Frères
Pétion-Ville III
Siège Social

Site Web

www.sogebank.com

SWIFT

Sogebank : SOGHHTPP

Fondation Sogebank

Siège Social
Etage Sogebank,
Rue Louverture, Pétion-Ville
B.P. 2051, Port-au-Prince, Haïti

INSTRUCTIONS FOR WIRE TRANSFERS

➤ USA

INTERMEDIARY BANK:
BANK OF AMERICA MERRILL LYNCH, NEW YORK, USA
SWIFT : BOFAUS3N
BENEFICIARY BANK:
SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT : SOGHHTPP
BENEFICIARY:
NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

CURRENCY: USD

INTERMEDIARY BANK:
BANK OF NEW YORK MELLON, NEW YORK, USA
SWIFT : IRVTUS3N
BENEFICIARY BANK:
SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT : SOGHHTPP
BENEFICIARY:
NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

CURRENCY: USD

➤ CANADA

INTERMEDIARY BANK:
ROYAL BANK OF CANADA, TORONTO, CANADA
SWIFT : ROYCCAT2
BENEFICIARY BANK:
SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT : SOGHHTPP
BENEFICIARY:
NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

CURRENCIES: USD & CAD

➤ EUROPE

INTERMEDIARY BANK:
CREDIT AGRICOLE S.A. PARIS, FRANCE
SWIFT : AGRIFRPP
BENEFICIARY BANK:
SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT : SOGHHTPP
BENEFICIARY:
NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

CURRENCY: EUR

INTERMEDIARY BANK:
BANK OF AMERICA N.A., LONDON, ENGLAND
SWIFT : BOFAGB22
BENEFICIARY BANK:
SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT : SOGHHTPP
IBAN : GB68 BOFA 1650 5022 5070 18
BENEFICIARY:
NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

CURRENCY: EUR

INTERMEDIARY BANK:
BANK OF AMERICA N.A.
LONDON, UNITED KINGDOM
SWIFT: BOFAGB22
BENEFICIARY BANK:
SOGEBANK
PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT : SOGHHTPP
IBAN: GB46 BOFA 1650 5022 5070 26
BENEFICIARY:
NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

CURRENCY: GBP



Couverture ATM

ZONE MÉTROPOLITAINE

Carrefour

Suc. Fontamara
Suc. Martissant
Delimart, Diquini
Suc. Carrefour

Centre-Ville

Suc. Rue Capois
Suc. Rue Pavée
Succ. Portail Léogâne
Succ. Place Geffrard

Turgeau/Bois-Verna/Canapé-Vert

Hôpital Canapé Vert
Epi d'or Lalue
Hôtel Marriott
Natcom
Suc. Sogebel Turgeau
Sogesol
Ministère des Finances
Suc. Turgeau 1
Suc. Turgeau 2
Digicel
Station National, Turgeau
Medlab

Delmas

Suc. Delmas Aéroport
Delimart Delmas 28
Delimart Delmas 32
Local 750, Siège Social
Suc. Siège Social 1
Suc. Siège Social 2
Station Essence Delmas 34
Suc. Delmas 48
Epi d'Or Delmas 56
Eagle Super Market
Hôpital Espoir Delmas 75
Hôtel Elite

Frères

Suc. de frères
Market One Stop

Pétion-Ville

Suc. rue Darguin
Suc. rue Louverture
Suc. rue Faubert
Giant Super Market
Big Star Market
Caribbean Super Market
Extra Market
Sprint Market
Epi d'Or, rue Faubert
Station Sol Ste Thérèse
Hôtel Royal Oasis
Casino Hôtel NH El Rancho
Hôtel NH El Rancho
Hôtel Montana
Hôtel Karibe
Hôtel Best Western
Hôtel Kinam 1

Tabarre

Belmart Market
US Embassy
Delta Camp
Succ. Tabarre
Market Giant 2
Station Fleuriot

Aéroport

Suc. Aéroport II
Logbase
PNUD

Aéroport International, Arrivée
Hôtel Visa Lodge
Market Stop & Go
Delimart Clercine

Plaine du Cul-de-Sac

Suc. Croix-des-Missions
Suc. Lathan
Suc. Croix-des-Bouquets
Station Cazeau

PROVINCES

Suc. Cayes
Cayes, Unimart Kay Oriol
Suc. Jacmel
Suc. Jérémie
Suc. Léogane
Suc. Petit-Goave
Grand-Goave, Station Essence Petit-Paradis
Succ. Miragoâne 1
Succ. Miragoâne 2
Succ. Hinche
Club Indigo, rte Nle # 1
Station Essence Montrouis
Suc. St Marc
Suc. Gonaïves 1
Suc. Gonaïves 2
Suc. Mirebalais
Cap-Haïtien, Complexe BB,
Suc. Cap-Haïtien 1
Suc. Cap-Haïtien 3
Suc. Ouanaminthe
Parc Industriel Caracol
Suc. Port-de-Paix
Hôtel Milot
Fort Liberté, La Baie Pâtisserie
Ganthier, Gwo mache Mirak

Sociétés affiliées

Sogebel

Siège Social

Route de l'aéroport
B.P. 2409
Port-au-Prince, Haïti

Succursales

Delmas 56
Angle autoroute de Delmas et Delmas 56
Ave Jean Paul II, Turgeau
Sogefac

Siège Social

27, blvd Toussaint Louverture
B.P. 1507
Port-au-Prince, Haïti

Sogesol

Siège Social

Angle rues Darguin
et Geffrard, Pétion Ville
B.P. 16077, PV Haïti

Succursales

Delmas
Croix des Bouquets
Carrefour
Lathan
Pétion Ville
Rue Pavée
Lalue
Bois Verna/Premium
Prêts aux Salariés
Leogane
Miragoane

Petit Gave
Jacmel Cayes
Jérémie
Aquain
Mirebalais
Hinche
Saint Marc
Gonaïves
Belladère
Cap-Haïtien
Ouanaminthe
Port de Paix
Saint Louis du Nord

SogeAssurance

Siège Social

12, rue Faubert,
Pétion Ville, Haïti

Sogecarte

Siège Social

Angle rues Pavée et
Mgr. Guilloux
B.P. 2051, Port-au-
Prince, Haïti

Bureaux dans les succursales Sogebank

Turgeau
Rue Louverture
Rue Faubert
Rue Pavée
Tabarre

Sogexpress

Siège Social

1, Delmas 30
B.P. 3134
Port-au-Prince, Haïti

Succursales

Ouest
Aéroport
Cabaret
Clercine
Carrefour Fleuriot
Cazeau
Centre Ville
Croix des Bouquets
Croix des Missions
Delmas
Gérald Bataille
Grand Goave
Gressier
La Gonave
Lathan
Léogane
Champs de Mars
Lalue
Carrefour Feuilles
Canapé Vert
Turgeau Nazon
Thomassin
Juvénat
Frères
Péguy Ville
Pernier
Waney
Diquini
Arcachin
Mon Repos
Martissant
Côte Plage

Canne à Sucre
Mahotiére
Truitier
Fontamara
Bizoton
Mariani
Raille
Brochette
Lamentin
Carrefour Rita
Carrefour Marassa
Torcelles
Lilavois
Marin
Pétion Ville
Petit Goave
Santo
Tabarre
Thomazeau

Sud-Est

Jacmel
Cayes Jacmel
Marigot
Bainet

Nord

Cap Haïtien
Vertieres
Saint Michel
Pilate
Limonade
Port Margot
Borgne
Acul du Nord
Limbe
Plaisance
Milot
Pignon
Petite Anse

Nord-Est

Ouanaminthe
Trou du Nord

Nord-Ouest

Port de paix
Mare Rouge
Saint Louis du Nord
Bombardopolis
Bassin Bleu
Jean Rabel

Artibonite

Gonaïves
Saint Marc
Liancourt
Verettes
Marchand Dessalines
Gros Morne
St Michel de l'Attalaye
Petite Rivière de l'Artibonite
Desarmes
Desdunes
Montrouis
La Chapelle

Centre

Mirebalais
Hinche
Cerca Carvajal
Maïssade Lascahobas
Belladère
Thomassique

	SOGEBANK Société Générale Haïtienne de Banque S.A. Société Anonyme de Banque fondée le 8 novembre 1985
	SOGEBEL Société Générale Haïtienne de Banque d'Epargne et de Logement S.A. Société Anonyme de Banque fondée le 24 mai 1988, spécialisée dans l'épargne et le logement
	SOGEFAC Société Générale Haïtienne de Factoring S.A. Société Anonyme fondée le 30 juin 1989, spécialisée dans l'affacturage et dans le crédit à la consommation
	SOGECARTE Société Générale Haïtienne de Cartes de Crédit S.A. Société Anonyme fondée le 30 juin 1989, spécialisée dans la distribution de cartes de crédit et membre des réseaux internationaux VISA et MasterCard
	FONDATION SOGEBANK Institution à but non-lucratif fondée le 23 avril 1993, symbole de l'engagement social du Groupe Sogebank
	SOGESOL Société Générale de Solidarité inaugurée le 9 novembre 2000, spécialisée dans le microcrédit
	SOGEXPRESS Société inaugurée le 26 octobre 2002, spécialisée dans tous types de transferts et de paiements
	SOGE ASSURANCE Société inaugurée le 27 août 2012, spécialisée dans tous les types d'assurances



SOGE BANK

Toujou bò kote'w !

☎ 2229-5000 / 2815-5000 / 2915-5000



SOGE BEL

une équipe qui s'engage !

☎ 2229-5300 / 2815-5300 / 2915-5300



Le spécialiste du prêt à la consommation

☎ 2229-5500 / 2815-5500 / 2915-5200



SOGE CARTE

Se mèt kat la!

☎ 2229-5700 / 2815-5700 / 2915-5700



**FONDATION
SOGE BANK**

L'Engagement social du Groupe

☎ 2229-5400 / 2815-5400 / 2915-5400



SOGE SOL

Nan zafè kredi, Sogesol se mèt tèren an !

☎ 2229-5800 / 2815-5800 / 2915-5800



SOGE EXPRESS

Se pa ti vitèss...

☎ 2229-5200 / 2815-5200 / 2915-5200



SOGE ASSURANCE

☎ 2815-5890 / 2215-5890 / 2915-5890

Rapport Annuel Sogebank

2015- 2016

Photos

Marc Steed

Dominique Franck Simon

Frédéric Dupoux

Département Marketing Sogebank

Département Ressources Humaines Sogebank

iStockphoto.com

Illustration de couverture

Département Marketing Sogebank

Conception

Département Marketing Sogebank

Réalisation graphique

Roosvelt Junior Lafleur

Production

Département Marketing Sogebank

Impression

Mass Media